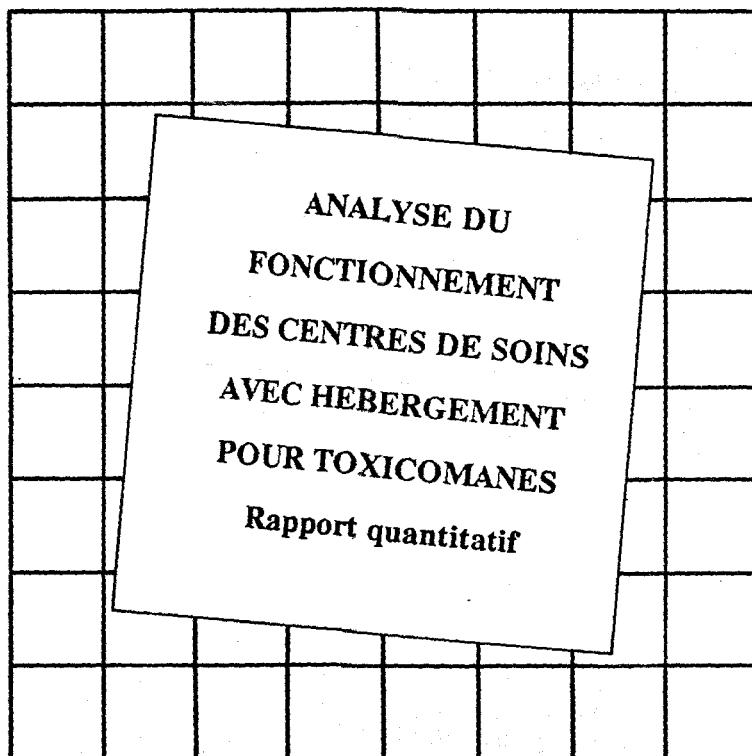


institut françois de
DEMOSCOPIE

26, rue de Chambéry - 75015 Paris - Tél: (1) 40 45 46 47
Fax: 48 28 94 06



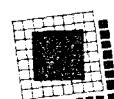
JPF/AMK/CG/6957

une étude pour
DGS

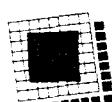
22 JUILLET 1992

SOMMAIRE

INTRODUCTION	6
CHAPITRE 1: MATERIEL ET METHODE DE L'APPROCHE QUANTITATIVE	8
CHAPITRE 2: DESCRIPTION GENERALE DU DISPOSITIF D'HEBERGEMENT SUBVENTIONNE PAR LA DGS	10
CHAPITRE 3: ENVIRONNEMENT ET GENESE DES CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT	13
I - LIEU D'IMPLANTATION DES CENTRES	14
II - GENESE DES CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT	15
CHAPITRE 4: INFRASTRUCTURE ET CAPACITE D'HEBERGEMENT	18
I - INFRASTRUCTURE	19
II - CAPACITES D'HEBERGEMENT	21
CHAPITRE 5: DIVERSES CARACTERISTIQUES DU DISPOSITIF	23
I - STRUCTURES GEREES PAR LA MEME INSTITUTION	24
II - ACTIVITES "OCCUPATIONNELLES" PROPOSEES	26
III - COUVERTURE DES CENTRES AVEC HEBERGEMENT	28



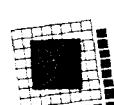
CHAPITRE 6 : ASPECTS FINANCIERS	30
I - BUDGET GLOBAL	31
II - INDICATEURS DE GESTION	33
III - FINANCEMENT DES CENTRES	34
IV - DEPENSES DE PERSONNEL.....	39
V - PROBLEMATIQUES DE GESTION	40
CHAPITRE 7 : COMPOSITION DES EQUIPES	46
I - TAILLE DE L'EQUIPE	47
II - COMPOSITION DE L'EQUIPE DE SALARIES 50	
III - PERSONNEL N'EMARGEANT PAS AU BUD- GET DU CENTRE	52
IV - AGE DES SALARIES ET ANCIENNETE DANS LA STRUCTURE	54
V - ANCIENNETE DES SALARIES	56
VI - ROTATION DU PERSONNEL	58
VII - NIVEAU DE QUALIFICATION DES EQUIPES DE SALARIES	59
CHAPITRE 8 : ACTIVITES DES CENTRES	60
I - NOMBRE DE PERSONNES HEBERGEES	61
II - NOMBRE DE DEMANDES RECUES	62
III - NOMBRE DE JOURNEES D'HEBERGEMENT REALISEES	63
IV - DUREE MOYENNE DE SEJOUR	64



V	- TAUX D'OCCUPATION DES CENTRES DE SOINS AVEC HÉBERGEMENT	65
VI	- NOMBRE DE JOURS DE FERMETURE AU PUBLIC EN 1991	67
VII	- RATIO LITS/PERSONNELS	68
VIII	- DETERMINATION DU PRIX DE JOURNÉE	69
CHAPITRE 9 : L'ENTRÉE DU RESIDENT		70
I	- FILIERES D'ORIENTATION DES TOXICO-MANES VERS LES CENTRES AVEC HÉBERGEMENT	71
II	- DELAIS D'ATTENTE	73
III	- MODALITÉS D'ADMISSIONS PRIVILEGIÉES	
	75	
IV	- READMISSIONS AU CENTRE	77
V	- ATTENTION PORTEE A L'EQUILIBRE DU GROUPE	78
VI	- EVALUATION DE L'ETAT DE SANTE	79
VII	- MOTIFS DE REFUS SYSTEMATIQUE	80
CHAPITRE 10 : LE SEJOUR DU RESIDENT		81
I	- GESTION DU TEMPS DES RESIDENTS	82
II	- PARTICIPATION AUX FRAIS DE SEJOUR ET PERCEPTION D'INDEMNITÉS	83
III	- ASPECT MEDICAL DU SEJOUR	84
CHAPITRE 11 : LA PRISE EN CHARGE ET LE SUIVI.....		86
I	- MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE	87



II	-	SUIVI DES ANCIENS RESIDENTS ET TRAVAIL AVEC LES FAMILLES	90
III	-	EVOLUTION DES DIFFERENTS MODALITES DE PRISE EN CHARGE	91
IV	-	DECOMPOSITION DES DIFFERENTES ACTIVITES DES CENTRES	92
V	-	EVOLUTION DU PROJET D'ORIGINE	95
 CHAPITRE 12: RELATION AVEC LE RESEAU SPECIALISE ET LE RESEAU SANITAIRE ET SOCIAL			
		96	
I	-	RELATION AVEC LE RESEAU SPECIALISE	97
II	-	RELATION AVEC LE RESEAU SANITAIRE ET SOCIAL	99
 CHAPITRE 13: ETUDE DE CAS			
		101	
I	-	PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES RESIDENTS.....	102
II	-	PROFIL DU TOXICOMANE AU MOMENT DE SON ARRIVEE AU CENTRE DE SOINS AVEC HEBERGEMENT.....	106
III	-	LE SEJOUR DU RESIDENT.....	110
IV	-	SITUATION A LA FIN DU SEJOUR.....	112
V	-	COMPARAISON DE LA SITUATION DU RESIDENT AVANT SON ARRIVEE AU CENTRE ET APRES SON DEPART DU CENTRE	113
VI	-	SUIVI DES RESIDENTS A LA SORTIE DU CENTRE.....	117
 QUESTIONNAIRES			
		118	



DEMOSCOPIE

INTRODUCTION

Ce document présente les résultats de l'enquête par questionnaire réalisée dans les centres de soins avec Hébergement dans le cadre de l'évaluation du dispositif spécialisé de prise en charge des toxicomanes, subventionné par la Direction Générale de la Santé. Cette évaluation s'inscrit dans la continuité de l'évaluation réalisée par l'Institut Français de Démoscopie dans les centres d'accueil pour Toxicomanes en 1991.

Cette approche a pour objectif de fournir au commanditaire de l'étude (la Direction Générale de la Santé), des éléments chiffrés sur certains aspects du dispositif ; une analyse plus approfondie du fonctionnement des structures ayant fait l'objet d'une démarche qualitative auprès de quinze centres sélectionnés parmi les soixante structures avec hébergement que compte le dispositif.

Ainsi, ce document propose l'exploration quantitative des éléments suivants :

- genèse des centres,
- environnement,
- quelques caractéristiques des locaux utilisés,
- financement des centres et problématique de gestion,
- taille et composition des équipes,
- activité des centres : nombre de personnes reçues, durée de séjour des résidents,
- modalités d'entrée du résident,
- principales caractéristiques de prise en charge.

Par ailleurs, une étude de cas conduite simultanément s'est attachée à décrire quelques caractéristiques se rapportant au séjour et au devenir d'un échantillon de résidents.

La description "quantitative" du dispositif, si elle peut être lue de manière autonome, a cependant pour but essentiel d'apporter un éclairage chiffré à l'analyse réalisée in vivo à partir d'entretiens et d'observations sur quinze structures, soit le quart de celles regroupées au sein du dispositif de prise en charge avec hébergement des toxicomanes, financé par la DGS.

CHAPITRE 1

MATERIEL ET METHODE DE L'APPROCHE QUANTITATIVE

L'approche quantitative était basée sur :

- Un questionnaire auto-administré, adressé par voie postale aux directeurs de tous les centres de soins avec hébergement pour toxicomanes bénéficiant d'une subvention de la Direction Générale de la Santé.
- Une étude de cas, à partir de questionnaires envoyés parallèlement au questionnaire principal.

Ces documents ont été construits en intégrant toutes les remarques émises par le Comité de Pilotage de l'étude. Ils ont été ensuite présentés localement aux intervenants en toxicomanie et aux représentants de la DDASS à l'occasion de 4 réunions inter-régionales. La plupart des suggestions émises lors de ces réunions ont été intégrées dans le questionnaire définitif.

Le retour s'est effectué par voie postale. De nombreuses relances téléphoniques ont été réalisées auprès des centres.

Pour l'étude de cas, il était demandé à chaque responsable de centre de procéder à un tirage au sort de 4 dossiers extraits de la file active 1991.

Au moment de l'analyse, une pondération a posteriori a permis de redonner aux cas issus de chaque centre un poids proportionnel à la taille de ce centre.

57 parmi les 60 centres identifiés par le Bureau 2D ont retourné les questionnaires.

Compte tenu du faible effectif du matériel d'étude (57 centres), les résultats sont essentiellement donnés en chiffres bruts.

Quelques pourcentages sont cependant parfois fournis à titre purement indicatif, mais il convient de garder en mémoire le fait que leur précision est de l'ordre de +/- 13 % lorsque l'on considère l'ensemble des données ; elle n'est que de +/- 22 % dans certaines sous-classes.

CHAPITRE 2

DESCRIPTION GENERALE DU DISPOSITIF D'HEBERGEMENT SUBVENTIONNE PAR LA DGS

Les tableaux qui suivent ont pour but une description succincte du dispositif de soins avec hébergement.

TABLEAU 1 : Descriptif du dispositif : chiffres globaux et moyenne par centre

	Total sur l'ensemble du dispositif (N = 57)	Hébergement collectif (N = 35)	Appartements thérapeutiques (N = 22)
<u>ELEMENTS BUDGETAIRES</u>			
Budget 1991 (<i>moyenne par centre</i>)	131 674 800 (2 351 400)	104 430 000 (3 071 500)	27 244 800 (1 238 400)
Montant du financement DDASS (<i>moyenne par centre</i>)	126 817 600 (2 264 600)	101 819 800 (2 994 700)	25 003 000 (1 136 500)
<u>CAPACITE</u>			
Lits agréés (1) (<i>moyenne par centre</i>)	559 (9)	406 (12)	153 (6)
Lits réels (1) (<i>moyenne par centre</i>)	610 (10)	429 (12)	181 (7)
<u>PERSONNEL</u>			
Nombre de salariés (<i>moyenne par centre</i>)	608 (10,7)	460 (13,1)	148 (6,7)
Nombre d'ETP	540 (9,5)	440 (12,6)	100 (4)
Nombre de bénévoles	18 (0,3)	9 (0,2)	9 (0,3)
Personnel mis à disposition	22 (0,4)	21 (0,6)	1 (0)

(1) Résultats donnés sur 60 centres (données intégrant les trois centres non répondants).

TABLEAU 2 : indicateurs classiques d'activités

	Total sur l'ensemble du dispositif (N = 57)	Hébergement collectif (N = 35)	Appartements thérapeutiques (N = 22)
Nombre de personnes reçues en 1991 (<i>moyenne par centre</i>)	2 510 (44 pers.)	1 701 (49 pers.)	809 (37 pers.)
Nombre de demandes reçues en 1991 (téléphoniques + écrites) (<i>moyenne calculée sur la base des centres ayant effectivement répondu aux 2 questions</i>)	21 152 (445) *	17 795 (702) **	3 357 (174) ***
dont :			
- demandes écrites	12 921	11 175	1 746
- demande par téléphone	8 231	6 620	1 611
Nombre de journées d'héber- gement réalisées en 1991 (<i>moyenne par centre</i>)	157 500 j (3 029 j)	109 300 j (3 416 j)	48 200 j (2 410 j)
Durée moyenne de séjour	111 j	96 j	133 j
Taux d'occupation 1991 (2)	77,5 %	74,7 %	82 %

* : moyenne pondérée

** : base = 20

*** : base = 19

La plupart des indicateurs retenus ici sont utilisés à titre systématique par les structures hospitalières et un certain nombre de structures d'hébergement (personnes âgées, rééducation fonctionnelle...).

S'agissant des demandes reçues par les centres, le nombre important recensé doit être relativisé en considérant qu'il est de pratique courante chez les toxicomanes d'effectuer des demandes simultanément auprès de plusieurs centres.

(2) Estimation faite par les directeurs eux mêmes.

CHAPITRE 3

ENVIRONNEMENT ET GENÈSE DES CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT

- I - LIEU D'IMPLANTATION DES CENTRES**
- II - GENÈSE DES CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT**
 - II.1 Date de création**
 - II.2 Initiative de la création**
 - II.3 Objectifs initiaux**

I - LIEU D'IMPLANTATION DES CENTRES

La majorité des centres du dispositif est située en milieu urbain (67 % des cas) ; toutefois, une distinction très nette s'opère selon le type de structure : ainsi, les appartements thérapeutiques sont-ils quasiment tous implantés en milieu urbain alors que l'implantation en milieu rural est surtout le fait de l'hébergement collectif.

Nota : la notion d'urbain, semi-urbain ou rural était laissée à l'appréciation du directeur.

TABLEAU 3 : Lieu d'implantation (nombre de centres)

	Total sur l'ensemble du dispositif (N = 57)	Hébergement collectif (N = 35)	Appartements thérapeutiques (N = 22)
Milieu urbain	39	18	21
Milieu semi-urbain	2	2	0
Milieu rural	15	14	1
NSP/SR	1	1	0

Le lieu d'implantation de la structure apparaît étroitement lié à la date de création de la structure (Annexe 2B).

II - GENESE DES CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT

II.1 Date de création

On constate que les centres créés avant 1976 sont rares ; ces créations concernent uniquement l'hébergement collectif.

D'une manière générale, les créations les plus anciennes concernent l'hébergement collectif (60 % des structures de ce type ont été créées avant 1981), alors que les appartements thérapeutiques sont clairement de création plus récente (Les deux tiers d'entre eux datent d'après 85).

TABLEAU 4 : Date de création des centres (nombre de centres)

	Total sur l'ensemble du dispositif (N = 57)	Hébergement collectif (N = 35)	Appartements thérapeutiques (N = 22)
1970 - 1975	6	6	0
1976 - 1980	19	15	4
1981 - 1985	13	9	4
1986 - 1992	18	4	14
NSP/SR	1	1	0

Les centres les plus anciens (créés avant 1980) sont surtout implantés en milieu rural alors que l'implantation des centres en milieu urbain est plus récente : 69 % des implantations en milieu urbain datent d'après 1980. Ceci est bien entendu à mettre en relation avec le type de structures créées.

II.2 Initiative de la création (Annexes 1C et 1E)

L'initiative de la création des centres revient dans la très grande majorité des cas (74 % des cas) à une association.

Ce résultat est identique à celui observé lors de l'évaluation des centres d'accueil (dans ce dernier cas 53 % des créations étaient l'oeuvre d'associations).

TABLEAU 5 : Initiative de la création du centre (nombre de centres)

	Total sur l'ensemble du dispositif (N = 57)	Hébergement collectif (N = 35)	Appartements thérapeutiques (N = 22)
Collectivité locale	1	1	0
Association	42	24	18
Administration	2	2	0
Personnalité	10	7	3
Autres	4	4	0
NSP/SR	3	1	2

L'influence d'une personnalité dans la création d'un centre apparaît plus élevée dans les centres disposant d'un budget relativement élevé (1 MF et plus) mais on sait par ailleurs qu'il s'agit dans ce cas plutôt de centres relativement anciens.

II.3 Objectifs initiaux (Annexes 1F à 1G)

Il semble que les objectifs principaux des centres soins avec hébergement au moment de leur création aient surtout porté sur la relation et la rupture avec le milieu habituel.

Ces orientations divergent bien évidemment selon le type de structure : ainsi, la rupture avec le milieu habituel et la vie communautaire dominent naturellement dans les orientations des centres d'hébergement collectif alors que l'accent est mis sur la relation et le ré-entraînement au travail dans les appartements thérapeutiques.

TABLEAU 6 : Orientations et objectifs initiaux (nombre de centres)

	Total sur l'ensemble du dispositif (N = 57)	Hébergement collectif (N = 35)	Appartements thérapeutiques (N = 22)
La relation	18	9	9
La vie communautaire (en groupe)	9	7	2
Le travail	6	2	4
La rupture avec le milieu habituel	16	11	5
La réappropriation du corps	4	3	1
Autres	2	2	0
NSP/SR	2	1	1

Une évolution en fonction du temps apparaît clairement à ce niveau. Ainsi, la relation qui n'était citée que par 16 % des centres créés avant 1980 constitue l'orientation principale de 42 % des centres créés après 1980. A l'inverse, la vie communautaire et la réappropriation du corps concernent essentiellement des centres anciens implantés en milieu rural.

Toutefois, il faut considérer ces données avec prudence, les répondants n'étant pas forcément en poste au moment de la création du centre. Par ailleurs des données de ce type, très "qualitatives", s'accommodeent assez mal d'une analyse conduite à partir de questions fermées.

CHAPITRE 4

INFRASTRUCTURE ET CAPACITE D'HEBERGEMENT

I - INFRASTRUCTURE

II - CAPACITES D'HEBERGEMENT

I - INFRASTRUCTURE (Annexes 2K et 2L)

La superficie moyenne des locaux occupés par les centres de soins avec hébergement est de 399,2 m² (490,4 m² pour l'hébergement collectif, 216,8 m² pour les appartements thérapeutiques).

La superficie minimum est de 25 m² (140 m² HC et 25 m² en AT), le maximum dépasse 1000 m² (685 m² en AT).

En hébergement collectif, 16 m² en moyenne sont consacrés par lit.

TABLEAU 7 : Superficie des bâtiments consacrés au centre de soins avec hébergement (nombre de centres)

	Total sur l'ensemble du dispositif (N = 57)	Hébergement collectif (N = 35)	Appartements thérapeutiques (N = 22)
Moins de 200 m ²	13	3	10
De 200 à 399 m ²	18	14	4
400 m ² et plus	20	17	3
NSP/SR	6	1	5

On observe une certaine évolution des superficies des centres en fonction de l'année de création ; ainsi, les centres les plus grands (400 m² et plus) sont essentiellement des structures en hébergement collectif créées avant 1980 (60 % des cas contre 13 % pour ceux créés après 1980) alors que les centres les plus petits (inférieurs à 200 m²) sont essentiellement des appartements thérapeutiques créés après 1980 (30 % des centres créés après 1980).

Il est tout naturel de retrouver une plus forte proportion de "grandes" structures en milieu rural.

TABLEAU 8 : Superficie des bâtiments consacrés aux centres d'hébergement en fonction du lieu d'implantation (nombre de centres)

	Ensemble (N = 57)	Milieu urbain (N = 39)	Milieu semi- urbain (N = 2)	Milieu rural (N = 15)
Moins de 200 m ²	13	13	0	0
De 200 à 399 m ²	18	11	0	6
400 m ² et plus	20	10	2	8
NSP/SR	6	5	0	1



II - CAPACITES D'HEBERGEMENT (Annexes 2M à 2Q)

En moyenne, chaque centre dispose de 10 lits (12 lits en hébergement collectif, 7 lits en appartements thérapeutiques).

TABLEAU 9 : Nombre de lits réels (nombre de centres)

	Total sur l'ensemble du dispositif (N = 57)	Hébergement collectif (N = 35)	Appartements thérapeutiques (N = 22)
Aucun lit	1	0	1
1 à 5 lits	8	0	8
6 à 9 lits	20	15	5
10 à 19 lits	23	15	8
20 lits et plus	5	5	0

Les centres en hébergement collectif offrent une plus grande capacité



DEMOSCOPE

**TABLEAU 10 : Nombre de lits réels en fonction de l'année de création du centre
(nombre de centres)**

	Ensemble (N = 57)	Jusqu'en 1980 (N = 25)	Après 1980 (N = 31)
Moins de 7 lits	13	2	11
7 à 9 lits	16	7	9
10 lits et plus	28	16	11

Les deux tiers des centres construits avant 1981 comptaient 10 lits et plus ; ils n'étaient plus que le tiers à partir de cette date.

Globalement, le nombre de lits réels déclarés est de 9 % supérieur au nombre de lits agréés (respectivement 610 et 559).

Le déséquilibre entre les deux chiffres est plus important pour les appartements thérapeutiques où, dans plus de la moitié des cas (54 %), le nombre de lits agréés est inférieur à celui des lits réels. Cette discordance existe également dans les centres en hébergement collectif mais de façon minoritaire.

**TABLEAU 11 : Comparaison du nombre de lits agréés au nombre de lits réels
(nombre de centres)**

	Total sur l'ensemble du dispositif (N = 57)	Hébergement collectif (N = 35)	Appartements thérapeutiques (N = 22)
Nombre de lits agréés > nombre de lits réels	8	4	4
Nombre de lits agréés = nombre de lits réels	29	23	6
Nombre de lits agréés < nombre de lits réels	20	8	12

CHAPITRE 5

DIVERSES CARACTERISTIQUES DU DISPOSITIF

- I - STRUCTURES GEREES PAR LA MEME INSTITUTION**

- II - ACTIVITES "OCCUPATIONNELLES" PROPOSEES**

- III - COUVERTURE DES CENTRES AVEC HEBERGEMENT**

I. STRUCTURES GEREES PAR LA MEME INSTITUTION (Annexes 2C à 2E)

La grande majorité des centres de soins avec hébergement gère parallèlement un centre d'accueil (63 %).

Toutefois, on observe une évolution en fonction de l'année de création de la structure. Ainsi, la gestion de CHRS est essentiellement le fait de structures anciennes (et surtout d'hébergement collectif) alors que l'encadrement d'un réseau de familles d'accueil est plutôt le fait de structures récentes (créées après 80 et essentiellement appartements thérapeutiques).

TABLEAU 12 : Autres structures gérées par la même institution en fonction de l'année de création (nombre de centres)

	Ensemble (N = 57)	Jusqu'en 1980		Après 1980	
		HC (N=21)	AT (N=4)	HC (N=13)	AT (N=18)
Centre d'accueil	36	12	3	7	14
Centre de formation	8	4	0	1	3
CHRS	7	5	1	1	0
Ateliers de production	9	5	2	0	2
Réseau de familles d'accueil	15	3	2	2	7
Autres	28	12	2	5	8
NSP/SR	9	4	0	4	1



Les centres d'accueil sont gérés dans leur très grande majorité par des structures implantées en milieu urbain (77 % des cas) ; il en est de même des réseaux de familles d'accueil (28 % des cas). A l'inverse les ateliers de production sont essentiellement gérés par des centres implantés en milieu rural (où la proportion de centres en hébergement collectif est la plus forte).

Enfin, on observe que la présence de CHRS et d'ateliers de production est particulièrement forte dans les centres disposant des budgets les plus élevés (essentiellement en hébergement collectif).

TABLEAU 13 : Autres structures gérées par la même institution en fonction du budget du centre (nombre de centres)

	Ens. (N=57)	- de 500 KF (N=6)	500 à 1 MF (N=8)	1 à - 2 MF (N=8)	2 MF et + (N=35)
Centre d'accueil	36	6	7	4	19
Centre de formation	8	2	1	1	4
CHRS	7	0	0	0	7
Ateliers de production	9	1	0	1	7
Réseau de familles d'accueil	15	5	1	2	7
Autres	28	3	3	2	20
NSP/SR	9	0	1	3	5

II - ACTIVITES "OCCUPATIONNELLES" PROPOSEES

Les deux tiers des centres proposent des activités de ce type. Cette proportion est deux fois plus importante en hébergement collectif.

déclarent proposer des activités
occupationnelles : 38 (67 %)
dont : hébergement collectif : 29 (83 %)
appartements thérapeutiques : 9 (41 %)

TABLEAU 13bis : Activités "occupationnelles" (1) proposées

	Ensemble (N = 38)	Hébergement collectif (N = 29)	Appartements thérapeutiques (N = 9)
<i>(plusieurs réponses possibles)</i>			
Piscine	16	12	4
Atelier d'activités manuelles (poterie, vannerie...)	24	19	5
Salle de gymnastique	23	20	3
Cours de tennis	10	10	-
Manège (équitation)	7	5	2
Autres	27	19	8

(1) Il s'agit d'activités proposées par le centre, sans que ce dernier dispose nécessairement en propre des équipements nécessaires.

Par ailleurs, 14 centres déclarent disposer d'un atelier de production (Annexes 2G à 2J)

Déclarent disposer d'un atelier de production : 14 (24 %)

- dont hébergement collectif : 9 (26 %)
- appartements thérapeutiques : 5 (23 %)

Ces ateliers sont, comme il a été dit précédemment, plutôt présents en milieu rural.

Type d'activités des ateliers de production :

- Ré-entraînement au travail : 11 centres
- Insertion par l'économique : 3 centres

Le ré-entraînement au travail apparaît privilégié par les structures anciennes disposant d'ateliers de production, alors que la dimension économique est plus souvent mise en avant dans les centres de création plus récente.



DEMOSCOPIE

III - COUVERTURE DES CENTRES AVEC HEBERGEMENT (Annexe 2F)

Dans l'ensemble, les centres assurent une large couverture : 62 % de leur clientèle proviennent essentiellement de l'extérieur du département.

Toutefois, on observe que ce résultat est à nuancer selon le type de structure : ainsi, les appartements thérapeutiques reçoivent une clientèle à majorité départementale alors que l'extension aux autres départements est surtout le fait des centres en hébergement collectif.

TABLEAU 14 : Origine des résidents (pourcentages moyens)

Département de provenance des toxicomanes *	Total sur l'ensemble du dispositif (N = 57)	Hébergement collectif (N = 35)	Appartements thérapeutiques (N = 22)
Département du centre d'hébergement	31	14	56
Départements limitrophes	18	19	15
Autres départements	44	61	18
SDF **	5	6	5
Hors frontières	2	-	5
NSP/SR	0	0	1
Total	100	100	100

* : Définition donnée pour décider du lieu de provenance :

"prendre comme référence le lieu du domicile des trois derniers mois avant l'admission".

** : La notion de SDF était laissée à l'appréciation du directeur en fonction de la définition donnée ci-dessus.

L'année de création de la structure semble avoir une incidence sur la couverture assurée. Ainsi, les plus anciens assurent une couverture géographique large (61 % ont une clientèle essentiellement recrutée en dehors du département) alors que chez ceux créés après 1985 (que ce soit en hébergement collectif ou en appartements thérapeutiques) la tendance est à un recentrage sur le département ou les départements limitrophes (respectivement 59 % et 16 % de leur clientèle).

**TABLEAU 15 : Origine des résidents en fonction du lieu d'implantation
(pourcentage moyen)**

Départements de provenance des toxicomanes	Ensemble (N = 57) %	Milieu urbain (N = 39) %	Milieu semi-urbain (N = 2) %	Milieu rural (N = 15) %
Département du centre d'hébergement	31	42	10	8
Départements limitrophes	18	22	11	9
Autres départements	44	30	79	78
SDF	5	6	-	4
Hors frontières	2	0	-	-
NSP	-	-	-	1
Total	100	100	100	100



CHAPITRE 6

ASPECTS FINANCIERS

I - BUDGET GLOBAL

II - INDICATEURS DE GESTION

III - FINANCEMENT DES CENTRES

- III.1** Financement apporté par la direction générale de la santé
- III.2** Autres sources de financement
- III.3** Aides en nature
- III.4** Bénéficiaire de "mesures nouvelles"

IV - DEPENSES DE PERSONNEL

V - PROBLEMATIQUES DE GESTION

- V.1** Equilibre budgétaire
- V.2** Notification et date de versement de la subvention DGS
- IV.3** Réserves de trésorerie
- IV.4** Besoins urgents non couverts

I - BUDGET GLOBAL (Annexes 3A à 3D)

Le budget global des centres de soins avec hébergement (hors aides en nature) était en 1991 en moyenne de 2 351 400 FF (3 071 500 FF par centre en hébergement collectif, et 1 238 400 FF par appartement thérapeutique) le budget médian est intéressant à considérer dans le cas des appartements thérapeutiques compte tenu de la présence de valeurs extrêmes, il est égal à 950 000 FF.

**TABLEAU 16 : Budget global des centres de soins avec hébergement
(nombre de centres)**

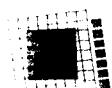
Budget (en milliers de Francs)	Total sur l'ensemble du dispositif (N = 57)	Hébergement collectif (N = 35)	Appartements thérapeutiques (N = 22)
- de 125	2	1	1
125 à 249	2	-	2
250 à 499	2	-	2
500 à 749	2	-	2
750 à 999	6	1	5
1 000 à 1 999	8	4	4
2 000 à 2 999	18	13	5
3 000 à 3 999	13	12	1
4 000 à 4 999	1	1	0
5 000 et +	3	3	0

Il semble exister une certaine évolution des budgets en fonction de l'année de création des centres.

**TABLEAU 17 : Budget des centres d'hébergement en fonction de l'année de création
(nombre de centres)**

Budget total (hors aides en nature)	Ensemble (N = 57)	Jusqu'en 1980 (N = 25)	Après 1980 (N = 31)
Moins de 1 MF	14	1	13
1 MF à moins de 2 MF	8	2	6
2 MF et plus	35	22	12

Il apparaît que les centres les plus anciens, qui sont surtout des centres en hébergement collectif, disposent des budgets les plus importants (2 MF et plus), alors que les centres plus récents disposent majoritairement de budgets inférieurs (moins de 2 MF).



II - INDICATEURS DE GESTION

TABLEAU 18 : Indicateurs de gestion

	Total sur l'ensemble du dispositif (N = 57)	Hébergement collectif (N = 35)	Appartements thérapeutiques (N = 22)
Coût moyen par personne hébergée	52 460 F	61 393 F	33 677 F
Prix moyen d'une journée d'hébergement	836 F	955 F	565 F
Budget moyen par poste salarié	216 612 F	227 022 F	184 086 F
Budget moyen pour un ETP	243 889 F	237 341 F	272 448 F
Coût d'un lit réel	229 625 F	243 426 F	166 127 F

Le calcul des ratios présentés ci-dessus s'est fait sur la base des centres ayant correctement documenté les deux informations.

Un certain nombre d'indicateurs, couramment utilisés en gestion hospitalière, ont été calculés. L'intérêt de ces indicateurs n'est pas à remettre en cause. Cependant, l'utilisation de tels outils doit, ici comme ailleurs, s'opérer avec prudence. Intéressants par la synthèse d'informations qu'ils représentent, ces indicateurs peuvent néanmoins conduire à une vision réductrice reflétant mal la diversité des activités de chaque structure.



III - FINANCEMENT DES CENTRES (Annexe 3E à 3H)

III.1 Financement apporté par la Direction Générale de la Santé

Le financement moyen de la DGS s'élève à 2 204 000 FF (2 994 700 FF par centre d'hébergement collectif, 1 096 000 FF par appartement thérapeutique).

La subvention accordée par la DGS représente en moyenne 96 % du budget global des centres de soins avec hébergement (minimum : 62 %, maximum : 100 %).

Part du financement DDASS dans le budget 1991 selon le type de la structure d'hébergement :

- Hébergement collectif : 97 % (Min. : 78 %, Max. : 100 %)
- Appartements thérapeutiques : 92 % (Min. : 62 %, Max. : 100 %)

Plus encore que pour les centres d'accueil, l'immense majorité du budget de fonctionnement est alimentée par la DDASS (96 % contre 88 % pour les centres d'accueil).

Une participation de l'Etat dans le budget des centres n'est inférieure à 90 % que pour 6 structures dont 5 sont des appartements thérapeutiques de création récente (après 1985).



**TABLEAU 19 : Montant du financement DDASS (DGS) dans le budget
(nombre de centres)**

Montant du financement (en milliers de francs)	Total sur l'ensemble du dispositif (N = 57)	Hébergement collectif (N = 35)	Appartements thérapeutiques (N = 22)
- de 125	2	1	1
125 à 249	2	-	2
250 à 499	2	-	2
500 à 749	3	-	3
750 à 999	5	1	4
1 000 à 1 999	10	5	5
2 000 à 2 999	18	14	4
3 000 à 3 999	11	10	1
4 000 à 4 999	1	1	-
5 000 et +	3	3	-

Globalement, plus des deux tiers des centres (68 %) bénéficient d'une subvention de la DGS comprise entre 2 MF et 5 MF.

En fait, on note qu'à l'exception d'un centre, le financement DDASS des centres d'hébergement collectif est toujours supérieur à 1 MF, 69 % de ces centres bénéficient d'ailleurs d'une subvention comprise entre 3 MF et 5 MF.

A l'inverse, les appartements thérapeutiques disposent pour plus d'un tiers d'entre eux (36 %) d'un financement DDASS compris entre 125 000 et 1 MF.

III.2 Autres sources de financement

Aux côtés de la subvention allouée par la DGS, d'autres sources de financement peuvent exister.

**TABLEAU 20 : Part des différentes sources de financement des centres de soins avec hébergement dans le financement de l'ensemble des centres
(moyennes de valeurs moyennes)**

Organismes	Total sur l'ensemble du dispositif (N = 57) %	Hébergement collectif (N = 35) %	Appartements thérapeutiques (N = 22) %
DDASS (DGS)	85	87	83
DDASS (DAS)	11	11	11
Ministère de la Justice	1	1	1
Autres organismes publics	4	3	5
Collectivités locales	2	< 1	4
Organismes de prestations sociales	< 1	1	< 1
Fondations/dons	< 1	< 1	< 1
Autres	1	1	1

TABLEAU 20 bis : Sources de financement des centres de soins avec hébergement et hauteur de la participation (hors aides en nature)

Organismes	Nombre de centres financés	Part de la subvention dans le budget du centre *
DDASS (DGS)	51	96 %
DDASS (DAS)	8	77 %
Ministère de la Justice	5	10 %
Autres organismes publics	7	30 %
Collectivités locales	8	11 %
Organismes de prestations sociales	6	4 %
Fondations/dons	1	1 %
Autres	13	5 %

* : Calculée sur les seuls centres bénéficiant d'une subvention de cette structure.

III.3 Aides en nature

Dans l'ensemble, très peu de centres de soins avec hébergement ont déclaré bénéficier d'aides en nature (loyers, charges locatives, assurance, téléphone, courrier...).

Ont déclaré bénéficier en 1991 d'aides en nature : 7 centres
 dont hébergement collectif : 4 centres
 appartements thérapeutiques : 3 appartements

Lorsque des aides en nature sont accordées, elles portent exclusivement sur les locaux (5 centres en bénéficient dont 3 sont des centres en hébergement collectif et 2 des appartements thérapeutiques), du matériel (2 centres en hébergement collectif) et des véhicules (1 appartement thérapeutique).



III.4 Bénéficiaire de "mesures nouvelles"

Il s'agit en fait de crédits supplémentaires accordés aux DDAS, crédits reconductibles dans le budget des structures bénéficiaires l'année suivante.

Ont déclaré bénéficiaire de "mesures nouvelles" : 23 centres
dont hébergement collectif : 10 centres
appartements thérapeutiques : 13 centres

Cette disposition semble avoir davantage bénéficié aux appartements thérapeutiques et (mais ces 2 éléments sont souvent corrélés) aux centres fonctionnant avec les budgets les plus modestes (inférieur à 2 MF).

IV - DEPENSES DE PERSONNEL (Annexes 3I et 3J)

En moyenne, les dépenses des centres de soins avec hébergement se sont élevées à 2 328 020 F (valeur médiane : 2 100 000 F), soit pour chaque type de structure :

- Hébergement collectif : 3 074 620 F (médiane : 2 920 000 F)
- Appartements thérapeutiques : 1 245 450 F (médiane : 995 000 F)

Ces dépenses sont constituées pour l'essentiel par les charges salariales qui représentent en moyenne 69 % du budget global des centres (70 % en ce qui concerne l'hébergement collectif, 67 % pour les appartements thérapeutiques).

Les frais de personnel s'élèvent en moyenne à 1 653 800 F (valeur médiane : 1 495 000 F), soit pour chaque type de structure :

- Hébergement collectif : 2 185 600 F (médiane : 1 950 000 F)
- Appartements thérapeutiques : 832 200 F (médiane : 705 000 F)

TABLEAU 21 : Part des frais de personnel dans le budget global des centres de soins avec hébergement (nombre de centres)

	Total sur l'ensemble du dispositif (N = 57)	Hébergement collectif (N = 35)	Appartements thérapeutiques (N = 22)
Moins de 75 %	35	20	15
75 % et plus	21	14	7
NSP/SR	1	1	0

Il semblerait que les frais de personnel pèsent moins dans les centres de création récente (après 85) (ils ne dépassent les trois quarts du budget global que dans 28 % des cas contre 44 % dans les centres plus anciens).

La part des frais de personnel semble par contre indépendante du budget dont dispose le centre.

V. PROBLEMATIQUES DE GESTION

V.1 Equilibre budgétaire

L'analyse de l'équilibre budgétaire 1991 (budget global - dépenses) des 48 centres ayant correctement renseigné les deux questions est résumée dans le tableau suivant

TABLEAU 22 : Equilibre budgétaire des centres de soins avec hébergement (nombre de centres)

	Total sur l'ensemble du dispositif (N = 57)	Hébergement collectif (N = 35)	Appartements thérapeutiques (N = 22)
Déficit > à 15 %	1	0	1
Déficit compris entre 15 et 5 %	5	3	2
Equilibre (- 5 % à + 5 %)	39	24	15
Excédent compris entre 5 et 15 %	1	1	0
Excédent > à 15 %	2	1	1

La très grande majorité des centres (81 %) est en situation d'équilibre budgétaire (+/- 5 %). Cependant, 6 centres apparaissent en situation déficitaire. À l'opposé, 3 centres semblent en situation excédentaire.



V.2 Notification et date de versement de la subvention DGS

La subvention allouée par la DGS représentant l'essentiel du budget des centres d'hébergement, tout retard dans la notification et/ou le versement de cette subvention sera à l'origine de difficultés de gestion

TABLEAU 23 : Date de notification du montant du budget global alloué par la DDASS

	Total sur l'ensemble du dispositif (N = 57)	Hébergement collectif (N = 35)	Appartements thérapeutiques (N = 22)
1er trimestre 1991	1	0	1
2ème trimestre 1991	4	3	1
3ème trimestre 1991	20	13	7
4ème trimestre 1991	31	19	12
NSP/SR	1	0	1

Les notifications apparaissent très tardives, presque toujours dans la seconde moitié de l'exercice et très souvent même (54 %) au cours du dernier trimestre.

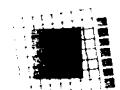
Seuls 12 centres sur les 57 étudiés sont mensualisés. Pour les 45 autres, les versements sont répartis de manière échelonnée sur l'année 1991 et le début 1992.

TABLEAU 24 : Calendrier des versements de la subvention DGS
(nombre de centres = 45)

	1er versement	2ème versement	3ème versement	4ème versement
Janvier 1991	2	-	-	-
Février 1991	11	-	-	-
Mars 1991	18	1	-	-
Avril 1991	8	15	-	-
Mai 1991	2	7	-	-
Juin 1991	-	8	1	-
Juillet 1991	2	5	16	-
Août 1991	-	1	5	-
Septembre 1991	-	1	10	1
Octobre 1991	-	-	2	-
Novembre 1991	-	1	2	6
Décembre 1991	1	4	2	21
Janvier 1992	-	-	-	11
Février 1992	-	-	-	5
Mars 1992	-	-	-	1
NSP/SR	1	2	7	-

Dans la majorité des cas, le premier versement a eu lieu entre février et avril 1991 (87 % des cas), le second d'avril à juillet 1991 (77 %), le troisième de juillet à septembre 1991 (69 %) et le quatrième de novembre 91 à février 92 (98 %).

On observe même que pour 17 centres (38 % des cas), le dernier versement s'est effectué après la fin de l'exercice 1991.



Dans ce contexte, la grande majorité des centres (64 %) déclare avoir dû payer des agios du fait des retards des versements.

**TABLEAU 25 : Agios liés au retard de versement de la subvention DGS
(nombre de centres)**

	Ensemble (N = 45)	Hébergement collectif (N = 24)	Appartements thérapeutiques (N = 21)
Paiement d'agios	29	15	14

IV.3 Réserves de trésorerie

En fait, qu'ils soient ou non mensualisés, les centres, dans leur très grande majorité (72 % des cas) déclarent ne pas disposer d'une réserve de trésorerie permettant d'assurer le fonctionnement de la structure.

TABLEAU 26 : Existence ou non d'une réserve de trésorerie pour assurer le fonctionnement du centre (nombre de centres)

	Total sur l'ensemble du dispositif (N = 57)	Hébergement collectif (N = 35)	Appartements thérapeutiques (N = 22)
Oui	14	10	4
Non	41	25	16
NSP	2	-	2

Il semble que ce soit parmi les centres aux budgets les moins élevés (inférieurs à 2 MF) que les problèmes de trésorerie soient les plus importants ; ainsi 77 % de ces centres déclarent ne pas disposer de réserves de trésorerie.

**TABLEAU 27 : Existence ou non d'une réserve de trésorerie pour assurer le fonctionnement du centre en fonction du budget du centre
(nombre de centres)**

	Ensemble (N=57)	< 1 MF (N=14)	1 à - 2 MF (N=8)	2 MF et + (N=35)
Oui	14	2	1	11
Non	41	10	7	24
NSP	2	2	0	0

IV.4 Besoins urgents non couverts (annexes 3K et 3L)

81 % des centres déclarent s'être trouvés dans ce cas en 1991.

déclarent avoir eu en 1991 des besoins urgents non couverts : 49

dont Hébergement collectif : 27

Appartements thérapeutiques : 19

Pour l'essentiel, il s'agissait de besoins en personnel (74 % des cas), de besoins en formation du personnel (48 % des cas) et de besoins en locaux (35 % des cas). On peut noter que l'ordre des priorités non couvertes en 1991 dans les centres de soins avec hébergement est tout à fait identique à celui qui avait été établi pour les centres d'accueil.

TABLEAU 28 : Type de besoins urgents non couverts en 1991
(nombre de centres)

	Ensemble (N = 46)	Hébergement collectif (N = 27)	Appartements thérapeutiques (N = 19)
Besoins en personnel	34	19	15
Besoins en locaux	16	8	8
Véhicules	11	7	4
Liquidités pour répondre à des urgences médicales	10	2	6
Liquidités pour répondre à d'autres types d'urgence	11	6	5
Formation du personnel	22	14	8
Autres	8	6	2

Près du tiers des directeurs déclarent par ailleurs ne pas avoir pourvu certains postes budgétés en 1991 en raison de problèmes financiers. Dans la très grande majorité des cas (82 %), cette situation ne concernait qu'un seul poste.

CHAPITRE 7

COMPOSITION DES EQUIPES

- I - TAILLE DE L'EQUIPE**
- II - COMPOSITION DE L'EQUIPE DE SALARIES**
- III - PERSONNEL N'EMARGEANT PAS AU BUDGET DU CENTRE**
 - III.1 Mise à disposition de personnel**
 - III.2 Personnel bénévole**
- IV - AGE DES SALARIES ET ANCIENNETE DANS LA STRUCTURE**
- V - ANCIENNETE DES SALARIES**
- VI - ROTATION DU PERSONNEL**
- VII - NIVEAU DE QUALIFICATION DES EQUIPES DE SALARIES**

I - TAILLE DE L'EQUIPE

Le nombre de salariés varie selon le centre de 1 à 35.

Le maximum de 35 concerne un centre en hébergement collectif, le nombre maximum s'élève à 15 quant il s'agit d'appartements thérapeutiques.

En moyenne, le nombre de salariés en poste en 1991 est égal à 11 (13 en hébergement collectif, 7 en appartements thérapeutiques).

Le nombre moyen d'équivalents temps plein est de 8.3 (10.6 en hébergement collectif, 4.6 en appartements thérapeutiques)

**TABLEAU 29 : Nombre de salariés non bénévoles constituant l'équipe :
nombre de postes (nombre de centres)**

	Total sur l'ensemble du dispositif (N = 57)	Hébergement collectif (N = 35)	Appartements thérapeutiques (N = 22)
1 à 5 salariés	11	-	11
6 à 10 salariés	17	11	6
11 à 15 salariés	20	15	5
16 salariés et plus	8	8	-

Il apparaît clairement que le nombre de salariés dépend du type de structure : tous les centres en Hébergement Collectif comptent au moins 6 salariés (les trois quarts en comptent entre 6 et 15), les effectifs apparaissent sensiblement plus faibles dans les appartements thérapeutiques : moins de 6 salariés dans 50 % des cas. Cette observation demeure vérifiée quand on considère l'équipe de salariés en équivalents temps plein.

**TABLEAU 30 : Nombre de salariés constituant l'équipe en équivalents temps plein
(nombre de centres)**

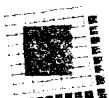
	Total sur l'ensemble du dispositif (N = 57)	Hébergement collectif (N = 35)	Appartements thérapeutiques (N = 22)
1 à 3,9	10	-	10
4 à 6,9	11	4	7
7 à 9,9	16	14	2
10 et plus	19	17	2
NSP/SR	1	1	0

La taille des équipes varie en fonction de l'ancienneté du centre.

**TABLEAU 31 : Nombre de salariés constituant l'équipe (en équivalents temps plein)
en fonction de l'année de création de la structure**

	Ensemble (N = 57)	Jusqu'en 1980 (N = 25)	Après 1980 (N = 31)
1 à 3,9	10	1	9
4 à 6,9	11	1	10
7 à 9,9	16	10	6
10 et plus	19	13	5

Les structures les plus anciennes comptent les équipes de salariés les plus importantes, ce qui est à mettre en relation avec une plus forte proportion d'hébergement collectif.



DEMOSCOPIE

Par ailleurs, 24 % des centres emploient des salariés en contrat à durée déterminée.
Il s'agit essentiellement de centres de soins en hébergement collectif :

"ont déclaré disposer de salariés en contrat à durée déterminée" : 14 centres

dont en hébergement collectif : 11

en appartement thérapeutique : 3

Dans la très grande majorité des cas, ils représentent moins de 2 équivalents temps plein (80 % des cas renseignés).

II - COMPOSITION DE L'EQUIPE DE SALARIES

(ANNEXES 4A à 4O)

Le nombre moyen de postes donnés ci-dessous (salariés et équivalent temps plein) est calculé sur les seuls centres possédant au moins un professionnel de la catégorie considérée (les données calculées sur l'ensemble des centres ayant fourni le renseignement sont indiquées en annexe).

**TABLEAU 32 : Composition de l'équipe de salariés
(postes salariés/ETP)**

	Nombre de centres disposant de ce type de personnel	Nombre de postes salariés *	Nombre de postes ETP *
Médecins	22	1,8	0,4
Psychiatres	19	1,9	0,3
Généralistes	8	1,4	0,3
Autres spécialistes	1	1	0,2
Psychologues	30	1,4	0,9
Para-médical	12	2,6	2,1
Educateurs	50	5,1	4,7
Assistantes sociales	8	1	0,5
Autres travailleurs sociaux	19	2,7	2,3
Techniciens	12	2,6	2,4
Administratifs	42	1,8	1
Autres	23	1,7	1,1

* : moyenne calculée sur les seuls centres disposant de ce type de personnel.

La composition des équipes de salariés varie en fonction du type de la structure

TABLEAU 33 : Composition de l'équipe de salariés (postes salariés et ETP)
(nombre moyen de postes calculé sur les structures possédant au moins un
professionnel de la catégorie considérée)

	Total sur l'ensemble du dispositif (N = 57)		Hébergement collectif (N = 35)		Appartements thérapeutiques (N = 22)	
	Salariés	ETP	Salariés	ETP	Salariés	ETP
Médecins	1,8	0,4	1,9	0,5	1,3	0,2
Psychiatres	1,9	0,3	2,1	0,4	1	0,1
Généralistes	1,4	0,3	1,4	0,3	1	0,1
Autres spécialistes	1	0,2	1	0,2	-	-
Psychologues	1,4	0,9	1,6	1,1	1,2	0,6
Para-médical	2,6	2,1	3	2,4	1	1
Educateurs	5,1	4,7	5,9	5,5	3,3	2,9
Assistanates sociales	1	0,5	1	0,4	1	0,5
Autres travailleurs sociaux	2,7	2,3	2,7	2,3	2,7	2,1
Techniciens	2,6	2,4	2,6	2,4	-	-
Administratifs	1,8	1	1,9	1,1	1,7	0,8
Autres	1,7	1,1	1,7	1,1	1,5	0,9

III - PERSONNEL N'EMARGEANT PAS AU BUDGET DU CENTRE (ANNEXES 4E - 4F)

III.1 Mise à disposition de personnel

Seuls 8 centres déclarent bénéficier de personnel mis à disposition dont 7 sont des centres en hébergement collectif.

Le nombre de personnes mises à disposition varie de 1 à 9. Ce personnel ne représente que 0.8 ETP en moyenne (maximum 2 ETP). On rappelle que dans les centres d'accueil, le nombre moyen d'ETP mis à disposition était égal à 2.

Les personnels ainsi mis à disposition sont détaillés dans le tableau 34.

TABLEAU 34 : Types de professionnels mis à disposition dans les centres de soins avec hébergement

Professions	Nombre de centres
Directeurs	2
Médecins	-
Infirmiers et para-médical	1
Psychologues	1
Educateurs spécialisés	1
Autres travailleurs sociaux	-
Administratifs	2
Autres	5

Les structures mettant ces personnels à disposition sont :

- Hôpital : 1 centre
- Organismes publics : 2 centres
- Autres : 5 centres

III.2 Personnel bénévole

Le nombre moyen de bénévoles, rapporté aux seuls centres en bénéficiant (7 centres sur 57) est de 2.6 par centre (contre 5.1 pour les centres d'accueil). Il varie entre 1 et 6.

Le personnel bénévole représente systématiquement moins d'un ETP.

Les postes occupés par les bénévoles sont détaillés dans le tableau 35.

TABLEAU 35 : Postes occupés par le personnel bénévole

Postes occupés par les bénévoles	Nombre de centres (N = 8)
Directeurs	-
Médecins	-
Infirmiers et para-médical	-
Psychologues	2
Educateurs	1
Assistantes sociales	1
Autres travailleurs sociaux	1
Administratifs	1
Personnel d'entretien	-
Autres	-

4 centres n'ont pas répondu à la question.

IV - AGE DES SALARIES ET ANCIENNETE DANS LA STRUCTURE (ANNEXES 4G A 4I)

La plupart des salariés sont âgés de 30 à 49 ans, la tranche d'âge la plus représentée étant constituée par les 30-39 ans.

TABLEAU 36 : Age des salariés des équipes (nombre moyen)

	Total sur l'ensemble du dispositif (N = 57)	Hébergement collectif (N = 35)	Appartements thérapeutiques (N = 22)
Moins de 30 ans	1,6	2	1
30 à 39 ans	5,2	5,9	4
40 à 49 ans	3,3	4,3	1,6
50 ans et plus	0,5	0,8	0,1

Les centres les plus anciens (crées avant 1980) et principalement les centres en hébergement collectif, sont ceux où l'on compte le plus de salariés âgés de 40 à 49 ans (4,9 en moyenne par centre contre 1,9 dans les centres créés après 1980).

C'est aussi en milieu rural, là où le dispositif est essentiellement constitué de centres en hébergement collectif que se trouve la plus forte proportion de salariés ayant dépassé les 40 ans.

TABLEAU 37 : Age des salariés en fonction du lieu d'implantation de la structure
(nombre moyen de salariés)

	Ensemble (N = 57)	Milieu urbain (N = 39)	Milieu rural (N = 15)
Moins de 30 ans	1,6	1,5	1,5
30 à 39 ans	5,2	5	5,5
40 à 49 ans	3,3	2,7	4,8
50 ans et plus	0,5	0,3	1



V - ANCIENNETE DES SALARIES (ANNEXE 4J)

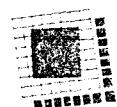
L'ancienneté des salariés dans le centre varie selon le type de la structure.

**TABLEAU 38 : Ancienneté des salariés en fonction du type de structure
(nombre moyen de salariés)**

	Total sur l'ensemble du dispositif (N = 57)	Hébergement collectif (N = 35)	Appartements thérapeutiques (N = 22)
Moins d'un an	1,7	2	1,3
1 à 3 ans	2,9	3,2	2,4
3 à 5 ans	1,6	2,1	1
5 à 10 ans	2,4	3,2	1
10 ans et plus	1,9	2,5	1

Les appartements thérapeutiques disposent d'un personnel en place, la plupart du temps, depuis moins de 3 ans, alors que les centres en hébergement collectif comptent parmi leur personnel un nombre important de salariés en poste depuis une longue date (5 ans et plus).

L'ancienneté des salariés dans la structure varie en fonction du lieu d'implantation de la structure.



DEMOSCOPIE

**TABLEAU 39 : Ancienneté des salariés en fonction du lieu d'implantation
(nombre moyen de salariés)**

	Ensemble (N = 57)	Milieu urbain (N = 39)	Milieu rural (N = 15)
Moins d'un an	1,7	1,8	1,5
1 à 3 ans	2,9	2,7	3,1
3 à 5 ans	1,6	1,7	1,5
5 à 10 ans	2,4	1,7	3,8
10 ans et plus	1,9	1,5	3

C'est en milieu rural que l'on rencontre les salariés en fonction dans la même structure depuis le plus longtemps.

VI - ROTATION DU PERSONNEL

(ANNEXE 4K)

Cette notion a été appréhendée en rapportant le nombre de départ de salariés au cours des deux dernières années au nombre total de salariés que compte la structure.

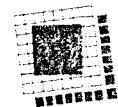
|| Le turn-over est important au sein du dispositif puisqu'il concerne sur un espace de 2 ans 24 % du personnel. La rotation semble par ailleurs plus forte dans les centres les plus récents (29 % après 1980, 18 % auparavant) et dans ceux implantés en milieu urbain (27 contre 16 % en milieu rural).

VII - NIVEAU DE QUALIFICATION DES EQUIPES DE SALARIES (ANNEXE 4L)

Les deux tiers des centres du dispositif (63 %) déclarent employer des salariés dans des postes sans rapport avec leur formation initiale. Cette situation concerne en moyenne 1,7 salarié par centre. Elle est plutôt commune aux centres en hébergement collectif (2,1 salariés en moyenne contre seulement 0,9 salarié en appartements thérapeutiques).

**CONVENTION COLLECTIVE REGISSANT
LE PERSONNEL (SI LA STRUCTURE EST
GEREE SOUS FORME ASSOCIATIVE)**

CONVENTION COLLECTIVE	ENSEMBLE (N = 57)	HEBERGEMENT COLLECTIF (N = 35)	APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES (N = 22)
- 1966	31	16	15
- 1951	18	13	5
- Autres convention	6	4	2
- Sans convention	-	-	-
- Statut non associatif.....	-	-	-
- NSP/SR	2	2	-



CHAPITRE 8

ACTIVITES DES CENTRES

- I - NOMBRE DE PERSONNES HEBERGEES
- II - NOMBRE DE DEMANDES REÇUES
- III - NOMBRE DE JOURNEES D'HEBERGEMENT REALISEES
- IV - DUREE MOYENNE DE SEJOUR
- V - TAUX D'OCCUPATION DES CENTRES DE SOINS AVEC
HEBERGEMENT
- VI - NOMBRE DE JOURS DE FERMETURE AU PUBLIC EN 1991
- VII - RATIO LITS/PERSONNELS
- VIII - DETERMINATION DU PRIX DE JOURNEE

I - NOMBRE DE PERSONNES HEBERGEES (ANNEXE 5A)

Le nombre moyen de personnes hébergées en 1991 était de 44 par centre (minimum 5, maximum 282).

Compte tenu de valeurs excentrées, la médiane constitue une indication plus intéressante, elle est égale à 34.

Au total, 2510 personnes ont été accueillies dans l'ensemble du dispositif.

TABLEAU 40 : Nombre de toxicomanes reçus en 1991 en centres de soins avec hébergement

	Nombre de centres (N = 57)
5 à 10	6
11 à 20	8
21 à 50	30
51 à 100	9
101 et plus	4

24 centres déclarent avoir reçu des couples en 1991 dont 16 avec enfants et 8 sans enfants.

Il s'agissait alors essentiellement d'un hébergement en appartements thérapeutiques.

II - NOMBRE DE DEMANDES REÇUES (ANNEXES 5B A 5D)

Selon l'estimation faite par les directeurs de centres 21 152 demandes (dont 12 921 demandes écrites et 8231 demandes par téléphone) auraient été adressées sur l'ensemble des centres.

Ce nombre semble particulièrement important en regard du nombre de places disponibles (plus de 8 "demandes" pour une personne hébergée). Cependant, toutes les demandes ne peuvent être considérées sur un même pied. Ainsi semble-t-il d'usage courant pour les toxicomanes d'effectuer simultanément des demandes auprès de plusieurs centres.

Un concept plus fin que la "demande" a été proposé : l'"indication". Laissé à l'appréciation de chaque directeur, ce concept a toutefois probablement lui aussi été l'objet d'interprétations divergentes.

Un déficit certain apparaît cependant puisque, selon les répondants :

- 8 569 "indications" n'ont pu être satisfaites faute de place (199 indications non satisfaites en moyenne par centre),
- 3 284 "indications" ont été orientées par le centre (102 indications orientées en moyenne par centre).

III - NOMBRE DE JOURNEES D'HEBERGEMENT REALISEES

157 500 journées d'hébergement ont été réalisées en 1991 (2 763 par centre) soit :

- 109 300 journées en centres d'hébergement collectif (3 123 journées par centre),
- 48 200 journées en appartements thérapeutiques (2 191 journées par centre).



IV - DUREE MOYENNE DE SEJOUR (ANNEXE 5E)

La durée moyenne de séjour d'un résident dans un centre de soins avec hébergement est de 111 jours (minimum 6 jours, maximum 264 jours).

Elle varie selon le type de la structure et apparaît sensiblement plus courte en centre d'hébergement collectif (96 jours) qu'en appartements thérapeutiques (133 jours).

V. TAUX D'OCCUPATION DES CENTRES DE SOINS AVEC HÉBERGEMENT (ANNEXE 5F)

Le taux d'occupation a été calculé par les directeurs eux-mêmes à partir de la base de calcul suivante :

- journées d'hébergement réalisées/nombre de lits x 365 jours

Le taux d'occupation moyen est égal à 77,5 % ; il est plus élevé en appartements thérapeutiques qu'en centres d'hébergement collectif.

Par ailleurs, il apparaît que ces taux ont progressé par rapport à l'année 1990 dans les appartements thérapeutiques. Ils sont par contre restés stables en hébergement collectif.

TABLEAU 41 : Taux d'occupation moyens 1990 et 1991 des centres de soins avec hébergement

	Total sur l'ensemble du dispositif (N = 57) %	Hébergement collectif (N = 35) %	Appartements thérapeutiques (N = 22) %
Taux d'occupation moyen en 91 (médiane)	78 (82)	75 (80)	82 (85,5)
Taux d'occupation moyen en 90 (médiane)	69 (80)	73 (81,5)	62 (79,5)

Les taux médians observés témoignent d'une activité soutenue et sont à rapprocher des taux d'occupation relevés dans de nombreux services hospitaliers.

Le taux d'occupation moyen est plus élevé dans les centres de création récente (80 % dans les centres créés après 1980, 74 % auparavant).

Il est particulièrement élevé dans les appartements thérapeutiques datant d'après 80 (84 %).

Il évolue en proportion inverse du nombre de personnes reçues.

TABLEAU 42 : Taux d'occupation 1991 en fonction du nombre de personnes reçues

	Ensemble (N = 57) %	30 ou moins (N = 23) %	31 à 50 (N = 21) %	51 et plus (N = 13) %
Taux d'occupation moyen en 1991	78	84	75	69



DEMOSCOPIE

VI - NOMBRE DE JOURS DE FERMETURE AU PUBLIC EN 1991

Peu de centres ont fermé lors de l'année 1991 (1 sur 6 environ). }

TABLEAU 43 : Nombre de jours de fermeture du centre

Nombre de centres (N = 57)	
0 1 à 15 j 16 à 31 j Plus de 31 j	47 2 4 4

Moyenne : 34 jours (moyenne dans les centres ayant effectivement fermé)

Minimum : 8 jours

Maximum : 90 jours



DEMOSCOPE

VII - RATIO LITS/PERSONNELS

Quelques ratios mettant en relation le nombre de personnel et le nombre de lits sont proposés dans le tableau suivant

TABLEAU 44 : Ratios lits/personnel

	Total sur l'ensemble du dispositif (N = 57)	Hébergement collectif (N = 35)	Appartements thérapeutiques (N = 22)
Nombre de lits réels/ nombre de salariés	1	0,9	1,3
Nombre de lits réels/ nombre d'ETP	1,4	1,2	1,4
Nombre de lits agréés/ nombre d'ETP	1,3	1,1	1,7
Nombre de lits agréés/ nombre de salariés	1	0,9	1,1

VIII - DETERMINATION DU PRIX DE JOURNEE

Ce coût, approché en rapportant le nombre de journées d'hébergement réalisé par les centres au budget global de ceux-ci, reflète très mal la diversité et la richesse des prises en charge réalisées.

Cet indicateur classique de la gestion hospitalière ne peut être occulté dans l'analyse du dispositif de prise en charge des toxicomanes. Une éventuelle utilisation à visée normative se doit toutefois d'en connaître les limites.

Prix de journée d'hébergement	: 836 F
Prix de journée d'hébergement collectif	: 955 F
Prix de journée en appartements thérapeutiques	: 565 F



Le prix journée semble moins élevé dans les centres de création très récente (après 85) où dominent les appartements thérapeutiques.

**TABLEAU 45 : Prix de journée en fonction de la date de création du centre
(prix moyen arrondi)**

	Ensemble (N = 57)	Entre 1970-1975 (N = 6)	Entre 1976-1980 (N = 19)	Entre 1981-1985 (N = 13)	Après 1985 (N = 18)
prix de journée moyen	800 F	1 200 F	900 F	900 F	600 F

CHAPITRE 9

L'ENTREE DU RESIDENT

- I - FILIERES D'ORIENTATION DES TOXICOMANES VERS LES CENTRES AVEC HEBERGEMENT**
- II - DELAIS D'ATTENTE**
- III - MODALITES D'ADMISSION PRIVILEGIEES**
- IV - READMISSIONS AU CENTRE**
- V - ATTENTION PORTEE A L'EQUILIBRE DU GROUPE**
- VI - EVALUATION DE L'ETAT DE SANTE**
- VII - MOTIFS DE REFUS SYSTEMATIQUE**

I - FILIERES D'ORIENTATION DES TOXICOMANES VERS LES CENTRES AVEC HEBERGEMENT (ANNEXES 6A A 6C)

La proportion moyenne de toxicomanes adressés dans chaque centre par différents canaux est détaillé dans le tableau suivant.

Il apparaît donc que les centres d'accueil (du département et hors du département) sont à l'origine de la démarche de la plupart des résidents.

On notera cependant la part relativement importante que représentent les demandes personnelles.

**TABLEAU 46 : Part des différents organismes ou structures adressant des toxicomanes aux centres de soins avec hébergement
(Proportion moyenne de toxicomanes adressés par différents canaux)**

Filières d'orientation	Total sur l'ensemble du dispositif (N = 57) %	Hébergement collectif (N = 35) %	Appartements thérapeutiques (N = 22) %
Centre d'accueil du dépt.	16	10	25
Centre d'accueil hors dept.	32	46	13
Autres centres avec héberg.	6	4	8
Prison	4	4	3
Justice	2	2	2
Services sociaux	6	6	6
Hôpital	8	8	9
Médecine extra-hospitalière	2	2	1
Famille/entourage	4	4	5
Demande personnelle	17	14	23
Autres	3	2	5
Total	100	100	100

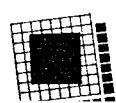


Les centres d'hébergement collectif reçoivent une très forte proportion de résidents adressés par des centres d'accueil situés hors du département, alors que les appartements thérapeutiques accueillent plus volontiers des toxicomanes adressés par des centres d'accueil de proximité ou encore des toxicomanes a priori adressés par aucune structure. On constate que ces résultats sont tout à fait corrélés à ceux observés pour la couverture géographique assurée par les deux types de structure.

La part relative des structures ou organismes adresseurs varie également en fonction du lieu d'implantation de la structure d'hébergement.

TABLEAU 47 : Part des différents organismes ou structures adressant des toxicomanes aux centres d'hébergement en fonction du lieu d'implantation (%)

	Ensemble (N = 57) %	Milieu urbain (N = 39) %	Milieu rural (N = 15) %
Centre d'accueil du dépt.	16	21	5
Centre d'accueil hors dept.	32	22	53
Autres centres avec héberg.	6	6	4
Prison	4	4	3
Justice	2	2	2
Services sociaux	6	7	4
Hôpital	8	9	8
Médecine extra-hospitalière	2	2	1
Famille/entourage	4	5	3
Demande personnelle	17	19	24
Autres	3	3	2



II - DELAIS D'ATTENTE (ANNEXE 6D)

Le délai moyen d'attente pour une admission est égal à 29 jours (médiane : 20 jours). Ce délai est un peu plus court en hébergement collectif qu'en appartements thérapeutiques (moyenne : 27 jours contre 32).

Les délais d'attente les plus longs sont surtout repérés dans les centres de création récente (après 1985) et dans les centres implantés en milieu rural.

**TABLEAU 48: Délais moyens d'attente pour une admission en fonction
de la date de création de la structure
(Moyennes de valeurs moyennes)**

	Ensemble (N = 57)	Entre 1970-1975 (N = 6)	Entre 1976-1980 (N = 19)	Entre 1981-1985 (N = 13)	Après 1985 (N = 18)
Délai moyen d'attente	29 j	25 j	26 j	24 j	38 j

**TABLEAU 49 : Délais moyens d'attente pour une admission en fonction
du lieu d'implantation de la structure**

	Ensemble (N = 57)	Milieu urbain (N = 39)	Milieu rural (N = 17)
Délai moyen d'attente	29 j	27 j	34 j

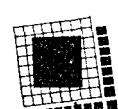
Si l'on considère l'ensemble des centres ayant renseigné la question, les délais d'attente pour une admission sembleraient augmenter par rapport aux années précédentes dans 57 % des cas.

En milieu rural, ces délais d'attente augmenteraient de façon plus importante.

Ce délai est jugé en augmentation dans environ la moitié des centres. Ceci est particulièrement net en milieu rural.

**TABLEAU 50 : Evolution des délais d'admission en fonction du lieu d'implantation
(nombre de centres)**

	Ensemble (N = 57)	Milieu urbain (N = 39)	Milieu rural (N = 17)
En forte augmentation	18	9	9
En augmentation modérée	10	8	2
A peu près stable	16	12	4
En forte diminution	-	-	-
En diminution modérée	-	-	-
Pas de référence (création récente)	5	4	1
NSP/SR	8	6	1



III - MODALITES D'ADMISSION PRIVILEGIEES (ANNEXES 6E A 6H)

Le tableau suivant indique les modalités d'admission les plus fréquemment pratiquées par les centres.

**TABLEAU 51 : Modalités d'admission privilégiées par les centres
(nombre de centres)**

	Total sur l'ensemble du dispositif (N = 57)	Hébergement collectif (N = 35)	Appartements thérapeutiques (N = 22)
<i>(plusieurs réponses possibles)</i>			
Séjour de pré-admission	6	6	-
Entretien préalable	34	19	15
Acceptation directe	10	8	2
Rencontre préalable	23	12	11
Suivi psychologique antérieur	7	3	4
Entretiens téléphoniques réguliers	28	22	6

L'entretien en face à face préalable et les entretiens téléphoniques semblent être les modalités privilégiées par les centres d'hébergement collectif.

L'entretien préalable et/ou la rencontre initiale avec un membre de l'équipe sont les pratiques d'admission privilégiées dans les appartements thérapeutiques.

En fait, ces pratiques d'admission s'expliquent en partie par les lieux d'implantation des structures. Ainsi les structures implantées en milieu rural (hébergement collectif majoritairement) pratiquent essentiellement les entretiens téléphoniques.

A l'inverse, les structures urbaines d'accès facile peuvent plus aisément recourir à des entretiens et des rencontres préalables à l'admission.

Au moment de l'admission, presque tous les centres du dispositif, proposent un "contrat" explicite, soit oral, soit signé, au nouvel arrivant.

TABLEAU 52 : Proposition ou non d'un "contrat" explicite au moment de l'admission

	Total sur l'ensemble du dispositif (N = 57)	Hébergement collectif (N = 35)	Appartements thérapeutiques (N = 22)
Contrat signé	29	13	16
Contrat passé oralement	24	19	5
Pas de contrat	4	3	1

Le "contrat" passé oralement avec le résident est surtout le fait des centres en hébergement collectif (54 % contre 22 % en appartements thérapeutiques). A l'inverse, les appartements thérapeutiques exigent dans leur très grande majorité (73 % des cas) un "contrat" signé du postulant.

IV - READMISSIONS AU CENTRE (ANNEXE 6I)

La plupart des centres (86 %) déclarent possibles les réadmissions dans la structure. Pour plus de la moitié d'entre eux (59 %), aucun délai minimum n'est requis.

V - ATTENTION PORTEE A L'EQUILIBRE DU GROUPE (ANNEXE 6J)

Lors de l'admission d'un nouveau résident, plus des deux tiers des centres déclarent attacher de l'importance à l'incidence de cette nouvelle admission sur l'équilibre du groupe. C'est évidemment en hébergement collectif que cette préoccupation est la plus forte (91 % des cas).

**TABLEAU 53 : Attention portée à l'équilibre de la composition du groupe
(nombre de centres)**

	Total sur l'ensemble du dispositif (N = 57)	Hébergement collectif (N = 35)	Appartements thérapeutiques (N = 22)
Oui, systématiquement	19	13	6
Oui, parfois	21	19	2
Non	16	3	13
NSP/SR	1	-	1

En milieu rural, l'équilibre du groupe semble être une préoccupation extrêmement importante : 14 des 15 centres implantés en milieu rural déclarent être attachés à cette dimension.

VI - EVALUATION DE L'ETAT DE SANTE (ANNEXE 6K)

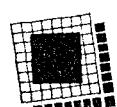
L'évaluation de l'état de santé du résident à son arrivée au centre est une pratique courante mais non systématique des centres de soins avec hébergement.

Elle se fait d'ailleurs de manière beaucoup moins systématique en appartements thérapeutiques qu'en hébergement collectif.

TABLEAU 54 : Evaluation de l'état de santé du résident à son arrivée au centre

	Total sur l'ensemble du dispositif (N = 57)	Hébergement collectif (N = 35)	Appartements thérapeutiques (N = 22)
Systématiquement	15	14	1
Au cas par cas	34	17	17
Jamais	7	3	4

La pratique d'une évaluation médicale apparaît tout à fait indépendante de la présence ou non d'un médecin dans le centre.



VII - MOTIFS DE REFUS SYSTEMATIQUE (ANNEXE 6K)

Le tableau suivant énumère la liste des facteurs susceptibles d'occasionner systématiquement un refus d'admission au centre de soins avec hébergement

TABLEAU 55 : Facteurs constituant un motif de refus systématique d'admission au centre (nombre de centres)

<i>(plusieurs réponses possibles)</i>	Total sur l'ensemble du dispositif (N = 57)	Hébergement collectif (N = 35)	Appartements thérapeutiques (N = 22)
Motivation personnelle insuffisante	35	19	16
Sexe	1	-	1
Age	13	11	2
<u>Non sevré</u>	46	30	16
Pathologie médicale	4	3	1
Porteur VIH asymptomatique	0	0	0
Porteur VIH symptomatique	0	0	0
Handicapé physique sévère	29	22	7
Couple	25	21	4
Présence d'enfants	30	25	5
Femme enceinte	6	5	1
Pathologie mentale	27	17	10
Nature de la structure qui l'envoie	2	2	0
Grand banditisme	19	12	7
Transexualité	3	2	1

CHAPITRE 10

LE SEJOUR DU RESIDENT

- I - GESTION DU TEMPS DES RESIDENTS**
- II - PARTICIPATION AUX FRAIS DE SEJOUR ET PERCEPTION D'INDEMNITES**
- III - ASPECT MEDICAL DU SEJOUR**

I. GESTION DU TEMPS DES RESIDENTS

Dans tous les cas, une certaine gestion du temps des résidents pendant leur séjour est réalisée. Compte tenu de la spécificité des deux types de structure, celle-ci prend des formes diverses selon qu'il s'agit d'un séjour en hébergement collectif ou d'un séjour en appartement thérapeutique.

**TABLEAU 56 : Gestion du temps des résidents pendant le séjour
(nombre de centres)**

	Total sur l'ensemble du dispositif (N = 57)	Hébergement collectif (N = 35)	Appartements thérapeutiques (N = 22)
Emploi du temps commun à l'ensemble des résidents	32	28	4
Gestion du temps adaptée à chaque situation	44	23	21

Par ailleurs, la participation des résidents à la maintenance des locaux et à la préparation des repas est requise par pratiquement tous les centres du dispositif :

- Déclarant faire participer les résidents à la maintenance des locaux : 54 centres (95 %)
dont hébergement collectif : 35 (100 %)
appartements thérapeutiques : 19 (86 %)

- déclarant faire participer les résidents à la préparation des repas : 48 centres (84 %)
dont hébergement collectif : 30 (86 %)
appartements thérapeutiques : 18 (82 %)

II - PARTICIPATION AUX FRAIS DE SEJOUR ET PERCEPTION D'INDEMNITES (ANNEXES 7A A 7C)

Un peu plus du tiers des centres (38 % des cas) déclarent demander une participation aux résidents pour leur séjour.

Cette pratique est très peu répandue en hébergement collectif alors qu'elle est majoritaire dans les appartements thérapeutiques.

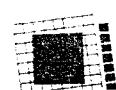
Quand une participation est demandée au résident pour le séjour, elle est en moyenne égale à 714 F (584 F en hébergement collectif, 753 F en appartement thérapeutique).

TABLEAU 57 : Participation des résidents aux frais de séjour (nombre de centres)

	Total sur l'ensemble du dispositif (N = 57)	Hébergement collectif (N = 35)	Appartements thérapeutiques (N = 22)
Oui	22	5	17
Non	35	30	5

La participation aux frais de séjour est essentiellement le fait des centres de création récente (un centre sur deux après 81, un centre sur quatre auparavant).

Elle est aussi le fait des centres implantés en milieu urbain (un centre sur deux ; et seulement 1 sur 17 en milieu rural ou semi-urbain). On notera par ailleurs que dans les deux tiers des cas, aucune rémunération n'est accordée par les centres aux résidents.



III - ASPECT MEDICAL DU SEJOUR (ANNEXES 7D A 7G)

Dans un peu moins de la moitié des cas (47 %), un test de dépistage du VIH est systématiquement proposé au résident, par ailleurs le tiers des centres propose systématiquement un test de dépistage de l'hépatite. Dans les deux cas, ces propositions sont plus fréquemment faites par les centres d'hébergement collectif.

**TABLEAU 58 : Proposition systématique de tests de dépistage (VIH et hépatite)
(nombre de centres)**

	Total sur l'ensemble du dispositif (N = 57)	Hébergement collectif (N = 35)	Appartements thérapeutiques (N = 22)
Test de dépistage du VIH	27	19	8
Test de dépistage de l'hépatite	17	13	4

D'une manière générale, la problématique "santé physique" est perçue par les centres comme beaucoup plus préoccupante qu'auparavant, que ce soit ou non lié au problème du VIH.

**TABLEAU 59 : Accentuation de la problématique santé physique
(nombre de centres)**

	Total sur l'ensemble du dispositif (N = 57)	Hébergement collectif (N = 35)	Appartements thérapeutiques (N = 22)
non, pas spécialement	8	5	3
Oui, en raison d'un plus grand nombre de porteurs du VIH	30	19	11
Oui, même indépendamment des problèmes liés au VIH	27	16	11



Dans la quasi-totalité des centres (54 sur 57), il est possible de faire suivre aux résidents un traitement médicamenteux pour problèmes somatiques. Par contre, s'agissant de problèmes psychiatriques, seuls 58 % des centres offrent à leurs résidents la possibilité de suivre un traitement médicamenteux. Néanmoins, cette possibilité est offerte dans la quasi-totalité des centres avec appartements thérapeutiques.

En général, le suivi médical ou psychiatrique est assuré à l'extérieur du centre (84 % des cas), que celui-ci dispose ou non de médecin. C'est bien évidemment en centre d'hébergement collectif que la possibilité d'un suivi médical dans le centre même est la plus fréquente (54 % des cas contre seulement 41 % en appartements thérapeutiques).

Le financement des dépenses de santé (assuré dans les trois quarts des cas par des avances faites par le centre) semble souvent poser problème, en particulier en hébergement collectif.

TABLEAU 60 : Financement des dépenses de santé (nombre de centres)

"Le financement des dépenses de santé pose-t-il problème ?"

	Total sur l'ensemble du dispositif (N = 57)	Hébergement collectif (N = 35)	Appartements thérapeutiques (N = 22)
Souvent	22	14	8
Parfois	23	13	10
Rarement	11	8	3
NSP/SR	1	-	1

CHAPITRE 11

LA PRISE EN CHARGE ET LE SUIVI

- I - MODALITES DE PRISE EN CHARGE
- II - SUIVI DES ANCIENS RESIDENTS ET TRAVAIL AVEC LES FAMILLES
- III - EVOLUTION DES DIFFERENTES MODALITES DE PRISE EN CHARGE
- IV - DECOMPOSITION DES DIFFERENTES ACTIVITES DES CENTRES
- V - EVOLUTION DU PROJET D'ORIGINE
- ...

I. **MODALITES DE PRISE EN CHARGE** (Annexes 8A)

Il était demandé aux directeurs d'indiquer les modalités de prise en charge privilégiés par leur centre.

Néanmoins, il paraît assez difficile de ranger leur activité dans telle ou telle rubrique, et donc d'avoir des réponses exclusives.

Les modalités de prise en charge privilégiées par les centres sont rarement exclusives. Il est ainsi pratiquement impossible de distinguer la prise en charge psycho-thérapeutique, de la prise en charge en charge sociale et éducative.

TABLEAU 61

MODALITES DE PRISE EN CHARGE PRIVILEGIEES (NOMBRE DE CENTRES)

MODALITES	ENSEMBLE (N = 57)	HEBERGE- MENT COLLECTIF (N = 35)	APPARTE- MENTS THERAPEU- TIQUES (N = 22)
- Prise en charge psychothérapeutique .	48	30	18
- Prise en charge sociale ou éducative	55	33	22
- Démarches de soins somatiques	40	26	14
- Activités occupationnelles	25	20	5
- Ateliers de production	10	7	3
- Formation pré-professionnelle	8	5	3
- Suivi de démarches administra- tives et sociales.....	52	31	21
- Organisation collective (vie de l'institution)	35	30	5

c'est tout naturellement dans les centres en hébergement collectif qu'activités occupationnelles et organisation autour de la vie de l'institution sont les plus fréquemment citées.



Des évolutions dans les modalités de prise en charge semblent s'être opérées en fonction de la date de création des centres.

Ainsi prise en charge psycho-thérapeutique, démarches de soins somatiques et organisation collective autour de la vie de l'institution sont plus souvent citées par les centres les plus anciens.

A l'inverse, la formation pré-professionnelle semble être une orientation plutôt privilégiée par les centres récents

TABLEAU 62

**MODALITES DE PRISE EN CHARGE PRIVILEGIEES
EN FONCTION DE L'ANNEE DE CREATION DU CENTRE
(NOMBRE DE CENTRES)**

MODALITES	ENSEMBLE (N = 57)	JUSQU'EN 1980 (N = 25)	APRES 1980 (N = 31)
- Prise en charge psychothérapeutique.....	48	21	26
- Prise en charge sociale ou éducative	55	23	31
- Démarches de soins somatiques.....	40	20	19
- Activités occupationnelles	25	14	10
- Ateliers de production	10	6	4
- Formation pré-professionnelle	8	2	5
- Suivi de démarches administratives et sociales	52	21	30
- Organisation collective (vie de l'institution).....	35	20	14

Les modalités de prise en charge varient également en fonction d'implantation de la structure.

TABLEAU 63

**MODALITES DE PRISE EN
CHARGE PRIVILEGIEES EN FONCTION DU
LIEU D'IMPLANTATION
(NOMBRE DE CENTRES)**

MODALITES	ENSEMBLE (N = 57)	MILIEU URBAIN (N = 39)	MILIEU RURAL (N = 17)
- Prise en charge psychothé- peutique	48	33	14
- Prise en charge sociale ou éducative	55	37	17
- Démarches de soins somatiques	40	27	12
- Activités occupationnelles	25	14	11
- Ateliers de production	10	4	6
- Formation pré-professionnelle	8	5	3
- Suivi de démarches adminis- tratives et sociales	52	35	16
- Organisation collective (vie de l'institution).....	35	20	14

**II. SUIVI DES ANCIENS RESIDENTS ET TRAVAIL AVEC LES FAMILLES
(Annexes 8B à 8D)**

Le suivi des anciens résidents est une pratique courante.

Le travail avec les familles et l'entourage est par contre beaucoup moins fréquent.

TABLEAU 64

**TRAVAIL AVEC LES FAMILLES
ET L'ENTOURAGE ET SUIVI DES ANCIENS RESIDENTS
(NOMBRE DE CENTRES)**

FREQUENCE	TRAVAIL AVEC LES FAMILLES ET L'ENTOURAGE	SUIVI DES ANCIENS RESIDENTS
- Systématique	1	3
- Courant	28	41
- Rare	21	12
- Exceptionnel	7	1

Le suivi des anciens résidents est plus souvent cité par les directeurs d'appartements thérapeutiques (95 % des cas contre 66 % seulement en hébergement collectif).

III. EVOLUTION DES DIFFERENTES MODALITES DE PRISE EN CHARGE (Annexes 8E et 8F)

Certaines modalités de prise en charge ont tendance à se développer de l'avis des directeurs de centres : ainsi la prise en charge psycho-thérapeutique, la prise en charge sociale et éducative et les démarches de soins somatiques.

Peu d'activités sont par contre jugées en régression. Toutefois, les activités occupationnelles et les ateliers de production semblent connaître un léger recul ; ce dernier point concerne bien évidemment les centres en hébergement collectif.

TABLEAU 65

EVOLUTION DES DIFFERENTES MODALITES DE PRISE EN CHARGE (N = 57)

(NOMBRE DE CENTRES)

MODALITES	TENDANCE A SE DEVELOPPER	TENDANCE A REGRESSER
- Prise en charge psycho-thérapeutique.....	36	1
- Prise en charge sociale ou éducative	31	1
- Démarches de soins somatiques	38	1
- Activités occupationnelles	7	10
- Ateliers (de production).....	4	9
- Formation pré-professionnelle	2	3
- Suivi des dossiers de démarches administratives et sociales.....	37	2
- Organisation collective (vie de l'institution)	8	5
- Travail avec les familles	18	3
- Suivi des anciens résidents	27	6
- NSP/SR	1	29

IV. DECOMPOSITION DES DIFFERENTES ACTIVITES DES CENTRES
(Annexe 8G)

Le tableau suivant détaille la part occupée par chaque type d'activité parmi l'ensemble des activités du centre.

TABLEAU 66
PART DES DIFFERENTS ACTIVITES DANS
L'ACTIVITE GLOBALE DES CENTRES
(POURCENTAGES MOYENS)

ACTIVITES	ENSEMBLE (N = 57)	HEBERGE- MENT COLLECTIF (N = 39)	APPARTE- MENTS THERAPEU- TIQUES (N = 17)
- Gestion du quotidien.....	22	21	22
- Entretiens collectifs ou individuels..	19	17	23
- Accompagnement des sorties et démarches individuelles	9	9	11
- Activités occupationnelles	9	12	4
- Encadrement du groupe (loisir ou professionnel) externe	8	11	4
- Gestion et tâches administratives ...	8	9	7
- Coordination interne	7	7	6
- Suivi des anciens résidents	4	3	7
- Coordination inter-institutionnelle .	4	3	5
- Echanges professionnels (réunions, congrès).....	3	3	3
- Travail avec les familles	3	2	5
- Documentation, recherche, formation continue	2	2	2
- Actions de formation	2	2	1
TOTAL	100	100	100

La gestion du quotidien et les entretiens représentent 40 % des activités des centres.

En hébergement collectif, on notera la part non négligeable que représentent les activités occupationnelles et l'encadrement du groupe (le quart des activités).

Une part identique est occupée, en appartements thérapeutiques par les entretiens.

La pratique d'entretiens est en fait très répandue dans les 2 types de structures. Elle revêt diverses formes non exclusives :

- Entretiens individuels systématiques 38 centres (67 %)
- Entretiens de groupe systématiques 16 centres (28 %)
- Entretiens à la demande du résident..... 50 centres (88 %)

C'est bien évidemment en hébergement collectif que l'entretien de groupe est le plus cité (34 % contre 18 % en appartements thérapeutiques).

- La distribution des activités en fonction du lieu d'implantation est parfaitement superposable à la répartition réalisée en fonction du type de structures.

TABLEAU 67

**PART DE CHACUNE DES ACTIVITES PARMI
L'ENSEMBLE DES ACTIVITES DU CENTRE
EN FONCTION DU LIEU D'IMPLANTATION**

(POURCENTAGES MOYENS)

ACTIVITES	ENSEMBLE (N = 57)	MILIEU URBAIN (N = 39)	MILIEU RURAL (N = 17)
- Gestion du quotidien.....	22	24	16
- Entretiens collectifs ou individuels	19	21	16
- Accompagnement des sorties et démarches individuelles	9	9	10
- Activités occupationnelles.....	9	7	15
- Encadrement du groupe (loisir ou professionnel) externe	8	6	11
- Gestion et tâches administratives.....	8	7	10
- Coordination interne	7	7	7
- Suivi des anciens résidents	4	5	3
- Coordination inter-institutionnelle	4	4	2
- Echanges professionnels (réunions, congrès)	3	3	4
- Travail avec les familles.....	3	4	2
- Documentation, recherche, formation continue	2	2	3
- Actions de formation.....	2	1	2
TOTAL	100	100	100

TABLEAU 67

**PART DE CHACUNE DES ACTIVITES PARMI
L'ENSEMBLE DES ACTIVITES DU CENTRE
EN FONCTION DU LIEU D'IMPLANTATION**

(POURCENTAGES MOYENS)

ACTIVITES	ENSEMBLE (N = 57)	MILIEU URBAIN (N = 39)	MILIEU RURAL (N = 17)
- Gestion du quotidien.....	22	24	16
- Entretiens collectifs ou individuels	19	21	16
- Accompagnement des sorties et démarches individuelles	9	9	10
- Activités occupationnelles.....	9	7	15
- Encadrement du groupe (loisir ou professionnel) externe	8	6	11
- Gestion et tâches administratives.....	8	7	10
- Coordination interne	7	7	7
- Suivi des anciens résidents	4	5	3
- Coordination inter-institutionnelle	4	4	2
- Echanges professionnels (réunions, congrès)	3	3	4
- Travail avec les familles.....	3	4	2
- Documentation, recherche, formation continue	2	2	3
- Actions de formation.....	2	1	2
TOTAL	100	100	100

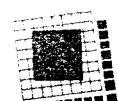
V EVOLUTION DU PROJET D'ORIGINE

La grande majorité des centres (81 % des cas), tant en hébergement collectif qu'en appartement thérapeutiques déclarent que leur projet a évolué.

Les conséquences essentielles de cette évolution concernent la nature des activités (et plus particulièrement en hébergement collectif) la durée du séjour, le nombre de salarié, les locaux et les profil des résidents (plus fortement en hébergement collectif).

TABLEAU 68
CONSEQUENCES MAJEURES DE L'EVOLUTION
DU PROJET D'ORIGINE
(NOMBRE DE CENTRES)

NATURE DE L'EVOLUTION	ENSEMBLE (N = 46)	HEBERGE- MENT COLLECTIF (N = 28)	APPARTE- MENTS THERAPEU- TIQUES (N = 18)
- Règlement intérieur	13	9	4
- Nature des activités	20	15	5
- Nombre de salariés.....	21	14	7
- Profil des intervenants	14	9	5
- Locaux	18	11	7
- Lieu d'implantation du centre.....	6	2	4
- Couverture géographique	8	5	3
- Profil des résidents	15	12	3
- Durée du séjour	21	15	6



CHAPITRE 12

RELATIONS AVEC LE RESEAU SPECIALISE ET LE RESEAU SANITAIRE ET SOCIAL

I - RELATIONS AVEC LE RESEAU SPECIALISE

II - RELATIONS AVEC LE RESEAU SANITAIRE ET SOCIAL

I. RELATIONS AVEC LE RESEAU SPECIALISE (Annexes 9A à 9C)

D'une manière générale, les contacts avec les centres d'accueil sont assez fréquents. Seuls 11 centres parmi les 57 déclarent avoir peu ou pas de relations avec les centres d'accueil.

TABLEAU 69

NATURE DES RELATIONS AVEC LES CENTRES D'ACCUEIL (NOMBRE DE CENTRES)

	ENSEMBLE (N = 57)	HEBERGE- MENT COLLECTIF (N = 35)	APPARTE- MENTS THERAPEU- TIQUES (N = 22)
- Relations régulières avec un réseau personnel d'intervenants.....	52	34	18
- Participation à des colloques professionnels.....	46	31	15
- Envoi de documentation à la demande.....	38	29	9
- Couplage institutionnel	17	9	8
- Peu de relations en dehors de contacts épisodiques au moment d'une admission	10	8	2
- Pas de relations directes	1	-	1
- Autres	7	6	1

Des évolutions semblent s'être produites en fonction de la date de création des centres. Ainsi, le couplage institutionnel est plus souvent cité par les centres de création récente (35 % contre 24 % pour les plus anciens).

Par contre, les centres les plus anciens, souvent des centres en hébergement collectif implantés en milieu rural, privilégient davantage l'envoi de documentation (88 % des cas) et la participation à des colloques (96 % des cas).

Les directeurs des centres de soins avec hébergement déclarent qu'en moyenne, parmi les centres leur adressant des toxicomanes, la moitié peuvent être considérés comme des correspondants habituels.

Ces centres d'accueils "correspondants" fournissent en moyenne la moitié de la population accueillie dans les centres du dispositif.

Les deux tiers des directeurs interrogés relèvent une tendance à élargir leur réseau de centres d'accueils correspondants.

TABLEAU 70

**EVOLUTION PERCUE DANS LES RELATIONS
AVEC LES CENTRES D'ACCUEIL
(NOMBRE DE CENTRES)**

EVOLUTION GENERALE	ENSEMBLE (N = 57)	HEBERGE- MENT COLLECTIF (N = 35)	APPARTE- MENTS THERAPEU- TIQUES (N = 22)
- Tendance à élargir le nombre de centres correspondants	35	22	13
- Tendance à limiter le nombre de centres correspondants	4	3	1
- Pas d'évolution particulière	14	9	5

II. RELATIONS AVEC LE RESEAU SANITAIRE ET SOCIAL (Annexe 9D)

TABLEAU 71

RYTHME DES RELATIONS AVEC LA DDASS

(NOMBRE DE CENTRES)

RYTHME DES RELATIONS	ENSEMBLE (N = 57)	HEBERGE- MENT COLLECTIF (N = 35)	APPARTE- MENTS THERAPEU- TIQUES (N = 22)
- Limite (1 à 2 fois par an)	7	4	3
- Assez régulier (tous les 2 ou 3 mois)	37	25	12
- Régulier (pratiquement 1 fois par mois ou plus)	11	5	6

Le rythme des relations avec la DDASS est régulier dans 84 % des centres.

Il semble être indépendant de la date de création de la structure, du lieu de son implantation ainsi que du budget dont elle dispose.

Les relations entretenues avec les différentes structures du réseau sanitaire et social sont détaillées dans le tableau suivant.

Les relations régulières avec les CCAS, les services sociaux, les psychiatres semblent s'être novés plus souvent dans les structures de type appartements thérapeutiques.

Les structures en hébergements collectif ont par contre privilégié les relations avec les médecins généralistes.

TABLEAU 74

**RELATIONS REGULIERES AVEC LES STRUCTURES OU
PROFESSIONNELS
(NOMBRE DE CENTRES)**

	ENSEMBLE (N = 57)	HEBERGE- MENT COLLECTIF (N = 35)	APPARTE- MENTS THERAPEU- TIQUES (N = 22)
- CCAS	15	6	9
- Assistante sociale	27	11	16
- Service pénitentiaire	20	9	11
- Service judiciaire	17	10	7
- Services hospitaliers spécialisés en infectiologie	39	22	17
- Services hospitaliers psychiatriques	15	8	7
- Autres services hospitaliers	14	8	6
- Médecins généralistes	34	24	10
- Entreprises	2	2	-
- Entreprises d'insertion par l'économique	7	4	3
- ANPE	24	14	10
- Organismes de formation professionnelle	19	11	8
- Autres	6	4	2

CHAPITRE 13

ETUDE DE CAS

- I PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES RESIDENTS
- II PROFIL DU TOXICOMANE AU MOMENT DE SON ARRIVEE AU CENTRE DE SOINS AVEC HEBERGEMENT
- III LE SEJOUR DU RESIDENT
- IV SITUATION A LA FIN DU SEJOUR
- V COMPARAISON DE LA SITUATION DU RESIDENT AVANT SON ARRIVEE AU CENTRE ET APRES SON DEPART DU CENTRE
- VI SUIVI DES RESIDENTS A LA SORTIE DU CENTRE

Cette dernière partie apporte les résultats d'une étude réalisée sur 202 dossiers de résidents, tirés au sort parmi la file 1991 à raison de 4 cas par centre. L'échantillon représente environ 1/12 de la population hébergée en 1991 dans le dispositif spécialisé.

Dans cette analyse les résultats ont été pondérés de manière à affecter à chaque cas un poids proportionnel à la taille du centre dont il était issu (exprimé en nombre de toxicomanes reçus au cours de l'année).

Les résultats seront dans ce chapitre souvent présentés en référence à l'étude réalisée selon la même méthodologie sur 581 toxicomanes reçus en centres d'accueil.

I. **PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES RESIDENTS** (Annexes 10 A à 10C)

11. Sexe

La population accueillie dans le dispositif en 1991 était constituée de 2 hommes pour 1 femme (dans les centres d'accueils, cette proportion était de 3 pour 1).

Le sexe ratio varie selon le type de structure considéré.

DISTRIBUTION PAR SEXE

	ENSEMBLE (N = 57)	HEBERGE- MENT COLLECTIF (N = 35)	APPARTE- MENTS THERAPEU- TIQUES (N = 22)
- Hommes	63 %	58 %	70 %
- Femmes	37 %	42 %	30 %

12. Age

Près des 2/3 des personnes reçues en centres de soin avec hébergement ont plus de 25 ans. La moyenne d'âge est égale à 27 ans.

DISTRIBUTION PAR AGE
CENTRES D'HEBERGEMENT ET
CENTRES D'ACCUEIL (%)

	CENTRE D'HEBERGE- MENT (N = 202)	CENTRE ACCUEIL (N = 581)
- Moins de 20 ans.....	10	12
- 21 à 25 ans	30	34
- 26 à 30 ans	41	30
- 31 ans et plus	19	24
TOTAL	100	100

La structure d'âge observée dans les 2 types de structures est assez voisine avec toutefois une sous-représentation en centres d'hébergement des plus de 30 ans.

13. Origine géographique

La détermination de l'origine géographique a été établie sur la base du lieu du domicile au cours des 3 mois précédent l'admission du résident au centre.

Les résultats relevés ici corroborent parfaitement ceux observés dans la partie précédente sur la couverture géographique des centres.

Ainsi, près de la moitié des personnes reçues (46 % des cas), est issue de départements plus ou moins éloignés du centre ; cette proportion est beaucoup plus forte en centres d'hébergement collectif (61 % contre 20 % des cas en appartements thérapeutiques).

L'autre moitié des personnes accueillies (51 % des cas) est issue du département du centre (23 %) ou des départements voisins (28 %). Cette proportion est particulièrement élevée en appartements thérapeutiques (77 % contre 35 % en hébergement collectif).

14. Situation familiale

Plus de 2/3 des personnes reçues sont célibataires et n'ont pas d'enfants.

SITUATION FAMILIALE DES RESIDENTS

(N = 202)

- Célibataires sans enfants	68 %
- Célibataires avec enfants.....	17 %
- Couples sans enfants	4 %
- Couples avec enfants.....	11 %

15. Environnement relationnel

Dans les 2/3 des cas un environnement relationnel est conservé, en particulier avec la famille ; mais 30 % des résidents peuvent être considérés comme isolés.

ENVIRONNEMENT RELATIONNEL DES RESIDENTS

(N = 202)

- Isolé.....	30 %
- Réseau familial conservé.....	61 %
- Réseau relationnel conservé (hors famille).....	5 %
- NSP/SR	4 %

16. Antériorité du toxicomane dans ce type de structure

Dans 45 % des cas, le résident a déjà été hébergé dans un centre du dispositif (52 % des cas en hébergement collectif, 33 % des cas en appartements thérapeutiques).

Un précédent séjour dans la même structure est relevé dans 27 % des cas (54 % en appartements thérapeutiques, 18 % en hébergement collectif).

Un précédent séjour dans une autre structure du réseau spécialisée est quant à lui relevé dans 78 % des cas (60 % chez les résidents hébergés en appartements thérapeutiques et 85 % chez ceux hébergés en collectifs).

II. PROFIL DU TOXICOMANE AU MOMENT DE SON ARRIVEE AU CENTRE DE SOINS AVEC HEBERGEMENT (Annexes 10D à 10I)

21. Produits utilisés

De même que chez les toxicomanes suivis par les centres d'accueil, la consommation ne porte généralement pas sur un seul produit. L'héroïne constitue le recours de loin le plus fréquent (88 % des résidents sont d'anciens héroïnomanes).

Par ailleurs plus d'un tiers consomme des dérivés de cannabis, ce type de consommation se rencontre plus fréquemment auprès des populations accueillies en appartements thérapeutiques (53 % des cas contre 32 % des cas en hébergement collectif).

Enfin, le recours aux médicaments psychotropes et à l'alcool est fréquent (respectivement 38 % et 30 % des cas). Il est intéressant de comparer ces résultats à ceux relevés dans la population des centres d'accueil et de noter une similitude certaine.

TYPE DE PRODUITS CONSOMMÉS AVANT LE SEJOUR (%)

PRODUIT UTILISÉ	HEBERGE-MENT CENTRES DE SOINS (N = 202)	CENTRES D'ACCUEIL (N = 581)
- Héroïne	88	76
- Autres opiacés	19	12
- Cocaïne	19	8
- LSD	11	1
- Cannabis	39	38
- Médicaments psychotropes	38	34
- Alcool	30	38
- Autres	4	4
- NSP/SR	-	2

22. Ancienneté de la prise de drogue

Dans l'ensemble, la consommation de drogue est plutôt ancienne (plus de 10 ans dans 27 % des cas, plus de 5 ans dans 71 % des cas). Néanmoins, on trouve une proportion nettement plus grande de consommateurs récents (moins de 5 ans) en appartements thérapeutiques qu'en hébergement collectif (respectivement 51 % et 19 %). A cet égard, la population des appartements thérapeutiques apparaît très proche de celles des centres d'accueil.

ANCIENNETE DE LA CONSOMMATION DE TOXIQUES (%)

ANCIENNETE CONSOMMATION	CENTRES D'HEBERGE- MENT (N = 202)	CENTRES D'ACCUEIL (N = 581)
- 1 an ou moins	6	10
- 2 à 4 ans.....	19	37
- 5 à 9 ans.....	33	33
- 10 ans et plus	42	20
TOTAL	100	100

23. Ancienneté du sevrage

Dans 48 % des cas, le sevrage remonte à une période comprise entre 8 jours et 1 mois avant l'admission. En moyenne, il remonte à 45 jours, mais compte tenu de la présence de valeurs extrêmes, la valeur médiane est plus intéressante à considérer : elle a égale à 20 jours (17 jours en hébergement collectif, 25 jours en appartements thérapeutiques).

24. Etat de santé et couverture sociale du résident

La problématique santé des résidents des centres de soins avec hébergement est dominée par la présence du VIH : le tiers des toxicomanes reçus (34 %) en est porteur (22 % sont asymptomatiques, 12 % sont symptomatiques). Par ailleurs, les problèmes dentaires concernent également une part importante de la population (36 % des cas).

PRINCIPAUX TROUBLES PHYSIOLOGIQUES ET PSYCHIQUES PRESENTES PAR LA POPULATION DE RESIDENTS

- Pas d'affection apparente.....	47 %
- Porteurs VIH asymptomatiques	22 %
- Porteurs VIH symptomatiques.....	12 %
- Hépatite virale évolutive	10 %
- Autres pathologie.....	11 %
- Problèmes dentaires.....	36 %
- Troubles psychiatriques.....	11 %
- MST.....	1 %
- Handicap physique majeur	1 %

En ce qui concerne la couverture sociale, les deux tiers des personnes reçues (61 %) bénéficiaient à leur arrivée au centre de la Sécurité Sociale ; 19 % bénéficiaient d'une aide médicale et une part identique n'avait aucune couverture sociale.

25. Filières d'orientation vers les centres de soins avec hébergement

En 1991, le dispositif de soins avec hébergement était alimentés pour une bonne part (49 %) par des structures du réseau spécialisé.

L'appareil judiciaire est également à l'origine d'une proportion importante de séjours.

FILIERES D'ORIENTATION DES RESIDENTS *

(N = 202)

- Centre d'accueil spécialisé du département.....	17 %
- Centre d'accueil spécialisé hors département.....	30 %
- Autres centres avec hébergement.....	2 %
- Prison	9 %
- Justice	8 %
- Services sociaux	8 %
- Hôpital.....	10 %
- Médecine extra-hospitalière	-
- Famille/entourage	9 %
- Demande personnelle	19 %
- Autres	3 %
- NSP/SR.....	2 %

* réponses multiples

III. LE SEJOUR DU RESIDENT (Annexe 10J)

31. Modalités d'hébergement

L'hébergement d'une personne seule est la situation la plus courante (92 % des cas). La présence de couple est relevée uniquement dans des appartements thérapeutiques (11 % des cas).

MODE D'HEBERGEMENT DES RESIDENTS

(N = 202)

Seul	92 %
En couple	4 %
Avec enfant	2 %
NSP/SR.....	2 %

32. Nature des prestations apportées au résident

Les prestations apportées au résidents sont la plupart du temps multiples. Il s'agit le plus souvent d'une prise en charge sociale ou éducative, d'une prise en charge psychothérapeutique, et d'un suivi des dossiers de démarches administratives et sociales. Ces résultats corroborent parfaitement ceux relevés dans les questionnaires adressés aux directeurs.

NATURE DES PRESTATIONS APPORTEES AUX RESIDENTS

(N = 202)

Prise en charge psychothérapeutique.....	70 %
Prise en charge sociale ou éducative.....	86 %
Démarches de soins somatiques	46 %
Activités occupationnelles	37 %
Travail sur le corps (sport, yoga, relaxation)	41 %
Ateliers de production	22 %
Formation pré-professionnelle	17 %
Suivi des dossiers de démarches administratives et sociales	82 %
NSP/SR	1 %

33. Aspect médical du séjour

21 % des résidents considérés ont fait l'objet d'un hospitalisation lors du séjour, la plupart du temps, en raison de problèmes somatiques ou pour sevrage.

HOSPITALISATION DU RESIDENT PENDANT LE SEJOUR

(N = 202)

- Hospitalisation pour problèmes somatiques	11 %
- Hospitalisation pour problèmes psychiatriques	2 %
- Hospitalisation pour sevrage	8 %
- Hospitalisation pour raison non spécifiée	1 %

TOTAL HOSPITALISATION ... 21 %

IV. SITUATION A LA FIN DU SEJOUR (Annexe 10K)

41. Durée du séjour

155 personnes (77 % des cas) avaient quitté la structure en mars 1992, au moment de l'enquête. Pour près des deux tiers d'entre eux le séjour a duré entre 2 et 6 mois.

La valeur moyenne de la durée de séjour est de 116 jours, donc très proche de celle relevée dans le questionnaire rempli par le directeurs (111 jours).

DUREE DE SEJOUR DES RESIDENTS

Moins de 31 jours	13 %
31 à 60 jours.....	14 %
61 à 90 jours.....	30 %
Entre 3 et 6 mois	29 %
Plus de 6 mois	13 %
NSP/SR.....	3 %

42. Préparation de la fin du séjour

Dans les deux tiers des cas (62 %), la fin du séjour a été préparée ; cette proportion varie selon le type de la structure : (57 % en hébergement collectif et 75 % en appartements thérapeutiques).

Lorsque le séjour s'achève sans préparation préalable (27 % des cas), c'est 2 fois sur 3 à l'initiative du centre.

INTERRUPTION DU SEJOUR PREVOQUEE PAR :

Le centre	35 cas
Le résident.....	18 cas
Un tiers.....	1 cas
NSP/SR.....	1 cas

TOTAL INTERRUPTION SEJOUR. 55 cas

V. **COMPARAISON DE LA SITUATION DU RESIDENT AVANT SON ARRIVEE AU CENTRE ET APRES SON DEPART DU CENTRE**
(Annexes 10L à 10P)

51. Insertion sociale du résident

Au départ, la population suivie par les centres de soin avec hébergement reste une population plutôt marginalisée (78 % des cas dont 25 % très marginalisés).

Ces résultats sont tout à fait comparables à ceux observés lors de l'évaluation des centres d'accueil (71 % des cas étaient considérés comme marginaux).

A la fin du séjour seuls 17 % des personnes accueillies sont encore considérés comme marginalisées.

Il faut toutefois noter que le quart des résidents ont été perdus de vue après leur départ du centre.

INSERTION SOCIALE DU RESIDENT

INSERTION SOCIALE DU RESIDENT	A L'ARRIVEE AU CENTRE (N = 202)	APRES LE DEPART DU CENTRE (N = 155)
- Très marginalisé	25 %	5 %
- Un peu maginalisé	53 %	12 %
- Assez bien inséré	17 %	39 %
- Très bien inséré	4 %	11%
- Perdue de vue	-	27
- Décédé	-	3
- NSP/SR	1	3

52. Origine des ressources du résident

A leur arrivée au centre, 22 % des toxicomanes n'avaient aucune ressource et 21 % vivaient de moyens illégaux.

Après le départ du centre, 29 % des cas avaient un travail régulier (ils n'étaient que 12 % dans cette situation au moment de leur arrivée au centre), 11 % bénéficiaient d'un stage (aucun n'en avait à leur arrivée) et très peu tireraient leurs ressources de moyens illégaux.

**ORIGINE DES RESSOURCES DU RESIDENT
(ET COMPARAISON A LA POPULATION
DES CENTRES D'ACCUEIL)**

ORIGINE DES RESSOURCES	AVANT L'ARRIVEE AU CENTRE (%) N = 202	APRES LE DEPART DU CENTRE (%) N = 155	CENTRES D'ACCUEIL (%) N = 581
- Prise en charge par la famille	8	3	25
- Travail régulier	12	29	14
- Petits boulots	19	7	14
- Chômage	9	4	8
- RMI	11	11	14
- Stage	0	11	9
- Sans ressources	22	4	11
- Allocation adulte handicapé	3	3	4
- Allocation parents isolé	7	5	-
- Moyens illégaux	21	4	8
- Origine inconnue	1	0	10
- Perdue de vue	0	25	10
- Décédé	0	3	1
- Autres	4	0	1
- NSP/SR	0	4	1

53. Situation au niveau du logement

Au moment de l'admission, près de la moitié des personnes semblaient ne pas avoir de problème majeur de logement puisqu'habitant chez leurs parents ou disposant d'un logement personnel. Un quart ne disposait pas d'un logement fixe, et un quart était hébergé dans une structure du réseau spécialisé, judiciaire ou sanitaire.

La situation après le séjour semble avoir évolué favorablement puisque 7 % seulement n'avaient pas de logement personnel fixe. Rien n'est connu cependant sur les possibilités de logement dont disposent les 27 % de perdus de vue.

**SITUATION AU NIVEAU DU LOGEMENT
(ET COMPARAISON A LA POPULATION
DES CENTRES D'ACCUEIL)**

LOGEMENT	AVANT L'ARRIVEE AU CENTRE (%) N = 202	APRES LE DEPART DU CENTRE (%) N = 155	CENTRES D'ACCUEIL (%) N = 581
- Logement régulier chez parents	26	14	27
- Logement régulier personnel	19	22	24
- Pouvant à se loger à droite à gauche	20	7	18
- Foyers.....	5	15	3
- Hébergement dans d'autres structures	8	12	12
- Squatte.....	5	0	1
- Hospitalisé	5	1	2
- Incarcéré	15	5	1
- Perdue de vue	-	26	12
- Décédé.....	-	3	1
- Autres.....	1	0	-
- NSP/SR	-	1	1

54. Situation vis-à-vis de la drogue

Au moment de l'enquête, 43 % des personnes suivies dans les centres en 1991 étaient considérées comme abstinents, 20 % geraient leur toxicomanie, seul 2 % étaient considérés en dépendance majeure sans qu'il soit possible de déterminer la situation du quart de l'échantillon vis-à-vis de la drogue.

**SITUATION DES RESIDENTS VIS-A-VIS
DE LA DROGUE APRES LEUR
SORTIE DU CENTRE
(N = 155)**

En sevrage	2 %
Abstinent.....	43 %
Dependance majeure	2 %
Gère sa toxicomanie	20 %
Perdue de vue.....	29 %
Décédé	3 %
NSP/SR	2 %

VI. **SUIVI DES RESIDENTS A LA SORTIE DU CENTRE (Annexe 10Q)**

Un suivi des résidents accueillis est réalisé après leur départ de la structure dans 54 % des cas.

Ce suivi est essentiellement fait de contacts réguliers, le plus souvent téléphonique avec un membre de l'équipe, mais également de contacts avec une structure du réseau spécialisé.

L'orientation vers les centres d'hébergement collectif occupe une part non négligeable dans le suivi réalisé par les appartements thérapeutiques (22 % des cas où un suivi est réalisé). Cette orientation secondaire représente 10 % des modalités de suivi lors d'un séjour dans une structure d'hébergement collectif.

SUIVI A LA SORTIE DU CENTRE

(N = 155)

Contacts ou entretiens réguliers avec une structure - relais du réseau spécialisé	17 %
Contacts réguliers (téléphoniques) avec un membre de l'équipe.....	23 %
Orientation en famille d'accueil	11 %
Orientation en centre d'hébergement collectif	8 %
Orientation en appartements thérapeutiques	1 %
Orientation en appartements relais	2 %
Autres suivis	9 %
TOTAL RESIDENTS SUIVIS.....	54 %

QUESTIONNAIRES

institut français de
DEMOSCOPIE

26, rue de Chambéry 75015 PARIS

TÉL. : 40.45.46.47

**ANALYSE DE L'ACTIVITE
DU DISPOSITIF DES CENTRES DE SOINS POUR
TOXICOMANES AVEC HEBERGEMENT**

Vous venez de recevoir deux types de questionnaires :

- 1 questionnaire "directeur",
- 4 questionnaires "étude de cas".

- Si votre Centre est un centre en hébergement collectif (post-cure) vous avez reçu un questionnaire Directeur "Centre d'Hébergement Collectif".
- Si votre Centre est un centre avec appartements thérapeutiques uniquement, vous avez reçu un questionnaire Directeur "Appartements thérapeutiques".
- Si vous avez les deux types de structures, vous avez reçu les deux questionnaires qui sont à remplir distinctement.

LE QUESTIONNAIRE DIRECTEUR

Ce questionnaire est strictement anonyme. Le numéro d'ordre indiqué en première page a trois utilités :

- permettre de faire la correspondance entre les questionnaires remis dans chaque Centre (1 questionnaire directeur, 4 études de cas),
- permettre d'effectuer le pointage des renvois afin de pouvoir relancer les retardataires.
(RETOUR IMPERATIF FIN MARS 1992),
- permettre de rappeler un Centre si, au moment du codage, il apparaît une ambiguïté dans certaines réponses.



DEMOSCOPIE

L'analyse qui sera faite de ces données sera uniquement une analyse globale. Ainsi, le numéro d'ordre mentionné pourra-t-il être éliminé dès que la saisie des données sera achevée et il ne sera en aucun cas divulgué.

L'ensemble des questions se rapporte aux activités Centre d'hébergement (collectif ou éclaté selon votre situation).

Pour les centres qui possèdent les deux types de structures (collectif et appartements thérapeutiques), les données qui vous sont demandées concernent distinctement chacune des structures.

Instructions pour remplir le questionnaire :

a) Lorsqu'il s'agit de choisir entre plusieurs modalités de réponses, entourez le ou les codes correspondants aux bonnes réponses.

Exemple : fonctions occupées par les bénévoles ?

- Directeurs	<input type="radio"/> 1
- Médecin	<input type="radio"/> 2
- Infirmier et para-médical	<input type="radio"/> 3
- Psychologues	<input type="radio"/> 4
- Educateurs	<input type="radio"/> 5
- Assistantes sociales	<input type="radio"/> 6
- Etc...	

b) Lorsqu'il s'agit d'apporter une réponse chiffrée : si le nombre de cases prévu pour la réponse est supérieur à ce qui est nécessaire, n'utilisez que la ou les cases de droite.

Exemple : pour 4 ==> | 4 et non 4
pour 324 ==> | 3 | 2 | 4 et non 3 | 2 | 4

Notre échantillon étant restreint, il est important que vous répondiez à toutes les questions.



LE QUESTIONNAIRE "ETUDE DE CAS"

Il est nécessaire de faire un tirage aléatoire des cas : pour chaque cas, le tirage s'effectue à partir de la file active 1991 à l'aide de la table ci-dessous. Même si le cas ne vous paraît pas intéressant, ce qui compte, c'est le respect du tirage aléatoire, seule manière d'avoir un échantillon représentatif au plan national.

Les chiffres étant rangés au hasard, vous pouvez utiliser cette table de n'importe quelle manière : sélection d'un groupe de cinq chiffres par pointage au stylo "à l'aveugle".

Pour tirer un dossier, sélectionner dans la table un groupe de 5 chiffres par pointage au stylo "à l'aveugle".

■ Si vous avez moins de 100 noms dans la file active, utilisez les deux chiffres les plus à droite ==> donne le numéro de dossier sélectionné.

Si le nombre obtenu ne correspond pas à un numéro de dossier existant dans la file active (Ex : n°87 sélectionné alors que vous n'avez que 75 dossiers) recommencez la procédure en sélectionnant un nouveau groupe de 5 chiffres.

■ Si vous avez moins de 1000 noms dans la file active, procédez de la même façon que précédemment mais en utilisant les trois chiffres les plus à droite.

Les questionnaires sont à envoyer directement à DEMOSCOPIE dans l'enveloppe jointe.

Dans la mesure du possible, un envoi groupé de l'ensemble des questionnaires serait souhaitable.

NOMBRES AU HASARD

13407	62899	78937	90525	25033	56358	78902	47008	72488	57949
50230	63237	94083	93634	71652	02656	57532	60307	91619	48916
34980	62458	09703	78397	66179	46982	67619	39254	90763	74056
22116	33646	17545	31321	65772	86506	09811	82848	92211	51178
68645	15068	56898	87021	40115	27524	42221	88293	67592	06430
26518	39122	96561	56004	50260	68648	85596	83979	09041	62350
36493	41666	27871	71329	69212	57932	65281	57233	07732	58439
77402	12994	59892	85581	70823	53338	34405	67080	16568	00854
83679	97154	40341	84741	08967	73287	94952	59008	95774	44927
71802	39356	02981	89107	79788	51330	37129	31898	34011	43304
57494	72484	22676	44311	15356	05348	03582	66183	68392	86844
73364	38416	93128	10297	11419	82937	84389	88273	96010	09843
14499	83965	75403	18002	45068	54257	18085	92626	60911	39137
40747	03084	07734	88940	88722	85717	73810	79866	84853	68647
42237	59122	92855	62097	81276	06318	81607	00565	56626	77422
32934	60227	58707	44858	36081	79981	01291	68707	45427	82145
05764	14284	73069	80830	17231	42936	48472	18782	51646	37564
32706	94879	93188	66049	25988	46656	35365	13800	83745	40141
22190	27559	95668	53261	21676	98943	43618	42110	93402	93997
81616	15641	94921	95970	63506	22007	29966	38144	62556	07864
26099	65801	69870	84446	58248	21282	56938	54729	67757	68412
71874	61692	80001	21430	02305	59741	34262	15157	27545	14522
08774	29689	42245	51903	69179	96682	91819	60812	47631	50609
37294	92028	56850	83380	05912	29830	37612	15593	73198	99287
33912	37996	78967	57201	66916	73998	54289	07147	84313	51939
63610	61475	26980	23804	54972	72068	19403	53756	04281	98022
01570	41702	30282	54647	06077	29354	95704	75928	21811	88274
24159	77787	38973	82178	46802	90245	01805	23906	96559	06785
92834	52941	88301	22127	23459	40229	74678	21859	98645	72388
16178	60063	59284	16279	48003	44634	08623	32752	40472	05470
81808	32980	80660	98391	62243	19678	39551	18398	36918	43543
28628	82072	04854	52809	86608	68017	11120	28638	72850	03650
62249	65757	12273	91261	96983	15082	83851	77682	81728	52147
84541	99891	01585	96711	29712	02877	70955	59693	26838	96011
89052	39061	99811	69831	47234	93263	47386	17462	18874	74210
43645	89232	00384	10858	21789	14093	06268	46460	97660	23490
61618	19275	40744	22482	12424	98601	19089	53166	41836	28205
68136	06546	04029	47946	19526	27122	42515	55048	23912	81105
74005	34558	93779	96120	01695	47720	88646	73520	40050	90553
54437	88825	07943	81795	31709	13358	04626	64838	92133	44221
01990	94762	89926	84764	19159	95355	98213	17704	47400	30837
02404	42408	67981	43684	55467	47030	42545	43920	11199	36521
59253	71535	26149	35629	87127	45581	00185	01041	46662	98897
20471	13914	99330	37938	69649	57964	97149	41628	78664	80727
65946	60766	74084	22484	49514	89820	41310	19722	07045	28808
00939	47818	75949	44707	49105	06777	31998	79942	98351	10265
49952	29123	45950	67578	13524	03023	18046	75287	74989	58152
17328	70732	46319	26950	19037	02831	36558	82712	05590	64941
19420	70215	90476	76400	51553	12158	14668	15656	895	94559
19121	41190	49145	05373	00755	17817	22757	76116	76917	DEMOSCOPE

**QUESTIONNAIRE DIRECTEUR
CENTRE HÉBERGEMENT COLLECTIF
(POST-CURE)**

Date : 5 mars 1992

Les réponses que vous donnerez à ces questions seront traitées de façon strictement anonyme. Il va de soi que vous pouvez répondre ou non à tout ou partie du questionnaire.

CARACTERISTIQUES GENERALES DU CENTRE

1/ Quelles modalités d'hébergement sont proposées dans votre structure ?

- Hébergement collectif uniquement 1/10
- Hébergement éclaté uniquement 2
- Les deux 3

Les questions qui vont suivre, concernent seulement le centre d'hébergement collectif.

2/ En quelle année a-t-il été créé ?

19		
11	12	

3/ Où est-il implanté ?

- Milieu urbain 1/13
- Milieu semi-urbain 2
- Milieu rural 3

4/ Quelle est la superficie des bâtiments consacrée au centre de soin avec hébergement ?

14	15	16	m ²
----	----	----	----------------

5/ Votre organisme gestionnaire gère-t-il d'autres services que le centre avec hébergement ?

- Centre d'accueil 1/17
- Centre de formation 2
- CHRS 3
- Ateliers de production 4
- Réseau de familles d'accueil 5
- Autres 6

6/ En 1991, quelle est la proportion des résidents provenant : (prendre comme référence le lieu du domicile des 3 derniers mois avant l'admission)

- Du département du centre d'hébergement

18	19
----	----

 %
- Des départements limitrophes

20	21
----	----

 %
- Des autres départements

22	23
----	----

 %
- SDF

24	25
----	----

 %
- Hors frontières

26	
----	---

 %

7/ A qui revient l'initiative de la création du centre ?

- Collectivités locales 1/28
- Association 2
- Administration 3
- Personnalité 4
- Autres 5

8/ Quelle était l'orientation principale à l'origine de la création du centre ?

UNE SEULE REPONSE

- La relation 1/29
- La vie communautaire (en groupe) 2
- Le travail 3
- La rupture avec le milieu habituel 4
- La réappropriation du corps 5
- Autres 6

9/ Disposez-vous de moyens pour les activités occupationnelles ?

- Oui 1/30
- Non 2

Si oui, lesquelles ?

PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES

- Piscine 1/31
- Ateliers d'activités manuelles (poterie, vannerie...) 2
- Salle de gymnastique 3
- Cours de tennis 4
- Manège (équitation) 5
- Autres 6

10/ Disposez-vous d'un atelier de production ?

- Oui 1/32
- Non 2

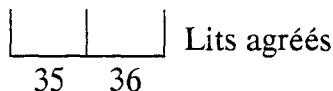
Si oui, comment peut-on qualifier l'activité de l'atelier ?

- Ré-entraînement au travail 1/33
- Insertion par l'économique (travail salarié) 2

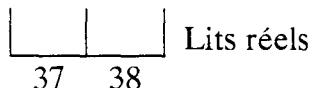
11/ L'organisme gestionnaire est-il totalement (ou partiellement) propriétaire des locaux ?

- Oui 1/34
- Non 2

12/ Combien de lits agréés compte le centre en hébergement collectif ?

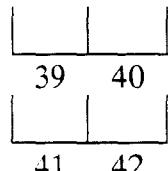


13/ Combien de lits réels compte le centre ?

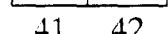


Dont :

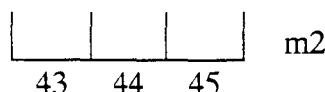
Lits en chambres collectives :



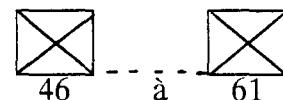
Lits en chambres individuelles :



14/ Quelle est la superficie consacrée à l'hébergement collectif ?
(Comptabiliser seulement les chambres et salles de bains)



Pas de Q.15 à 17



18/ Pour chacun des types de locaux suivants indiquez la superficie totale ainsi que le nombre de pièces.
 Si ce type de locaux n'existe pas dans votre établissement, écrivez 0.

	SUPERFICIE m ²	NOMBRE DE PIECES														
- Ateliers	62 63 64	75 76														
- Locaux consacrés aux activités du centre (bureau, salles de réunion, logement de garde, permanence)	65 66 67	77 78														
- Locaux communs (cuisines, salle à manger)	68 69 70	79 80														
- Terrain	71 72 73 m ²															
	ou 74 ha															
	<table border="1"> <tr> <td>6</td><td>9</td><td>5</td><td>7</td> </tr> <tr> <td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td> </tr> </table>	6	9	5	7	1	2	3	4	<table border="1"> <tr> <td>2</td> </tr> <tr> <td>5</td> </tr> </table> <table border="1"> <tr> <td>6</td><td>7</td> </tr> <tr> <td>8</td><td>9</td> </tr> </table>	2	5	6	7	8	9
6	9	5	7													
1	2	3	4													
2																
5																
6	7															
8	9															

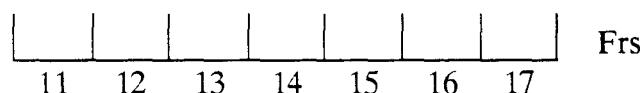
ELEMENTS BUDGETAIRES

19/ Quel est le mode de gestion de la structure ?

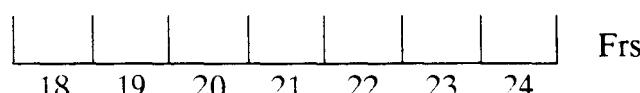
- Régie directe 1/10
- Associatif 2
- Hospitalier 3

20/ A combien s'est élevé le budget du centre en 1991 (Total recettes 1991) (hors aides en nature) ?

(Rappel : il s'agit exclusivement du budget concernant le "centre en hébergement collectif")



21/ Quel a été le montant du financement DDASS (DGS) en 1991 ?

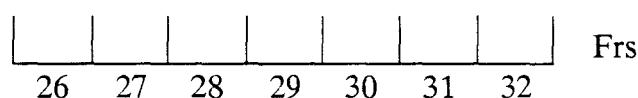


22/ Quelle est la répartition du produit des ateliers de production ?

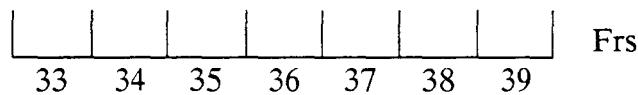
	OUI	NON
- Redistribution sur le résident	1/25	A
- Réinvestissement (dans le fonctionnement ou la production)	2	A
- Non concerné	3	A

23/ A combien se sont élevés les frais de personnel en 1991 ?
(salaires + charges sociales et patronales + taxes sur salaires)

(Rappel : il s'agit de frais du personnel affectés en totalité ou partiellement aux activités du "centre d'hébergement collectif")



24/ A combien s'est élevé le total des dépenses en 1991 ?



25/ Parmi les structures suivantes, pouvez-vous indiquer, de manière approximative, quelle part revient à chacune dans votre budget de fonctionnement ? (en %) (hors aides en nature et crédits pour actions spécifiques).

1. - DDASS (DGS)		%
2 - DDASS (DAS)		%
3 - Ministère de la justice		%
4 - Autres organismes publics		%
5 - Collectivités locales		%
6 - Organismes de prestations sociales		%
7 - Fondations/dons		%
8 - Autres		%



26/ Recevez-vous des aides en nature ?

(Loyers, charges locatives, assurance, téléphone, courrier..., ne pas compter les mises à disposition du personnel qui seront abordées plus loin).

- Oui 1/56
- Non 2

Si oui, lesquelles ?

- Locaux 1/57
- Véhicules 2
- Courrier, téléphone 3
- Matériels 4
- Autres 5

27/ Pour ces aides en nature, indiquez en les hiérarchisant, les 3 structures qui sont les plus intervenues en votre faveur en 1991 ?

(Indiquez le code des structures concernées telles qu'elles apparaissent en question 25).

STRUCTURE

- 1ère participation 58
- 2ème participation 59
- 3ème participation 60

28/ En 1991, en quel mois avez-vous connu le montant du budget global arrêté alloué par la DDASS ?

- Mois de notification 61 62
- Non concerné (Régie directe) 1/63

29/ Etes-vous mensualisé ?

- Oui 1/64
- Non 2

30/ Si non, en quel mois, le 1er versement a-t-il été effectué ?

mois
65 66

Et le second versement ?

mois
67 68

Et le troisième versement ?

mois
69 70

Et le quatrième versement ?

mois 19 années
71 72 73 74

31/ Avez-vous eu des agios liés au retard de ces versements ?

- Oui 1/75
- Non 2

32/ Depuis les 5 dernières années, le centre de soins avec hébergement a-t-il bénéficié de "mesures nouvelles" ?

- Oui 1/76
- Non 2

32bis/ Disposez-vous d'une réserve de trésorerie vous permettant d'assurer le fonctionnement correct du centre d'hébergement ?

- Oui 1/77
- Non 2

33/ Y-a-t-il des besoins urgents du centre d'hébergement qui n'ont pas été couverts par les moyens dont vous disposiez en 1991 ?

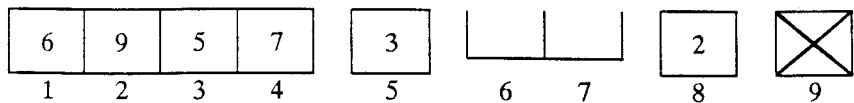
- Oui 1/78
- Non 2

Si oui, le(s)quel(s) ?

- Besoins en personnel 1/79
- Besoins en locaux 2
- Véhicules 3
- Liquidités pour répondre à des urgences médicales 4
- Liquidités pour répondre à d'autres types d'urgence 5
- Formation du personnel 6
- Autres 7



DEMOSCOPIE



34/ Au niveau du personnel, y-a-t-il des postes qui ont été budgétisés en 1991 et qui n'ont pas pu être pourvus du fait des problèmes financiers (et non du fait de difficultés de recrutement)

- Oui 1/10
 - Non 2

Si oui, combien de postes ?

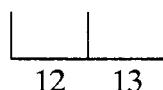


COMPOSITION DE L'EQUIPE

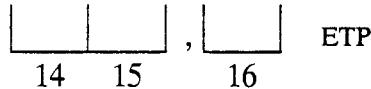
35/ Combien de salariés (non bénévoles) interviennent dans le centre que vous dirigez, et combien de postes représentent-ils en Equivalent Temps Plein (ETP) ?

(Rappel : il s'agit exclusivement de l'activité "centre d'hébergement collectif")

Nombre total de salariés :

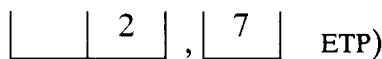


dont : Equivalent Temps Plein :

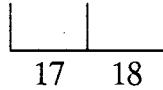


(Exemple : 2 plein temps + 1 mi-temps (0,5) + 1 quart temps (0,25) = 2,75ETP

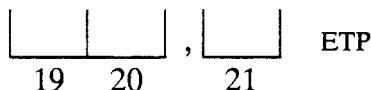
arrondis à 2,7



dont combien de salariés en contrat à durée déterminée :



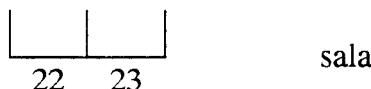
CDD



ETP

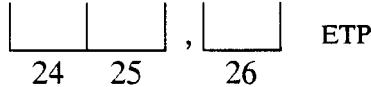
36/ Quelle est la répartition des salariés selon les différentes activités du centre :

- Hébergement collectif :



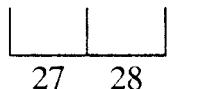
salariés

Soit : Equivalents Temps Plein :



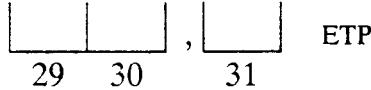
ETP

- Atelier :



salariés

Soit : Equivalents Temps Plein :



ETP

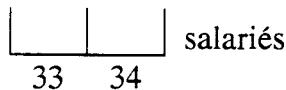


37/ Y-a-t-il des mises à disposition gracieuses de personnel ?

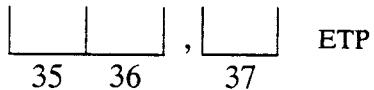
- Oui 1/32
- Non 2

38/ Si oui, combien d'intervenants (et combien d'Equivalents Temps Plein) ?

Nombre total de salariés :



Soit : Equivalents Temps Plein :



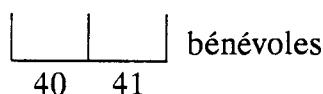
39/ Quels types de personnels sont mis gracieusement à disposition ?

- Directeur 1/38
- Médecins 2
- Infirmiers et para-médical 3
- Psychologues 4
- Educateurs spécialisés 5
- Autres travailleurs sociaux 6
- Administratifs 7
- Autres 8

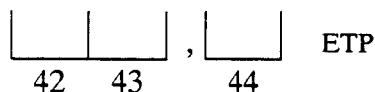
40/ Par quelles structures sont-ils pris en charge ?

- Hôpital 1/39
- Organismes publics 2
- Collectivités locales 3
- Organismes de prestations sociales
(CPAM, CRAM, Mutuelles, CAF) 4
- Autres 5

41/ Par ailleurs, combien de bénévoles interviennent régulièrement dans votre centre et que représentent-ils en Equivalents Temps Plein (ETP) ?



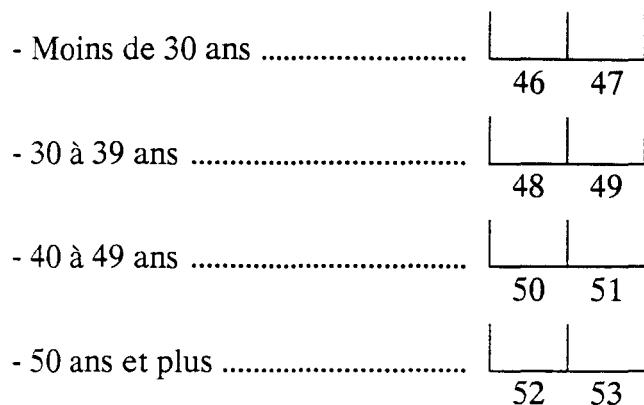
Soit :



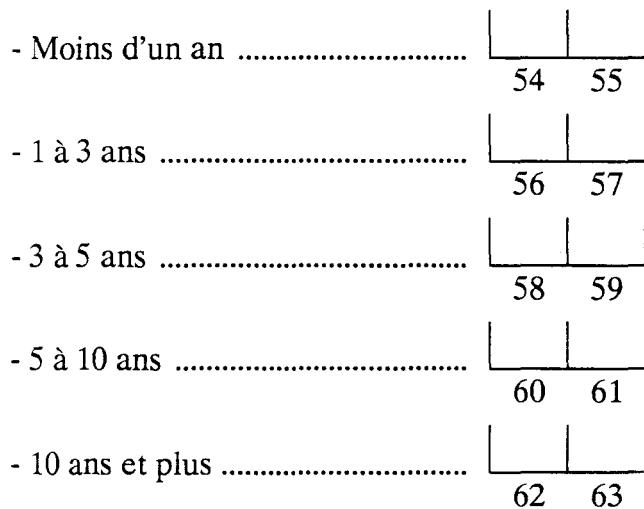
42/ Quelles fonctions occupent les bénévoles qui interviennent dans votre centre ?

- Directeur 1/45
- Médecins 2
- Infirmiers et para-médical 3
- Psychologues 4
- Educateurs 5
- Assistantes sociales 6
- Autres travailleurs sociaux 7
- Administratifs 8
- Personnel d'entretien 9
- Autres XI

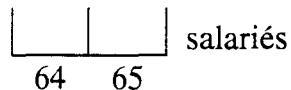
43/ Combien de salariés sont âgés de : (indiquer le nombre de personnes)



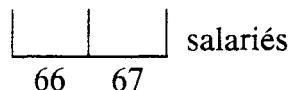
44/ Parmi les intervenants salariés (y compris le directeur), combien sont en poste depuis :



45a/ Au cours des 2 dernières années, combien de salariés ont quitté la structure ?

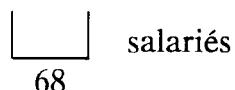


45b/ Et combien l'ont intégré depuis 2 ans ?



Certains salariés occupent des fonctions qui ne correspondent pas à leur formation de départ.

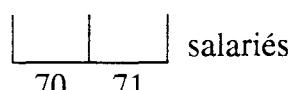
46a/ Pour combien de salariés ce cas de figure se présente-t-il ?



46b/ Dans certains cas, cela vous pose-t-il problème ?

- Oui 1/69
- Non 2

46c/ Combien de salariés du centre d'hébergement n'ont pas de qualification initiale spécialisée dans le domaine sanitaire et social ? (Considérez ici le personnel non administratif).



47/ Si votre structure est gérée sous forme associative, quelle convention collective régit le personnel ?

UNE SEULE REPONSE

- 1966 1/72
- 1951 2
- Autre convention 3
- Sans convention 4
- Statut non associatif 5
- NSP 0

COMMENT SE COMPOSE L'EQUIPE DE SALARIES ?

(Indiquez pour chaque catégorie, le nombre d'intervenants et le nombre de postes Equivalents Temps Plein. Si aucun, notez 0).

48/ Responsable du centre

Equivalents Temps Plein : , ETP
73 74

Quelle est sa formation de base ?

- Médicale 1/75
- Para-médicale 2
- Carrières sociales 3
- Sciences Humaines 4
- Gestion comptabilité 5
- Autres 6

6 9 5 7 4 5 6 7 2 8 9

49/ Médecins

Nombre de salariés : salariés
10 11

Soit : Equivalents Temps Plein : , ETP
12 13 14

Dont :

Médecins psychiatres :

Nombre de salariés : salariés
15 16

Soit : Equivalents Temps Plein : , ETP
17 18 19

Généralistes :

Nombre de salariés : salariés
20 21

Soit : Equivalents Temps Plein : , ETP
22 23 24

Autres spécialités :

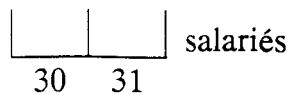
Nombre de salariés : salariés
25 26

Soit : Equivalents Temps Plein : , ETP
27 28 29

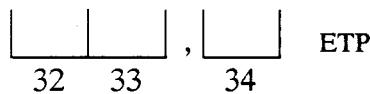


50/ Psychologues

Nombre de salariés :

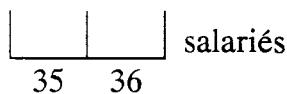


Soit : Equivalents Temps Plein :

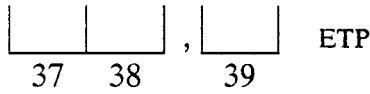


51/ Infirmiers, infirmiers psychiatriques et autres para-médical

Nombre de salariés :

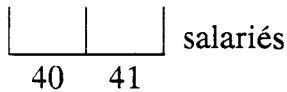


Soit : Equivalents Temps Plein :

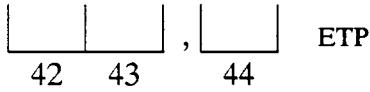


52/ Educateurs et éducateurs spécialisés

Nombre de salariés :

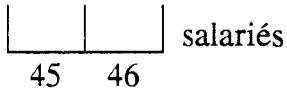


Soit : Equivalents Temps Plein :

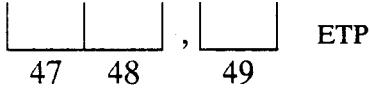


53/ Assistantes sociales

Nombre de salariés :

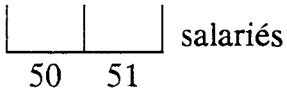


Soit : Equivalents Temps Plein :



54/ Autres travailleurs sociaux

Nombre de salariés :

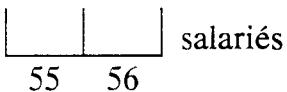


Soit : Equivalents Temps Plein :



55/ Techniciens (agriculteurs, mécaniciens...)

Nombre de salariés :



Soit : Equivalents Temps Plein :



56/ Secrétaires et autres administratifs

Nombre de salariés :

60	61	

salariés

Soit : Equivalents Temps Plein :

62	63		64

ETP

57/ Autres

Nombre de salariés :

65	66	

salariés

Soit : Equivalents Temps Plein :

67	68		69

ETP

6	9	5	7
1	2	3	4

5
5

6	7

2
8

9	

INDICATEURS D'ACTIVITE

58/ Combien de résidents avez-vous admis au centre avec hébergement collectif au cours de l'année 1991 ? (sans compter les pré-admissions) ?

Nombre de personnes :

10	11	12

Dont combien :

- Moins de 8 jours 13

- 8 jours à 1 mois 14

- 1 mois à 3 mois 15

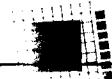
- 3 mois à 6 mois 16

- 6 mois à 1 an 17

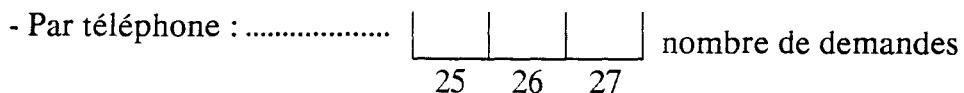
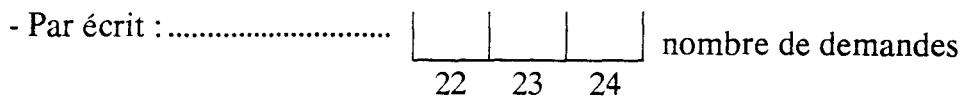
- 1 an et plus 18

Nombre d'admissions :

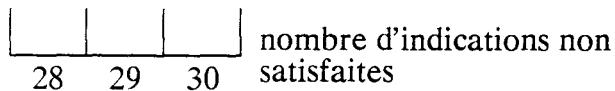
19	20	21



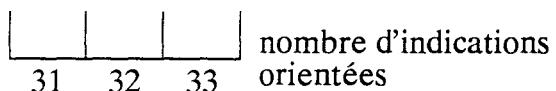
58bis/ Combien de demandes avez-vous reçus en 1991 ?



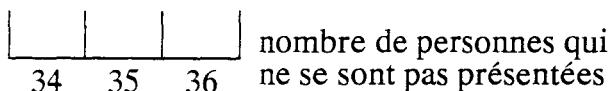
59/ Combien d'indications d'hébergement n'avez-vous pu satisfaire en 1991, faute de place ?



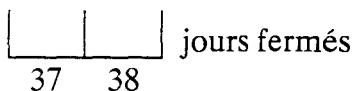
60/ Parmi les indications que vous n'avez pu satisfaire, combien ont été orientées ?



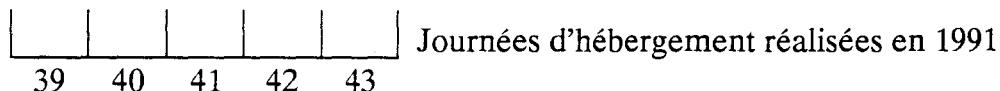
60bis/ En 1991, combien de personnes admises ne se sont pas présentées au centre ?



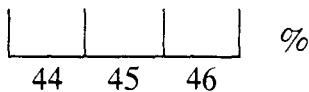
61/ Combien de jours par an le centre est-il fermé ?



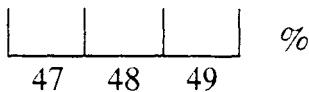
62/ Combien de journées d'hébergement ont été réalisées en 1991 ?



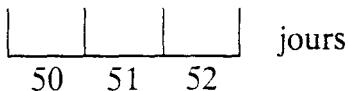
**63/ Quel était le taux d'occupation en 1991 ?
(journées réalisées/nombre de lits x 365 jours)**



64/ Et quel était le taux d'occupation en 1990 ?



65/ Quelle est la durée moyenne d'un séjour pour un résident dans votre centre ?



66/ Quel est le nombre de couples admis en 1991 ?

- Nombre de couples

53	54

- Non concerné 1/55

Dont :

- Couples sans enfant

56	57

- Couples avec enfant

58	59

- Nombre d'enfants

60	61	62

ENTREE DU RESIDENT

67/ Y-a-t-il une liste d'attente ?

- Oui 1/63
- Non 2

68/ En 1991, quel a été le délai moyen d'attente pour une admission ?

--	--	--

 jours
64 65 66

69/ Par rapport aux années précédentes, ces délais sont-ils :

UNE SEULE REPONSE

- En forte augmentation 1/67
- En augmentation modérée 2
- En forte diminution 3
- En diminution modérée 4
- A peu près stable 5
- Pas de référence (création récente) 6



6	9	5	7	6			2	
1	2	3	4	5	6	7	8	9

70/ Les toxicomanes peuvent vous être adressés par différents organismes ou structures. Veuillez nous indiquer le pourcentage de toxicomanes qui vous sont adressés par chacun d'eux.

- Centre d'accueil spécialisé du département	<input type="text"/>	<input type="text"/>	%
	10	11	
- Centre d'accueil spécialisé hors département .	<input type="text"/>	<input type="text"/>	%
	12	13	
- Autres centres avec hébergement	<input type="text"/>	<input type="text"/>	%
	14	15	
- Prison	<input type="text"/>	<input type="text"/>	%
	16	17	
- Justice	<input type="text"/>	<input type="text"/>	%
	18	19	
- Services sociaux	<input type="text"/>	<input type="text"/>	%
	20	21	
- Hôpital	<input type="text"/>	<input type="text"/>	%
	22	23	
- Médecine extra-hospitalière	<input type="text"/>	<input type="text"/>	%
	24	25	
- Famille/entourage	<input type="text"/>	<input type="text"/>	%
	26	27	
- Demande personnelle	<input type="text"/>	<input type="text"/>	%
	28	29	
- Autres	<input type="text"/>	<input type="text"/>	%
	30	31	
TOTAL			100 %

71a/ Quelles sont les modalités d'admission des toxicomanes privilégiées par votre centre ?

- Séjour de pré-admission 1/32
- Entretien préalable 2
- Acceptation directe sans contact direct préalable 3
- Rencontre préalables avec un membre de l'équipe (hôpital, prison, centre d'accueil) 4
- Suivi psychologique antérieur par un membre de l'équipe 5
- Entretiens téléphoniques réguliers 6

71b/ Lorsqu'il y a séjour de pré-admission, veuillez indiquer la durée du séjour :

jours
33

72/ Un bilan de l'état de santé est-il effectué à l'arrivée du résident :

UNE SEULE REPONSE

- Systématiquement 1/34
- Au cas par cas 2
- Jamais 3



DEMOGRAPHIE

73/ Une attention particulière est-elle portée à l'équilibre de la composition du groupe ? (sexe, âge, délinquance, état de santé...)

UNE SEULE REPONSE

- Oui, systématiquement 1/35
- Oui, parfois 2
- Non 3

74/ Au moment de l'admission, un contrat explicite est-il proposé au postulant ?

UNE SEULE REPONSE

- Contrat signé 1/36
- Contrat passé oralement 2
- Pas de contrat 3

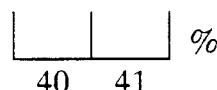
75/ Les facteurs suivants constituent-ils un motif de refus systématique d'admission au centre ?

	OUI	NON
- Motivation personnelle jugée insuffisante	1/37	A
- Sexe	2	A
- Age	3	A
- Non sevré	4	A
- Pathologie médicale	5	A
- Porteur VIH asymptomatique	6	A
- Porteur VIH Symptomatique	7	A
- Handicapé physique sévère	8	A
- Couple	1/38	A
- Présence d'enfant	2	A
- Femme enceinte	3	A
- Pathologie mentale	4	A
- Nature de la structure qui l'envoie	5	A
- Grand banditisme	6	A
- Transexualité	7	A

76/ Les réadmissions sont-elles possibles dans votre centre ?

- Oui 1/39
- Non 2

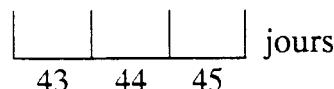
77/ Si oui, quelle est la proportion des réadmissions par rapport aux admissions en 1991 ?



78/ Existe-t-il un délai minimum entre la sortie du centre et une nouvelle admission ?

- Oui 1/42
- Non 2

Si oui, quel est ce délai :



LE SEJOUR

79/ Dans votre centre, y-a-t-il :

	OUI	NON
- Un emploi du temps commun à l'ensemble des résidents	1	2/46
- Une gestion du temps adaptée à chaque situation	1	2/47

80/ Y-a-t-il participation du résident à la maintenance des locaux ?

- Oui	1/48
- Non	2

81/ Les résidents participent-ils à la préparation des repas ?

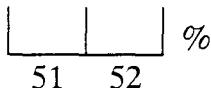
UNE SEULE REPONSE

- Oui, systématiquement	1/49
- Oui, parfois	2
- Non	3

82/ Y-a-t-il participation financière du résident aux frais de séjour ?

- Oui	1/50
- Non	2

83/ Quelle proportion d'hébergés participent aux frais de séjour ?



84/ Dans ce cas quel est, en moyenne, le montant mensuel de leur participation ?



85/ Lorsqu'un résident participe à un atelier de production, touche-t-il pour cette activité ?

UNE SEULE REPONSE

- Un salaire	1/57
- Une indemnisation	2
- Rien	3
- Non concerné	4

86/ Une aide financière est-elle systématiquement accordée au résident (en dehors de son travail en atelier) ?

- Oui	1/58
- Non	2

87/ Proposez-vous systématiquement :

	OUI	NON
- Un test de dépistage du VIH	1/59	A
- Un test de dépistage de l'hépatite	2	A

88/ **La problématique santé physique est-elle pour vous une préoccupation plus importante qu'auparavant ?**

- Non, pas spécialement 1/60
- Oui, en raison d'un plus grand nombre de porteurs du VIH 2
- Oui, même indépendamment des problèmes liés au VIH 3

89/ **Les résidents peuvent-ils suivre un traitement médicamenteux ?**

OU	NON
----	-----

- Pour des problèmes somatiques 1/61
- Pour des problèmes psychiatriques 2

90/ **En cas de besoin, le suivi médical ou psychiatrique est-il assuré :**

- Dans le centre 1/62
- A l'extérieur du centre 2

91/ **Le financement des dépenses de santé des résidents pose-t-il problème ?**

UNE SEULE REPONSE

- Souvent 1/63
- Parfois 2
- Rarement 3

92/ **Avez-vous mis en place la procédure de "tiers délégué" ?**

- Oui 1/64
- Non 2

Si oui, fonctionne-t-elle ?

- Oui 1/65
- Non 2

93/ **Votre trésorerie vous permet-elle d'assumer, le cas échéant, l'avance de ces frais ?**

UNE SEULE REPONSE

- Oui, sans problème 1/66
- Oui, mais cela pose quelques problèmes 2
- Oui, mais cela pose de sérieux problèmes 3
- Non 4



LA PRISE EN CHARGE

94/ Quelles modalités de prise en charge sont particulièrement privilégiés dans votre centre d'hébergement ?

PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES

- Prise en charge psycho-thérapeutique 1/67
- Prise en charge sociale ou éducative 2
- Démarches de soins somatiques 3
- Activités occupationnelles 4
- Ateliers (de production) 5
- Formation pré-professionnelle 6
- Suivi des dossiers de démarche administrative et sociale 7
- Organisation collective (vie de l'institution) 8

95/ Le travail avec les familles et l'entourage des résidents est-il :

- Systématique 1/68
- Courant 2
- Rare 3
- Exceptionnel 4

95bis/ Le suivi des anciens résidents est-il :

- Systématique 1/69
- Courant 2
- Rare 3
- Exceptionnel 4

96/ Concernant le suivi, existe-t-il des :

- Entretiens individuels systématisés 1/70
- Entretiens de groupe systématisés 2
- Entretiens à la demande du résident 3

97/ Parmi les activités suivantes du centre, lesquelles ont eu tendance à se développer au cours des 2 dernières années ?

- Prise en charge psycho-thérapeutique 1/71
- Prise en charge sociale ou éducative 2
- Démarches de soins somatiques 3
- Activités occupationnelles 4
- Ateliers (de production) 5
- Formation pré-professionnelle 6
- Suivi des dossiers de démarche administrative et sociale 7
- Organisation collective (vie de l'institution) 8
- Travail avec les familles 9
- Suivi des anciens résidents XI

98/ Et lesquelles ont eu tendance à régresser ?

- Prise en charge psycho-thérapeutique 1/72
- Prise en charge sociale ou éducative 2
- Démarches de soins somatiques 3
- Activités occupationnelles 4
- Ateliers (de production) 5
- Formation pré-professionnelle 6
- Suivi des dossiers de démarche administrative et sociale 7
- Organisation collective (vie de l'institution) 8
- Travail avec les familles 9
- Suivi des anciens résidents XI

6	9	5	7	7			2	
1	2	3	4	5	6	7	8	9

99/ Y-a-t-il eu une évolution notable par rapport au projet d'origine ?

- Oui 1/10
- Non 2

100/ Si oui, quelle conséquence cette évolution a-t-elle eu sur :

<u>UNE REPONSE PAR LIGNE</u>	CONSEQUENCES MAJEURES	CONSEQUENCES MINEURES	PAS DE CONSEQUENCES
- Le règlement intérieur	1	2	3/11
- La nature des activités	1	2	3/12
- Le nombre de salariés	1	2	3/13
- Le profil des intervenants	1	2	3/14
- Les locaux	1	2	3/15
- Le lieu d'implantation du centre	1	2	3/16
- La couverture géographique	1	2	3/17
- Le profil des résidents	1	2	3/18
- La durée du séjour	1	2	3/19

101/ Si l'on considère l'ensemble des activités du centre, quelle part approximative (en pourcentages) représente pour l'équipe, chacun des types d'activités suivants :

- Gestion du quotidien	20	21	%
- Activités occupationnelles	22	23	%
- Accompagnement des sorties et démarches individuelles	24	25	%
- Encadrement du groupe (loisirs ou professionnel) externe	26	27	%
- Entretiens collectifs et individuels	28	29	%
- Gestion et tâches administratives	30	31	%
- Coordination interne	32	33	%
- Coordination inter-institutionnelle	34	35	%
- Actions de formation	36	37	%
- Echanges professionnels (réunions, congrés...)	38	39	%
- Documentation, recherche, formation continue	40	41	%
- Travail avec les familles	42	43	%
- Suivi des anciens résidents	44	45	%
TOTAL ACTIVITE DU CENTRE	1	0	0 %

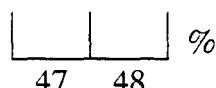
RELATIONS AVEC LES STRUCTURES DU RESEAU SPECIALISE ET DU RESEAU SANITAIRE

RESEAU SPECIALISE

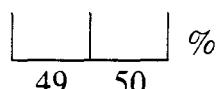
102/ Quels types de relations entretenez-vous avec les centres d'accueil ?

- Couplage institutionnel 1/46
- Relations régulières avec un réseau personnel d'intervenants 2
- Peu de relations en dehors de contacts épisodiques au moment d'une admission 3
- Envoi de documentation à la demande 4
- Participation à des colloques professionnels 5
- Pas de relations directes 6
- Autres 7

103/ Parmi les centres d'accueil qui vous adressent des clients, combien peuvent être considérés comme des correspondants habituels :



104/ Quelle proportion approximative représentent les résidents adressés par ce ou ces centres correspondants ?



105/ Quelle évolution générale peut-être relevée à ce niveau par rapport à l'ensemble des résidents ?

- Tendance à élargir le nombre de centres correspondants 1/51
- Tendance à limiter le nombre de centres correspondants 2
- Pas d'évolution particulière 3

RESEAU SANITAIRE ET SOCIAL

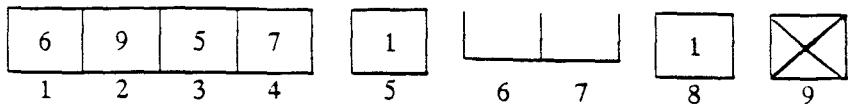
106/ Quel est le rythme de vos relations avec la DDASS ?

- Limité (1 ou 2 fois par an) 1/52
- Assez régulier (tous les 2 ou 3 mois) 2
- Régulier (pratiquement 1 fois par mois ou plus)..... 3

107/ Quelles relations entretenez-vous avec les structures ou les professionnels suivants ?

<u>UNE REPONSE PAR LIGNE</u>	RELATIONS REGULIERES	RELATIONS OCCASION.	RELATIONS RARES	AUCUNE RELATION	SANS OBJET
- CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)	1	2	3	4	5/53
- Assistante sociale	1	2	3	4	5/54
- Service pénitentiaire	1	2	3	4	5/55
- Service judiciaire	1	2	3	4	5/56
- Services hospitaliers spécialisés en infec-tiologie	1	2	3	4	5/57
- Services hospitaliers psychiatriques	1	2	3	4	5/58
- Autres services hospitaliers	1	2	3	4	5/59
- Médecins généralistes	1	2	3	4	5/60
- Entreprises	1	2	3	4	5/61
- Entreprises d'insertion par l'économique	1	2	3	4	5/62
- ANPE	1	2	3	4	5/63
- Organismes de formation professionnelle	1	2	3	4	5/64
- Autres	1	2	3	4	5/65

Nous vous remercions de votre participation.



**QUESTIONNAIRE DIRECTEUR
APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES**

Date : 5 mars 1992

Les réponses que vous donnerez à ces questions seront traitées de façon strictement anonyme. Il va de soi que vous pouvez répondre ou non à tout ou partie du questionnaire.

CARACTERISTIQUES GENERALES DU CENTRE

1/ Quelles modalités d'hébergement sont proposées dans votre structure ?

- Hébergement collectif uniquement 1/10
- Hébergement éclaté uniquement 2
- Les deux 3

Les questions qui vont suivre, concernent seulement le centre d'hébergement éclaté.

2/ En quelle année a-t-il été créé ?

19		
11	12	

3/ Où est-il implanté ?

- Milieu urbain 1/13
- Milieu semi-urbain 2
- Milieu rural 3

4/ Quelle est la superficie des bâtiments consacrée au centre de soin avec hébergement ?

14	15	16
m ²		

5/ Votre organisme gestionnaire gère-t-il d'autres services que le centre avec hébergement ?

- Centre d'accueil 1/17
- Centre de formation 2
- CHRS 3
- Ateliers de production 4
- Réseau de familles d'accueil 5
- Autres 6

6/ En 1991, quelle est la proportion des résidents provenant : (prendre comme référence le lieu du domicile des 3 derniers mois avant l'admission)

- Du département du centre d'hébergement

18	19
----	----

 %
- Des départements limitrophes

20	21
----	----

 %
- Des autres départements

22	23
----	----

 %
- SDF

24	25
----	----

 %
- Hors frontières

26	27
----	----

 %

7/ A qui revient l'initiative de la création du centre ?

- Collectivités locales 1/28
- Association 2
- Administration 3
- Personnalité 4
- Autres 5

8/ Quelle était l'orientation principale à l'origine de la création du centre ?

UNE SEULE REPONSE

- La relation 1/29
- La vie communautaire (en groupe) 2
- Le travail 3
- La rupture avec le milieu habituel 4
- La réappropriation du corps 5
- Autres 6

9/ Disposez-vous de moyens pour les activités occupationnelles ?

- Oui 1/30
- Non 2

Si oui, lesquelles ?

PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES

- Piscine 1/31
- Ateliers d'activités manuelles (poterie, vannerie...) 2
- Salle de gymnastique 3
- Cours de tennis 4
- Manège (équitation) 5
- Autres 6

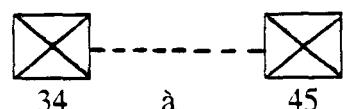
10/ Disposez-vous d'un atelier de production ?

- Oui 1/32
- Non 2

Si oui, comment peut-on qualifier l'activité de l'atelier ?

- Ré-entraînement au travail 1/33
- Insertion par l'économique (travail salarié) 2

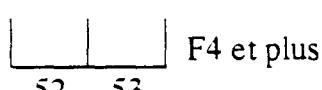
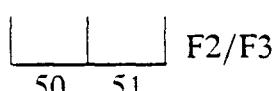
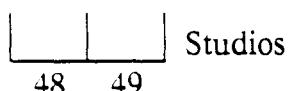
PAS DE Q.11 à Q.14



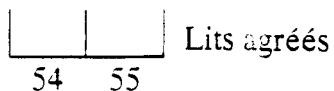
15/ Combien d'appartements thérapeutiques compte le centre ?



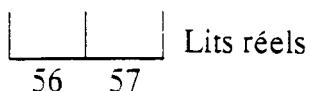
Dont combien de :



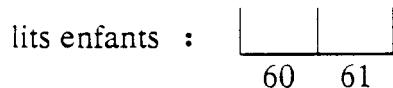
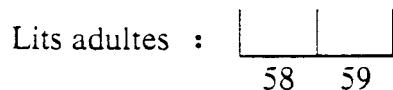
16/ Combien de lits agréés comptent les appartements thérapeutiques au total ?



17/ Combien de lits réels comptent les appartements thérapeutiques au total ?



Dont :



18/ Pour chacun des types de locaux suivants indiquez la superficie totale ainsi que le nombre de pièces.

Si ce type de locaux n'existe pas dans votre établissement, écrivez 0.

	SUPERFICIE m ²	NOMBRE DE PIECES
- Ateliers		
- Locaux consacrés aux activités du centre (bureau, salles de réunion, logement de garde, permanence)		
- Locaux communs (cuisine , salle à manger)		
- Terrain		m ²
	ou	ha

6	9	5	7	2			1	
1	2	3	4	5	6	7	8	9

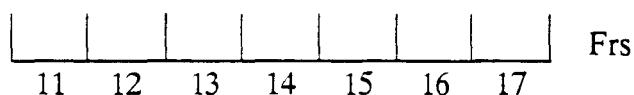
ELEMENTS BUDGETAIRES

19/ Quel est le mode de gestion de la structure ?

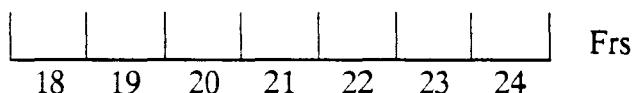
- Régie directe 1/10
- Associatif 2
- Hospitalier 3

20/ A combien s'est élevé le budget du centre en 1991 (Total recettes 1991) (hors aides en nature)

(Rappel : il s'agit exclusivement du budget concernant les "appartements thérapeutiques")



21/ Quel a été le montant du financement DDASS (DGS) en 1991 ?

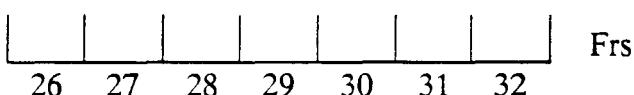


22/ Quelle est la répartition du produit des ateliers de production ?

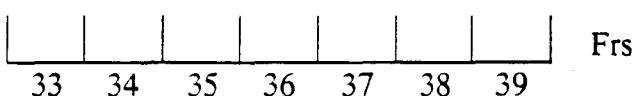
	OUI	NON
- Redistribution sur le résident	1/25	A
- Réinvestissement (dans le fonctionnement ou la production)	2	A
- Non concerné	3	A

23/ A combien se sont élevés les frais de personnel en 1991 ?
(salaires + charges sociales et patronales + taxes sur salaires)

(Rappel : il s'agit de frais du personnel affectés en totalité ou partiellement aux activités des "appartements thérapeutiques")



24/ A combien s'est élevé le total des dépenses en 1991 ?



25/ Parmi les structures suivantes, pouvez-vous indiquer, de manière approximative, quelle part revient à chacune dans votre budget de fonctionnement ? (en %) (hors aides en nature et crédits pour actions spécifiques).

1. - DDASS (DGS)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	%
	40	41	
2 - DDASS (DAS)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	%
	42	43	
3 - Ministère de la justice	<input type="text"/>	<input type="text"/>	%
	44	45	
4 - Autres organismes publics	<input type="text"/>	<input type="text"/>	%
	46	47	
5 - Collectivités locales	<input type="text"/>	<input type="text"/>	%
	48	49	
6 - Organismes de prestations sociales	<input type="text"/>	<input type="text"/>	%
	50	51	
7 - Fondations/dons	<input type="text"/>	<input type="text"/>	%
	52	53	
8 - Autres	<input type="text"/>	<input type="text"/>	%
	54	55	

26/ Recevez-vous des aides en nature ?

(*Loyers, charges locatives, assurance, téléphone, courrier..., ne pas compter les mises à disposition du personnel qui seront abordées plus loin*).

- Oui 1/56
- Non 2

Si oui, lesquelles ?

- Locaux 1/57
- Véhicules 2
- Courrier, téléphone 3
- Matériels 4
- Autres 5

27/ Pour ces aides en nature, indiquez en les hiérarchisant, les 3 structures qui sont les plus intervenues en votre faveur en 1991 ?

(*Indiquez le code des structures concernées telles qu'elles apparaissent en question 25*).

STRUCTURE

- 1ère participation	<input type="text"/>	58
- 2ème participation	<input type="text"/>	59
- 3ème participation	<input type="text"/>	60

28/ En 1991, en quel mois avez-vous connu le montant du budget global arrêté alloué par la DDASS ?

- Mois de notification	<input type="text"/> <input type="text"/>
	61 62
- Non concerné (Régie directe)	1/63

29/ Etes-vous mensualisé ?

- Oui	1/64
- Non	2

30/ Si non, en quel mois, le 1er versement a-t-il été effectué ?

<input type="text"/> <input type="text"/>	mois
65 66	

Et le second versement ?

<input type="text"/> <input type="text"/>	mois
67 68	

Et le troisième versement ?

<input type="text"/> <input type="text"/>	mois
69 70	

Et le quatrième versement ?

<input type="text"/> <input type="text"/>	mois	19	<input type="text"/> <input type="text"/>	années
71 72			73 74	

31/ Avez-vous eu des agios liés au retard de ces versements ?

- Oui	1/75
- Non	2

32/ Depuis les 5 dernières années, le centre de soins avec hébergement a-t-il bénéficié de "mesures nouvelles" ?

- Oui	1/76
- Non	2

32bis/ Disposez-vous d'une réserve de trésorerie vous permettant d'assurer le fonctionnement correct du centre d'hébergement ?

- Oui	1/77
- Non	2

33/ Y-a-t-il des besoins urgents du centre d'hébergement qui n'ont pas été couverts par les moyens dont vous disposiez en 1991 ?

- Oui 1/78
- Non 2

Si oui, le(s)quel(s) ?

- Besoins en personnel 1/79
- Besoins en locaux 2
- Véhicules 3
- Liquidités pour répondre à des urgences médicales 4
- Liquidités pour répondre à d'autres types d'urgence 5
- Formation du personnel 6
- Autres 7

6	9	5	7	3	6	7	1	<input checked="" type="checkbox"/>
1	2	3	4	5			8	9

34/ Au niveau du personnel, y-a-t-il des postes qui ont été budgétisés en 1991 et qui n'ont pas pu être pourvus du fait des problèmes financiers (et non du fait de difficultés de recrutement)

- Oui 1/10
- Non 2

Si oui, combien de postes ?

11

COMPOSITION DE L'EQUIPE

35/ Combien de salariés (non bénévoles) interviennent dans le centre que vous dirigez, et combien de postes représentent-ils en Equivalent Temps Plein (ETP) ?

(Rappel : il s'agit exclusivement de l'activité "des appartements thérapeutiques")

Nombre total de salariés :

12	13
----	----

dont : Equivalent Temps Plein :

14	15	16
----	----	----

 ETP

(Exemple : 2 plein temps + 1 mi-temps (0,5) + 1 quart temps (0,25) = 2,75 ETP

arrondis à 2,7

2	7
---	---

 ETP)

dont combien de salariés en contrat à durée déterminée :

17	18
----	----

 CDD

19	20	21
----	----	----

 ETP

36/ Quelle est la répartition des salariés selon les différentes activités du centre :

- Appartements thérapeutiques : , salariés

Soit : Equivalents Temps Plein : , ETP

- Atelier : , salariés

Soit : Equivalents Temps Plein : , ETP

37/ Y-a-t-il des mises à dispositions gracieuses de personnel ?

- Oui 1/32
- Non 2

38/ Si oui, combien d'intervenants (et combien d'Equivalents Temps Plein) ?

Nombre total de salariés : salariés

Soit : Equivalents Temps Plein : , ETP

39/ Quels types de personnels sont mis gracieusement à disposition ?

- Directeur	1/38
- Médecins	2
- Infirmiers et para-médical	3
- Psychologues	4
- Educateurs spécialisés	5
- Autres travailleurs sociaux	6
- Administratifs	7
- Autres	8

40/ Par quelles structures sont-ils pris en charge ?

- Hôpital	1/39
- Organismes publics	2
- Collectivités locales	3
- Organismes de prestations sociales (CPAM, CRAM, Mutuelles, CAF)	4
- Autres	5

41/ Par ailleurs, combien de bénévoles interviennent régulièrement dans votre centre et que représentent-ils en Equivalents Temps Plein (ETP) ?

bénévoles

Soit : , ETP

42/ Quelles fonctions occupent les bénévoles qui interviennent dans votre centre ?

- Directeur	1/45
- Médecins	2
- Infirmiers et para-médical	3
- Psychologues	4
- Educateurs	5
- Assistantes sociales	6
- Autres travailleurs sociaux	7
- Administratifs	8
- Personnel d'entretien	9
- Autres	XI

43/ Combien de salariés sont âgés de : (indiquer le nombre de personnes)

- Moins de 30 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>	46	47
- 30 à 39 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>	48	49
- 40 à 49 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>	50	51
- 50 ans et plus	<input type="text"/>	<input type="text"/>	52	53

44/ Parmi les intervenants salariés (y compris le directeur), combien sont en poste depuis :

- Moins d'un an	<input type="text"/>	<input type="text"/>	54	55
- 1 à 3 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>	56	57
- 3 à 5 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>	58	59
- 5 à 10 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>	60	61
- 10 ans et plus	<input type="text"/>	<input type="text"/>	62	63

45a/ Au cours des 2 dernières années, combien de salariés ont quitté la structure ?

salariés
64 65

45b/ Et combien l'ont intégré depuis 2 ans ?

salariés
66 67

Certains salariés occupent des fonctions qui ne correspondent pas à leur formation de départ.

46a/ Pour combien de salariés ce cas de figure se présente-t-il ?

salariés
68

46b/ Dans certains cas, cela vous pose-t-il problème ?

- Oui 1/69
- Non 2

46c/ Combien de salariés du centre d'hébergement n'ont pas de qualification initiale spécialisée dans le domaine sanitaire et social ? (Considérez ici le personnel non administratif).

salariés
70 71

47/ Si votre structure est gérée sous forme associative, quelle convention collective régit le personnel ?

UNE SEULE REPONSE

- 1966 1/72
- 1951 2
- Autre convention 3
- Sans convention 4
- Statut non associatif 5
- NSP 0

COMMENT SE COMPOSE L'EQUIPE DE SALARIES ?

(Indiquez pour chaque catégorie, le nombre d'intervenants et le nombre de postes Equivalents Temps Plein. Si aucun, notez 0).

48/ Responsable du centre

Equivalents Temps Plein : , ETP
73 74

Quelle est sa formation de base ?

- Médicale 1/75
- Para-médicale 2
- Carrières sociales 3
- Sciences Humaines 4
- Gestion comptabilité 5
- Autres 6

6	9	5	7	4	5	6	7	1	9
1	2	3	4			6	7	8	

49/ Médecins

Nombre de salariés : salariés
10 11

Soit : Equivalents Temps Plein : , ETP
12 13 14

Dont :

Médecins psychiatres :

Nombre de salariés : salariés
15 16

Soit : Equivalents Temps Plein : , ETP
17 18 19

Généralistes :

Nombre de salariés : salariés
20 21

Soit : Equivalents Temps Plein : , ETP
22 23 24

Autres spécialités :

Nombre de salariés : salariés
25 26

Soit : Equivalents Temps Plein : , ETP
27 28 29

50/ Psychologues

Nombre de salariés : salariés
30 31

Soit : Equivalents Temps Plein : , ETP
32 33 34

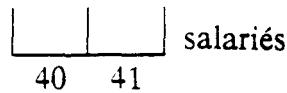
51/ Infirmiers, infirmiers psychiatriques et autres para-médical

Nombre de salariés : salariés
35 36

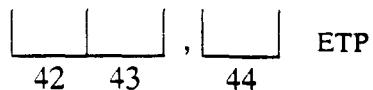
Soit : Equivalents Temps Plein : , ETP
37 38 39

52/ Educateurs et éducateurs spécialisés

Nombre de salariés :

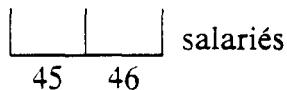


Soit : Equivalents Temps Plein :

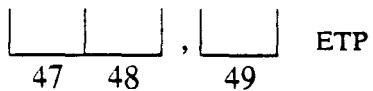


53/ Assistantes sociales

Nombre de salariés :

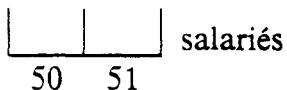


Soit : Equivalents Temps Plein :

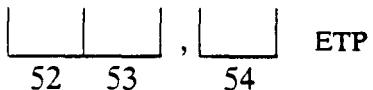


54/ Autres travailleurs sociaux

Nombre de salariés :

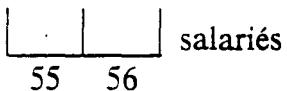


Soit : Equivalents Temps Plein :

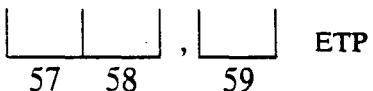


55/ Techniciens (agriculteurs, mécaniciens...)

Nombre de salariés :

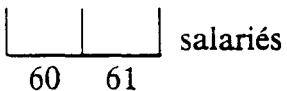


Soit : Equivalents Temps Plein :

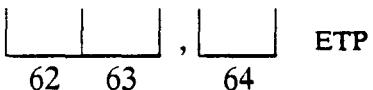


56/ Secrétaires et autres administratifs

Nombre de salariés :

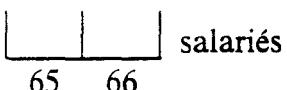


Soit : Equivalents Temps Plein :

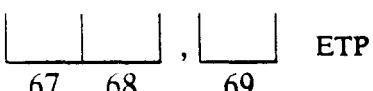


57/ Autres

Nombre de salariés :



Soit : Equivalents Temps Plein :



6	9	5	7	5		6	7	1		X
1	2	3	4	5		6	7	8		9

INDICATEURS D'ACTIVITE

58/ Combien de résidents avez-vous admis en appartements thérapeutiques au cours de l'année 1991 ? (sans compter les pré-admissions)

Nombre de personnes : 10 11 12

Dont combien :

- Moins de 8 jours 13

- 8 jours à 1 mois 14

- 1 mois à 3 mois 15

- 3 mois à 6 mois 16

- 6 mois à 1 an 17

- 1 an et plus 18

Nombre d'admissions : 19 20 21

58bis/ Combien de demandes avez-vous reçu en 1991 ?

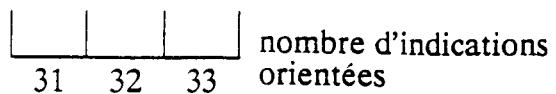
- Par écrit : 22 23 24 nombre de demandes

- Par téléphone : 25 26 27 nombre de demandes

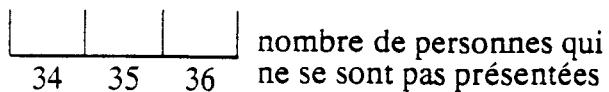
59/ Combien d'indications d'hébergement n'avez-vous pu satisfaire en 1991, faute de place ?

28 29 30 nombre d'indications non satisfaites

60/ Parmi les indications que vous n'avez pu satisfaire, combien ont été orientées ?



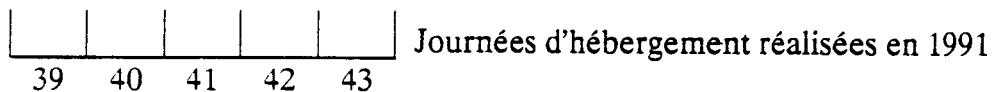
60bis/ En 1991, combien de personnes admises ne se sont pas présentées au centre ?



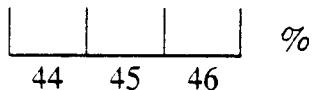
61/ Combien de jours par an le centre est-il fermé ?



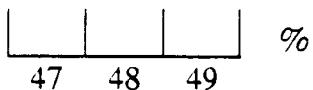
62/ Combien de journées d'hébergement ont été réalisées en 1991 ?



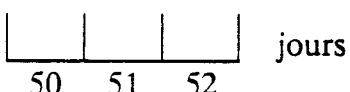
63/ Quel était le taux d'occupation en 1991 ?
(journées réalisées/nombre de lits x 365 jours)



64/ Et quel était le taux d'occupation en 1990 ?



65/ Quelle est la durée moyenne d'un séjour pour un résident dans votre centre ?

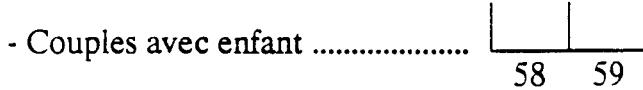


66/ Quel est le nombre de couples admis en 1991 ?



- Non concerné 1/55

Dont :

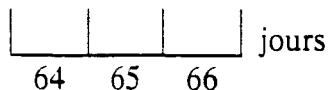


ENTREE DU RESIDENT

67/ Y-a-t-il une liste d'attente ?

- Oui 1/63
- Non 2

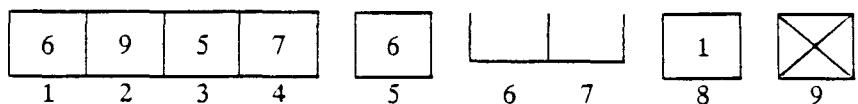
68/ En 1991, quel a été le délai moyen d'attente pour une admission ?



69/ Par rapport aux années précédentes, ces délais sont-ils :

UNE SEULE REPONSE

- En forte augmentation 1/67
- En augmentation modérée 2
- En forte diminution 3
- En diminution modérée 4
- A peu près stable 5
- Pas de référence (création récente) 6



70/ Les toxicomanes peuvent vous être adressés par différents organismes ou structures. Veuillez nous indiquer le pourcentage de toxicomanes qui vous sont adressés par chacun d'eux.

- Centre d'accueil spécialisé du département

10	11
----	----

 %
- Centre d'accueil spécialisé hors département .

12	13
----	----

 %
- Autres centres avec hébergement

14	15
----	----

 %
- Prison

16	17
----	----

 %
- Justice

18	19
----	----

 %
- Services sociaux

20	21
----	----

 %
- Hôpital

22	23
----	----

 %
- Médecine extra-hospitalière

24	25
----	----

 %
- Famille/entourage

26	27
----	----

 %
- Demande personnelle

28	29
----	----

 %
- Autres

30	31
----	----

 %

TOTAL 100 %

71a/ Quelles sont les modalités d'admission des toxicomanes privilégiées par votre centre ?

- Séjour de pré-admission 1/32
- Entretien préalable 2
- Acceptation directe sans contact direct préalable 3
- Rencontre préalables avec un membre de l'équipe (hôpital, prison, centre d'accueil) 4
- Suivi psychologique antérieur par un membre de l'équipe 5
- Entretiens téléphoniques réguliers 6

71b/ Lorsqu'il y a séjour de pré-admission, veuillez indiquer la durée du séjour :

jours
33

72/ Un bilan de l'état de santé est-il effectué à l'arrivée du résident :

UNE SEULE REPONSE

- Systématiquement 1/34
- Au cas par cas 2
- Jamais 3

73/ Une attention particulière est-elle portée à l'équilibre de la composition du groupe ? (sexe, âge, délinquance, état de santé...)

UNE SEULE REPONSE

- Oui, systématiquement 1/35
- Oui, parfois 2
- Non 3

74/ Au moment de l'admission, un contrat explicite est-il proposé au postulant ?

UNE SEULE REPONSE

- Contrat signé 1/36
- Contrat passé oralement 2
- Pas de contrat 3

75/ Les facteurs suivants constituent-ils un motif de refus systématique d'admission au centre ?

	OUI	NON
- Motivation personnelle jugée insuffisante	1/37	A
- Sexe	2	A
- Age	3	A
- Non sevré	4	A
- Pathologie médicale	5	A
- Porteur VIH asymptomatique	6	A
- Porteur VIH Symptomatique	7	A
- Handicapé physique sévère	8	A
- Couple	1/38	A
- Présence d'enfant	2	A
- Femme enceinte	3	A
- Pathologie mentale	4	A
- Nature de la structure qui l'envoie	5	A
- Grand banditisme	6	A
- Transexualité	7	A

76/ Les réadmissions sont-elles possibles dans votre centre ?

- Oui 1/39
- Non 2

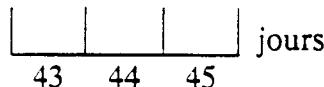
77/ Si oui, quelle est la proportion des réadmissions par rapport aux admissions en 1991 ?

%
40 41

78/ Existe-t-il un délai minimum entre la sortie du centre et une nouvelle admission ?

- Oui 1/42
- Non 2

Si oui, quel est ce délai :



LE SEJOUR

79/ Dans votre centre, y-a-t-il :

	OUI	NON
--	-----	-----

- Un emploi du temps commun à l'ensemble des résidents 1 2/46
- Une gestion du temps adaptée à chaque situation 1 2/47

80/ Y-a-t-il participation du résident à la maintenance des locaux ?

- Oui 1/48
- Non 2

81/ Les résidents participent-ils à la préparation des repas ?

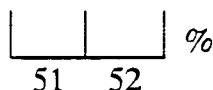
UNE SEULE REPONSE

- Oui, systématiquement 1/49
- Oui, parfois 2
- Non 3

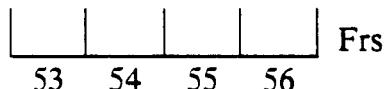
82/ Y-a-t-il participation financière du résident aux frais de séjour ?

- Oui 1/50
- Non 2

83/ Quelle proportion d'hébergés participent aux frais de séjour ?



84/ Dans ce cas quel est, en moyenne, le montant mensuel de leur participation ?



85/ Lorsqu'un résident participe à un atelier de production, touche-t-il pour cette activité ?

UNE SEULE REPONSE

- Un salaire 1/57
- Une indemnisation 2
- Rien 3
- Non concerné 4

86/ Une aide financière est-elle systématiquement accordée au résident (en dehors de son travail en atelier) ?

- Oui 1/58
- Non 2

87/ Proposez-vous systématiquement :

	OUI	NON
- Un test de dépistage du VIH	1/59	A
- Un test de dépistage de l'hépatite	2	A

88/ La problématique santé physique est-elle pour vous une préoccupation plus importante qu'auparavant ?

- Non, pas spécialement 1/60
- Oui, en raison d'un plus grand nombre de porteurs du VIH 2
- Oui, même indépendamment des problèmes liés au VIH 3

89/ Les résidents peuvent-ils suivre un traitement médicamenteux ?

	OUI	NON
- Pour des problèmes somatiques	1/61	A
- Pour des problèmes psychiatriques	2	A

90/ En cas de besoin, le suivi médical ou psychiatrique est-il assuré :

- Dans le centre 1/62
- A l'extérieur du centre 2

91/ Le financement des dépenses de santé des résidents pose-t-il problème ?

UNE SEULE REPONSE

- Souvent 1/63
- Parfois 2
- Rarement 3

92/ Avez-vous mis en place la procédure de "tiers délégué" ?

- Oui 1/64
- Non 2

Si oui, fonctionne-t-elle ?

- Oui 1/65
- Non 2

93/ Votre trésorerie vous permet-elle d'assumer, le cas échéant, l'avance de ces frais ?

UNE SEULE REPONSE

- Oui, sans problème 1/66
- Oui, mais cela pose quelques problèmes 2
- Oui, mais cela pose de sérieux problèmes 3
- Non 4

LA PRISE EN CHARGE

94/ Quelles modalités de prise en charge sont particulièrement privilégiés dans votre centre d'hébergement ?

PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES

- Prise en charge psycho-thérapeutique 1/67
- Prise en charge sociale ou éducative 2
- Démarches de soins somatiques 3
- Activités occupationnelles 4
- Ateliers (de production) 5
- Formation pré-professionnelle 6
- Suivi des dossiers de démarche administrative et sociale 7
- Organisation collective (vie de l'institution) 8

95/ Le travail avec les familles et l'entourage des résidents est-il :

- Systématique 1/68
- Courant 2
- Rare 3
- Exceptionnel 4

95bis/ Le suivi des anciens résidents est-il :

- Systématique 1/69
- Courant 2
- Rare 3
- Exceptionnel 4

96/ Concernant le suivi, existe-t-il des :

- Entretiens individuels systématisés 1/70
- Entretiens de groupe systématisés 2
- Entretiens à la demande du résident 3

97/ Parmi les activités suivantes du centre, lesquelles ont eu tendance à se développer au cours des 2 dernières années ?

- Prise en charge psycho-thérapeutique 1/71
- Prise en charge sociale ou éducative 2
- Démarches de soins somatiques 3
- Activités occupationnelles 4
- Ateliers (de production) 5
- Formation pré-professionnelle 6
- Suivi des dossiers de démarche administrative et sociale 7
- Organisation collective (vie de l'institution) 8
- Travail avec les familles 9
- Suivi des anciens résidents XI

98/ Et lesquelles ont eu tendance à régresser ?

- Prise en charge psycho-thérapeutique 1/72
- Prise en charge sociale ou éducative 2
- Démarches de soins somatiques 3
- Activités occupationnelles 4
- Ateliers (de production) 5
- Formation pré-professionnelle 6
- Suivi des dossiers de démarche administrative et sociale 7
- Organisation collective (vie de l'institution) 8
- Travail avec les familles 9
- Suivi des anciens résidents XI



6	9	5	7	7			1	
1	2	3	4	5	6	7	8	9

99/ Y-a-t-il eu une évolution notable par rapport au projet d'origine ?

- Oui 1/10
- Non 2

100/ Si oui, quelle conséquence cette évolution a-t-elle eu sur :

<u>UNE REPONSE PAR LIGNE</u>	CONSEQUENCES MAJEURES	CONSEQUENCES MINEURES	PAS DE CONSEQUENCES
- Le règlement intérieur	1	2	3/11
- La nature des activités	1	2	3/12
- Le nombre de salariés	1	2	3/13
- Le profil des intervenants	1	2	3/14
- Les locaux	1	2	3/15
- Le lieu d'implantation du centre	1	2	3/16
- La couverture géographique	1	2	3/17
- Le profil des résidents	1	2	3/18
- La durée du séjour	1	2	3/19

101/ Si l'on considère l'ensemble des activités du centre, quelle part approximative (en pourcentages) représente pour l'équipe, chacun des types d'activités suivants :

- Gestion du quotidien	20	21	%
- Activités occupationnelles	22	23	%
- Accompagnement des sorties et démarches individuelles.....	24	25	%
- Encadrement du groupe (loisirs ou professionnel) externe	26	27	%
- Entretiens collectifs et individuels	28	29	%
- Gestion et tâches administratives	30	31	%
- Coordination interne	32	33	%
- Coordination inter-institutionnelle	34	35	%
- Actions de formation	36	37	%
- Echanges professionnels (réunions, congrés...)	38	39	%
- Documentation, recherche, formation continue	40	41	%
- Travail avec les familles	42	43	%
- Suivi des anciens résidents	44	45	%
TOTAL ACTIVITE DU CENTRE	1	0	0 %

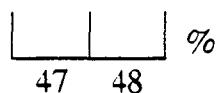
RELATIONS AVEC LES STRUCTURES DU RESEAU SPECIALISE ET DU RESEAU SANITAIRE

RESEAU SPECIALISE

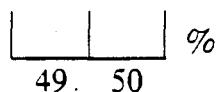
102/ Quels types de relations entretenez-vous avec les centres d'accueil ?

- Couplage institutionnel 1/46
- Relations régulières avec un réseau personnel d'intervenants 2
- Peu de relations en dehors de contacts épisodiques au moment d'une admission 3
- Envoi de documentation à la demande 4
- Participation à des colloques professionnels 5
- Pas de relations directes 6
- Autres 7

103/ Parmi les centres d'accueil qui vous adressent des clients, combien peuvent être considérés comme des correspondants habituels :



104/ Quelle proportion approximative représentent les résidents adressés par ce ou ces centres correspondants ?



105/ Quelle évolution générale peut-être relevée à ce niveau par rapport à l'ensemble des résidents ?

- Tendance à élargir le nombre de centres correspondants 1/51
- Tendance à limiter le nombre de centres correspondants 2
- Pas d'évolution particulière 3

RESEAU SANITAIRE ET SOCIAL

106/ Quel est le rythme de vos relations avec la DDASS ?

- Limité (1 ou 2 fois par an) 1/52
- Assez régulier (tous les 2 ou 3 mois) 2
- Régulier (pratiquement 1 fois par mois ou plus)..... 3

107/ Quelles relations entretenez-vous avec les structures ou les professionnels suivants ?

<u>UNE REPONSE PAR LIGNE</u>	RELATIONS REGULIERES	RELATIONS OCCASION.	RELATIONS RARES	AUCUNE RELATION	SANS OBJET
- CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)	1	2	3	4	5/53
- Assistante sociale	1	2	3	4	5/54
- Service pénitentiaire	1	2	3	4	5/55
- Service judiciaire	1	2	3	4	5/56
- Services hospitaliers spécialisés en infec-tiologie	1	2	3	4	5/57
- Services hospitaliers psychiatriques	1	2	3	4	5/58
- Autres services hospitaliers	1	2	3	4	5/59
- Médecins généralistes	1	2	3	4	5/60
- Entreprises	1	2	3	4	5/61
- Entreprises d'insertion par l'économique	1	2	3	4	5/62
- ANPE	1	2	3	4	5/63
- Organismes de formation professionnelle	1	2	3	4	5/64
- Autres	1	2	3	4	5/65

Nous vous remercions de votre participation.

6	9	5	7	8			0	2
1	2	3	4	5	6	7	8	9

ETUDE DE CAS

Les réponses que vous donnerez à ces questions seront traitées de façon strictement anonyme. Il va de soi que vous pouvez répondre ou non à tout ou partie du questionnaire.

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU RESIDENT

Q1/ Sexe du résident :

- Homme 1/10
- Femme 2

Q2/ Année de naissance :

19 11 12

Q3/ Origine géographique : (*prendre comme référence le lieu du domicile des 3 derniers mois avant l'admission*)

- Département du centre d'hébergement .. 1/13
- Départements limitrophes 2
- Autres départements 3
- SDF 4
- Hors frontières 5

Q4/ Situation familiale :

- Célibataire sans enfant 1/14
- Célibataire avec enfant(s) 2
- Couple sans enfant 3
- Couple avec enfant(s) 4

Q5/ Environnement relationnel :

- Isolé 1/15
- Réseau familial conservé 2
- Réseau relationnel conservé (hors famille) 3



Q6/ Y a-t-il déjà eu hébergement dans une structure du réseau spécialisé ?

- Oui 1/16
- Non 2

Q6a/ Si oui, le patient a-t-il déjà été hébergé dans votre centre ?

- Oui 1/17
- Non 2

Si oui, combien de fois ?

18

Q6b/ Le patient a-t-il été hébergé dans un ou dans d'autres centres ?

- Oui 1/19
- Non 2

Si oui, combien de fois ?

20

SITUATION AU MOMENT DE L'ARRIVÉE AU CENTRE

Q7/ Quelle était l'insertion sociale du résident à son arrivée au centre ?

- Très marginalisé 1/21
- Un peu marginalisé 2
- Assez bien inséré 3
- Très bien inséré 4

Q8/ Quelle était l'origine de ses ressources ?

- Pris en charge par la famille 1/22
- Travail régulier 2
- Petits boulots 3
- Chômage 4
- RMI 5
- Stage 6
- Sans ressource 7
- AAH 8
- Allocation parent isolé 9
- Moyens illégaux 0
- Origine inconnue XI
- Autres XII



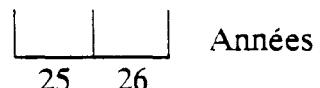
Q9/ Quel était le mode de vie habituel dans les 3 mois précédents l'admission au centre ?

- Logement régulier chez parents 1/23
- Logement régulier personnel 2
- Parvient à se loger à droite à gauche 3
- Foyers 4
- Hébergement dans d'autres structures du réseau spécialisé 5
- Squatte 6
- Hospitalisé 7
- Incarcéré 8
- Autres 9

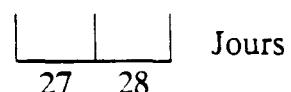
Q10/ Quel(s) étai(en)t le(s) produit(s) utilisé(s) avant le sevrage ?

- Héroïne 1/24
- Autres opiacés 2
- Cocaïne 3
- LSD 4
- Cannabis 5
- Médicaments psychotropes 6
- Alcool 7
- Autres 8

Q11/ A combien d'années remontait la première prise de drogue ?



Q12/ A quand remontait le dernier sevrage ?

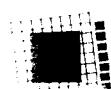


Q13/ Quel était son état de santé ?

- Pas d'affection apparente 1/29
- Porteur VIH asymptomatique 2
- Porteur VIH symptomatique 3
- Hépatite virale évolutive 4
- Autres pathologies 5
- Problèmes dentaires 6
- Troubles psychiatriques 7
- MST 8
- Handicap physique majeur 9

Q14/ Quelle était la couverture sociale du résident ?

- Sécurité sociale 1/30
- Aide médicale 2
- Aucune 3



Q15/ Par qui a-t-il été adressé ?

- Centre d'accueil spécialisé du département 1/31
- Centre d'accueil spécialisé hors département 2
- Autres centres avec hébergement 3
- Prison 4
- Justice 5
- Services sociaux 6
- Hôpital 7
- Médecine extra-hospitalière 8
- Famille/entourage 9
- Demande personnelle XI
- Autres XII

SEJOUR

Q16/ Quel type d'hébergement a été proposé au résident ?

- Hébergement collectif 1/32
- Appartement thérapeutique 2
- Appartement relais 3

Q17/ A-t-il été hébergé ?

- Seul 1/33
- En couple 2
- Avec enfants 3

Q18/ Quels types de prestations ont été apportées au résident ?

PLUSIEURS REPONSES
POSSIBLES

- Prise en charge psycho-thérapeutique 1/34
- Prise en charge sociale ou éducative 2
- Démarches de soins somatiques 3
- Activités occupationnelles 4
- Travail sur le corps (sport, yoga, relaxation) 5
- Ateliers de production 6
- Formation pré-professionnelle 7
- Suivi des dossiers de démarche administrative et sociale 8

Q19/ Y-a-t-il eu hospitalisation pendant le séjour ?

- Oui 1/35
- Non 2

Si oui, y-a-t-il eu hospitalisation pour :

- Problèmes somatiques 1/36
- Problèmes psychiatriques 2
- Sevrage 3

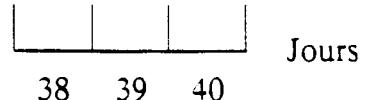


SITUATION A LA FIN DU SEJOUR

Q20/ Le résident est-il toujours présent en mars 1992 ?

- Oui 1/37
- Non 2

Q21/ Si non, quelle a été la durée du séjour ?



Q22/ Si une évolution favorable a pu être relevée à la fin du séjour, la situez-vous sur le ou les plan(s) :

- Psychique, relationnel 1/41
- Comportemental 2
- Socio-professionnel 3
- Somatique 4
- Non concerné 5

Q23/ La fin du séjour du résident a-t-elle été préparée ?

- Oui 1/42
- Non 2

Si non, par qui le départ a-t-il été provoqué ?

- Par le centre 1/43
- Par le résident 2
- Par un tiers 3

SUIVI ULTERIEUR

(A ne remplir que pour les résidents dont le séjour est terminé).

Q24/ Quelle est la situation actuelle de cette personne concernant le logement ?

- Logement régulier chez parents 1/44
- Logement régulier personnel 2
- Parvient à se loger à droite à gauche 3
- Foyers 4
- Hébergement dans d'autres structures du réseau spécialisé 5
- Squatte 6
- Hospitalisé 7
- Incarcéré 8
- Perdu de vue 9
- Décédé XI



Q25/ Quelle est sa situation actuelle concernant ses ressources financières ?

- Pris en charge par la famille	1/45
- Travail régulier	2
- Petits boulots	3
- Chômage	4
- RMI	5
- Stage	6
- Sans ressource	7
- AAH	8
- Allocation parent isolé	9
- Moyens illégaux	1/46
- Origine inconnue	2
- Perdu de vue	3
- Décédé	4

Q26/ Et quelle est sa situation actuelle concernant son insertion sociale ?

- Très marginalisé	1/47
- Un peu marginalisé	2
- Assez bien inséré	3
- Très bien inséré	4
- Perdu de vue	5
- Décédé	6
- Autres	7

Q27/ Quelle est sa situation actuelle vis à vis de la drogue ?

- En sevrage	1/48
- Abstinant	2
- Dépendance majeure	3
- Gère sa toxicomanie	4
- Perdu de vue	5
- Décédé	6

Q28/ Un suivi de cette personne est-il réalisé ?

- Oui	1/49
- Non	2

Q29/ Si oui, quelles en sont les modalités ?

- Contacts ou entretiens réguliers avec une structure relais du réseau spécialisé	1/50
- Contacts réguliers (téléphoniques) avec un membre de l'équipe du centre	2
- Orientation en famille d'accueil	3
- Orientation en centre d'hébergement collectif	4
- Orientation en appartements thérapeutiques	5
- Orientation en appartements relais	6
- Autres suivis	7

Nous vous remercions de votre participation.

**ANALYSE DU
FONCTIONNEMENT
DES CENTRES DE SOINS
AVEC HEBERGEMENT
POUR TOXICOMANES**

ANNEXES

ANNEXE I

DESCRIPTIF DU DISPOSITIF

A - DESCRIPTIF DU DISPOSITIF

	Ensemble	Hébergement collectif	Appartements thérapeutiques
Lits :			
Nombre total de lits agréés	559	406	153
Nombre total de lits réels	610	429	181
Appartements :			
Nombre total d'appartements thérapeutiques			122
dont :			
studios			74
F2/F3			37
F4 et plus			7
Budget 1991	131674800	104430000	27244800
Montant financement DDASS	126817600	101819800	25003000

L'équipe de salariés	SAL	ETP	SAL	ETP	SAL	ETP
Total salariés	608	540	460	440	148	100
Total bénévoles	18	2	9	1	9	1
Total personnel mis à disposition	22	7	21	6	1	1



B - ANNEE DE CREATION EN FONCTION DU LIEU D'IMPLANTATION

	Ensemble	Milieu urbain	Milieu rural	Mili semi-r
Ensemble	57 (HC:35) (AT:22)	39 (HC:18) (AT:21)	15 (HC:14) (AT:1)	2 (HC)
Entre 1970 et 1975	6 (HC)	2 HC	4 HC	0
Entre 1976 et 1980	19 (HC:15) (AT:4)	9 (HC:6) (AT:3)	8 (HC:7) (AT:1)	2 (HC)
Entre 1981 et 1985	13 (HC:9) (AT:4)	10 (HC:6) (AT:4)	2 (HC)	0
Après 1985	18 (HC:4) (AT:14)	17 (HC:3) (AT:14)	1 (HC)	0
NSP/SR	1 (HC:1)	1 HC	0	0

Base : 57 centres de soins avec hébergement dont 35 centres d'Hébergement Collectif, 22 Appartements Thérapeutiques

**C - ORIGINE DE L'INITIATIVE DE LA CREATION DU CENTRE
EN FONCTION DE L'ANNEE DE CREATION**

Question : "A qui revient l'initiative de la création du centre ?"

	Ensemble	Entre 1970-75	Entre 1976-80	Entre 1981-85	Après 1985	NSP/SR
Ensemble	57 (HC:35) (AT:22)	6 (HC)	19 (HC:15) (AT:4)	13 (HC:9) (AT:4)	18 (HC:4) (AT:14)	1
Collectivités locales	1 (HC)	0	1 (HC)	0	0	0
Association	42 (HC:24) (AT:18)	3 (HC)	12 (HC:10) (AT:2)	10 (HC:6) (AT:4)	16 (HC:4) (AT:12)	1 (HC)
Administration	2 (HC:2) (AT:0)	0	1 (HC)	1 (HC)	0	0
Personnalité	10 (HC:7) (AT:3)	2 (HC)	3 (HC:2) (AT:1)	2 (HC)	2 (HC) (AT)	1 (HC)
Autres	4 (HC:4) (AT:0)	1 (HC)	1 (HC)	2 (HC)	0	0
NSP/SR	3 (HC:1) (AT:2)	0	2 (HC:1) (AT:1)	0	1(AT)	0

Base : 57 centres de soins avec hébergement dont 35 centres d'Hébergement Collectif, 22 Appartements Thérapeutiques

**D - ORIGINE DE L'INITIATIVE DE LA CREATION DU CENTRE
EN FONCTION DU LIEU D'IMPLANTATION**

	Ensemble	Milieu urbain	Milieu semi-urbain	Milieu rural	NSP/SR
Ensemble	57 (HC:35) (AT:22)	39 (HC:18) (AT:21)	2 (HC)	15 (HC:14) (AT:1)	1 (HC)
Collectivités locales	1 (HC)	1 (HC)	0	0	0
Association	42 (HC:24) (AT:18)	27 (HC:10) (AT:17)	2 (HC)	13 (HC:12) (AT:1)	0
Administration	2 (HC)	2 (HC)	0	0	0
Personnalité	10 (HC:7) (AT:3)	7 (HC:4) (AT:3)	0	3 (HC)	0
Autres	4 (HC)	3 (HC)	0	0	1 (HC)
NSP/SR	3 (HC:1) (AT:2)	2 (AT)	0	1 (HC)	0

Base : 57 centres de soins avec hébergement dont 35 centres d'Hébergement Collectif, 22 Appartements Thérapeutiques



DEMOSCOPE

**E - ORIGINE DE L'INITIATIVE DE LA CREATION DU CENTRE
EN FONCTION DU BUDGET DU CENTRE**

	Ensemble	< 500.000 F	500.000 à moins 1MF	1 MF à moins 2MF	2 MF et plus
Ensemble	57 (HC:35) (AT:22)	6 (HC:1) (AT:5)	8 (HC:1) (AT:7)	8 (HC:4) (AT:4)	35 (HC:29) (AT:6)
Collectivités locales	1 (HC)	0	0	1 (HC)	0
Association	42 (HC:24) (AT:18)	5 (HC:1) (AT:4)	8 (HC:1) (AT:7)	6 (HC:3) (AT:3)	23 (HC:19) (AT:4)
Administration	2 (HC)	0	0	0	2 (HC)
Personnalité	10 (HC:7) (AT:3)	0	0	2 (HC:1) (AT:1)	8 (HC:6) (AT:2)
Autres	4 (HC)	0	0	0	4 (HC)
NSP/SR	3 (HC:1) (AT:2)	1 (AT)	0	0	2 (HC:1) (AT:1)

Base : 57 centres de soins avec hébergement dont 35 centres d'Hébergement Collectif, 22 Appartements Thérapeutiques



DEMOSCOPE

**F - ORIENTATION PRINCIPALE A L'ORIGINE DE LA CREATION DU CENTRE
EN FONCTION DE L'ANNEE DE CREATION**

Question : "Quelle était l'orientation principale à l'origine de la création du centre ?"

	Ensemble	Entre 1970-75	Entre 1976-80	Entre 1981-85	Après 1985	NSP/SR
Ensemble	57 (HC:35) (AT:22)	6 (HC)	19 (HC:15) (AT:4)	13 (HC:9) (AT:4)	18 (HC:4) (AT:14)	1 (HC)
La relation	18 (HC:9) (AT:9)	2 (HC)	2 (HC)	6 (HC:3) (AT:3)	7 (HC:1) (AT:6)	1 (HC)
La vie communautaire	9 (HC:7) (AT:2)	0	6 (HC:5) (AT:1)	3 (HC:2) (AT:1)	0	0
Le travail	6 (HC:2) (AT:4)	0	2 (HC:1) (AT:1)	1 (HC)	3 (AT)	0
La rupture avec le milieu habituel	16 (HC:11) (AT:5)	1 (HC)	5 (HC:4) (AT:1)	3 (HC)	7 (HC:3) (AT:4)	0
La réappropriation du corps	4 (HC:3) (AT:1)	2 (HC)	2 (HC:1) (AT:1)	0	0	0
Autres	2 (HC)	1 (HC)	1 (HC)	0	0	0
NSP/SR	2 (HC:1) (AT:1)	0	1 (HC)	0	1 (AT)	0

Base : 57 centres de soins avec hébergement dont 35 centres d'Hébergement Collectif; 22 Appartements Thérapeutiques

**G - ORIENTATION PRINCIPALE A L'ORIGINE DE LA CREATION DU CENTRE
EN FONCTION DU LIEU D'IMPLANTATION**

	Ensemble	Milieu urbain	Milieu semi-urbain	Milieu rural	NSP/SR
Ensemble	57 (HC:35) (AT:22)	39 (HC:18) (AT:21)	2 (HC:2) (AT:0)	15 (HC:14) (AT:1)	1 (HC)
La relation	18 (HC:9) (AT:9)	15 (HC:6) (AT:9)	0	2 (HC)	1 (HC)
La vie communautaire	9 (HC:7) (AT:2)	4 (HC:2) (AT:2)	1 (HC)	4 (HC)	0
Travail	6 (HC:2) (AT:4)	5 (HC:1) (AT:4)	0	1 (HC)	0
Rupture avec le milieu habituel	16 (HC:11) (AT:5)	11 (HC:6) (AT:5)	1 (HC)	4 (HC)	0
Réappropriation du corps	4 (HC:3) (AT:1)	0	0	4 (HC:3) (AT:1)	0
Autres	2 (HC)	2 (HC)	0	0	0
NSP/SR	2 (HC:1) (AT:1)	2 (HC:1) (AT:1)	0	0	0

Base : 57 centres de soins avec hébergement dont 35 centres d'Hébergement Collectif, 22 Appartements Thérapeutiques



DEMOSCOPE

ANNEXE II

**DESCRIPTION DES CENTRES
AVEC HEBERGEMENT**

A - DESCRIPTION DES CENTRES AVEC HEBERGEMENT

--> MODALITES D'HEBERGEMENT PROPOSEES

	ENSEMBLE	HEBERG. COLLECTIF	APPART. THERAP.
■ HEBERGEMENT COLLECTIF			
UNIQUEMENT.....	27	24	3
■ HEBERGEMENT ECLATE			
UNIQUEMENT.....	10	-	10
■ LES DEUX	20	11	9



DEMOSCOPIE

B - LIEU D'IMPLANTATION EN FONCTION DE L'ANNEE DE CREATION

	Ensemble	Entre 1970-75	Entre 1976-80	Entre 1981-85	Après 1985	NSP/SR
Ensemble	57	6	19	13	18	
Milieu urbain	39 (HC:18) (AT:21)	2 (HC)	9 (HC:6) (AT:3)	10 (HC:6) (AT:4)	17 (HC:3) (AT:14)	1 (HC)
Milieu semi-urbain	2 (HC:2)	0	2 (HC:2)	0	0	-
Milieu rural	15 (HC:14) (AT:1)	4 (HC)	8 (HC:7) (AT:1)	2 (HC)	1 (HC)	-
NSP/SR	1	0	0	1	0	-

Base : 57 centres de soins avec hébergement dont 35 centres d'Hébergement Collectif, 22 Appartements Thérapeutiques

**C - AUTRES STRUCTURES GEREES PAR LA MEME INSTITUTION
EN FONCTION DE L'ANNEE DE CREATION**

Question : "Votre organisme gestionnaire gère-t-il d'autres services que le centre de soin avec hébergement ?"

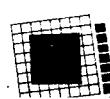
	Ensemble	Entre 1970-75	Entre 1976-80	Entre 1981-85	Après 1985	NSP/SR
Ensemble	57 (HC:35) (AT:22)	6 (HC)	19 (HC:15) (AT:4)	13 (HC:9) (AT:4)	18 (HC:4) (AT:14)	1(HC)
Centre d'accueil	36 (HC:19) (AT:17)	4 (HC)	11 (HC:8) (AT:3)	8 (HC:6) (AT:2)	13 (HC:1) (AT:12)	0
Centre de formation	8 (HC:5) (AT:3)	1 (HC)	3 (HC)	0	4 (HC:1) (AT:3)	0
CHRS	7 (HC:6) (AT:1)	2 (HC)	4 (HC:3) (AT:1)	1 (AT)	0	0
Atelier de production	9 (HC:5) (AT:4)	1 (HC)	6 (HC:4) (AT:2)	1 (HC)	1 (AT)	0
Réseau famille d'accueil	15 (HC:6) (AT:9)	1 (HC)	4 (HC:2) (AT:2)	2 (HC:0) (AT:2)	7 (HC:2) (AT:5)	1 (HC)
Autres	28 (HC:18) (AT:10)	4 (HC)	10 (HC:8) (AT:2)	3 (HC:2) (AT:1)	10 (HC:3) (AT:7)	1 (HC)
NSP/SR	9 (HC:8) (AT:1)	1 (HC)	3 (HC)	3 (HC)	2 (HC:1) (AT:1)	0

Base : 57 centres de soins avec hébergement dont 35 centres d'Hébergement Collectif, 22 Appartements Thérapeutiques

**D - AUTRES STRUCTURES GEREES PAR LA MEME INSTITUTION
EN FONCTION DU LIEU D'IMPLANTATION**

	Ensemble	Milieu urbain	Milieu semi-urbain	Milieu rural	NSP/SR
Ensemble	57 (HC:35) (AT:22)	39 (HC:18) (AT:21)	2 (HC)	15 (HC:14) (AT:1)	1 (HC)
Centre d'accueil	36 (HC:19) (AT:17)	30 (HC:14) (AT:16)	0	6 (HC:5) (AT:1)	0
Centre de formation	8 (HC:5) (AT:3)	5 (HC:2) (AT:3)	1 (HC:1) (AT:1)	2 (HC:2) (AT:2)	0
CHRS	7 (HC:6) (AT:1)	2 (HC:1) (AT:1)	1 (HC)	4 (HC)	0
Atelier de production	9 (HC:5) (AT:4)	3 (HC:0) (AT:3)	1 (HC)	5 (HC:4) (AT:1)	0
Réseau familles d'accueil	15 (HC:6) (AT:9)	11 (HC:3) (AT:8)	0	4 (HC:3) (AT:1)	0
Autres	28 (HC:18) (AT:10)	22 (HC:12) (AT:10)	1 (HC:1)	5 (HC)	0
NSP/SR	9 (HC:8) (AT:1)	3 (HC:2) (AT:1)	0	5 (HC)	1 (HC)

Base : 57 centres de soins avec hébergement dont 35 centres d'Hébergement Collectif, 22 Appartements Thérapeutiques



**E - AUTRES STRUCTURES GEREES PAR LA MEME INSTITUTION
EN FONCTION DU BUDGET DU CENTRE**

	Ensemble	< 500.000 F	500.000 à moins 1MF	1 MF à moins 2MF	2 MF et plus
Ensemble	57 (HC:35) (AT:22)	6 (HC:1) (AT:5)	8 (HC:1) (AT:7)	8 (HC:4) (AT:4)	35 (HC:2) (AT:6)
Centre d'accueil	36 (HC:19) (AT:17)	6 (HC:1) (AT:5)	7 (AT)	4 (HC:2) (AT:2)	19 (HC:16) (AT:3)
Centre de formation	8 (HC:5) (AT:3)	2 (HC:1) (AT:1)	1 (AT)	1 (AT)	4 (HC:4) (AT:1)
CHRS	7 (HC:6) (AT:1)	0	0	0	7 (HC:6) (AT:1)
Atelier de production	9 (HC:5) (AT:4)	1 (AT)	0	1 (HC:0) (AT:1)	7 (HC:5) (AT:2)
Réseau familles d'accueil	15 (HC:6) (AT:9)	5 (HC:1) (AT:4)	1 (AT)	2 (AT)	7 (HC:5) (AT:2)
Autres	28 (HC:18) (AT:10)	3 (HC:1) (AT:2)	3 (AT)	2 (HC:1) (AT:1)	20 (HC:16) (AT:4)
NSP/SR	9 (HC:8) (AT:1)	0	1 (HC:1)	3 (HC:2) (AT:1)	5 (HC:5)

Base : 57 centres de soins avec hébergement dont 35 centres d'Hébergement Collectif, 22 Appartements Thérapeutiques



**F - DEPARTEMENTS DE PROVENANCE DES TOXICOMANES
EN FONCTION DE L'ANNEE DE CREATION DU CENTRE**

	Ensemble	Entre 1970-75	Entre 1976-80	Entre 1981-85	Après 1985	NSP/SR
Départements du centre	31 HC:14 AT:59	6 HC	16 HC:11 AT:40	29 HC:13 AT:65	59 HC:48 AT:62	20 HC:20 AT:0
Départements limitrophes	18 HC:19 AT:16	17 HC	16 HC:14 AT:26	24 HC:30 AT:9	16 HC:15 AT:16	-
Autres départements	44 HC:60 AT:19	64 HC	61 HC:67 AT:30	42 HC:53 AT:16	20 HC:30 AT:18	80 HC:80 AT:0
SDF	5 HC:10 AT:5	13 HC	3 HC:4 AT:0	6 HC:4 AT:11	4 HC:6 AT:4	-
Hors frontières	0 HC:1 AT:1	1 HC	-	-	1 HC:0 AT:1	-
TOTAL	100	100	100	100	100	100

Base : 57 centres de soins avec hébergement dont 35 centres d'Hébergement Collectif, 22 Appartements Thérapeutiques



G - EXISTENCE D'UN ATELIER DE PRODUCTION

Question : "Disposez-vous d'un atelier de production ?"

---> CENTRE DISPOSANT D'ATELIER DE PRODUCTION

	ENSEMBLE	HEBERG. COLLECTIF	APPART. THERAP.
OUI.....	14	9	5
NON	43	26	17

(*BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT DONT 35 CENTRES D'HEBERGEMENT
COLLECTIF DONT 22 APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES*)



DEMOSCOPIE

**H - EXISTENCE OU D'UN ATELIER DE PRODUCTION
EN FONCTION DE L'ANNEE DE CREATION**

	Ensemble	Entre 1970-75	Entre 1976-80	Entre 1981-85	Après 1985	NSP/SR
Ensemble	57 (HC:35) (AT:22)	6 (HC:6) (AT:4)	19 (HC:15) (AT:4)	13 (HC:9) (AT:4)	18 (HC:4) (AT:14)	1 (HC:1)
OUI	14 (HC:9) (AT:5)	1 (HC:1)	8 (HC:7) (AT:1)	2 (HC:0) (AT:2)	3 (HC:1) (AT:2)	0
NON	43 (HC:26) (AT:17)	5 (HC:5)	11 (HC:8) (AT:3)	11 (HC:9) (AT:2)	15 (HC:3) (AT:12)	1 (HC:1)

Base : 57 centres de soins avec hébergement dont 35 centres d'Hébergement Collectif, 22 Appartements Thérapeutiques

**I - EXISTENCE OU D'UN ATELIER DE PRODUCTION
EN FONCTION DU LIEU D'IMPLANTATION DE LA STRUCTURE**

	Ensemble	Milieu urbain	Milieu semi-urbain	Milieu rural	NSP/SR
Ensemble	57 (HC:35) (AT:22)	39 (HC:18) (AT:21)	2 (HC:2)	15 (HC:14) (AT:1)	1 (HC:1)
OUI	14 (HC:9) (AT:5)	7 (HC:2) (AT:5)	2 (HC:2)	5 (HC:5)	0
NON	43 (HC:26) (AT:17)	32 (HC:16) (AT:16)	0	10 (HC:9) (AT:1)	1 (HC:1)

Base : 57 centres de soins avec hébergement dont 35 centres d'Hébergement Collectif, 22 Appartements Thérapeutiques

**J - TYPE D'ACTIVITE DES ATELIERS DE PRODUCTION
EN FONCTION DE L'ANNEE DE CREATION**

Question : "Si oui, comment peut-on qualifier l'activité de l'atelier ?"

	Ensemble	Entre 1970-75	Entre 1976-80	Entre 1981-85	Après 1985
Ensemble	14 (HC:9) (AT:5)	1 (HC:1)	8 (HC:7) (AT:1)	2 (HC:0) (AT:2)	3 (HC:1) (AT:2)
Réentrainement au travail	11 (HC:9) (AT:2)	1 (HC:1)	8 (HC:7) (AT:1)	0	2 (HC:1) (AT:1)
Insertion par l'économique	3 (HC:0) (AT:3)	0	0	2 (AT)	1 (AT)

**QUALIFICATION DE L'ACTIVITE DES ATELIERS DE PRODUCTION
EN FONCTION DU LIEU D'IMPLANTATION**

	Ensemble	Milieu urbain	Milieu semi-rural	Milieu rural
Ensemble	14 (HC:9) (AT:5)	7 (HC:2) (AT:5)	2 (HC:2)	5 (HC:5)
Réentrainement au travail	11 (HC:9) (AT:2)	4 (HC:2) (AT:2)	2 (HC:2)	5 (HC:5)
Insertion par l'économique	3 (HC:0) (AT:3)	3 (HC:0) (AT:3)	0	0

Base : 14 centres de soins avec hébergement dont 9 centres d'Hébergement Collectif, 5 Appartements Thérapeutiques



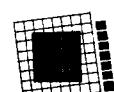
DEMOSCOPE

K - SUPERFICIE DES BATIMENTS
EN FONCTION DE L'ANNEE DE CREATION DU CENTRE

Question : "Quelle est la superficie des bâtiments consacrés au centre de soin avec hébergement ?"

	Ensemble	Entre 1970-75	Entre 1976-80	Entre 1981-85	Après 1985
Ensemble	57 (HC:35) (AT:22)	6	19	13	18
de 25 à 99 m ²	5 (AT:5)	0	1 (AT:1)	1 (AT:1)	3 (AT:3)
de 100 à 199 m ²	8 (HC:3) (AT:5)	0	1 (HC:1)	2 (HC:1) (AT:1)	5 (HC:1) (AT:4)
de 200 à 299 m ²	7 (HC:5) (AT:2)	1 (HC:1)	2 (HC:1) (AT:1)	3 (HC:3)	1 (HC:0) (AT:1)
de 300 à 399 m ²	11 (HC:9) (AT:2)	1 (HC:1)	3 (HC:3)	4 (HC:3) (AT:1)	3 (HC:2) (AT:1)
de 400 m ² et plus	20 (HC:17) (AT:3)	4 (HC:4)	11 (HC:9) (AT:2)	3 (HC:2) (AT:1)	1 (HC:1)
NSP/SR	6 (HC:1) (AT:5)	0	1 (HC:1)	0	5 (HC:0) (AT:5)

Base : 57 centres de soins avec hébergement dont 35 centres d'Hébergement Collectif, 22 Appartements Thérapeutiques



DEMOSCOPIE

**L - SURPERFICIE DES BATIMENTS EN FONCTION
DU NOMBRE DES ADMISSIONS**

	Ensemble	Moins de 20	20 à 49	50 et plus
Ensemble	57 (HC:35) (AT:22)	21 (HC:7) (AT:14)	26 (HC:20) (AT:6)	10 (HC:8) (AT:2)
de 25 à 99 m ²	5 (HC:0) (AT:5)	3 (HC:0) (AT:3)	1 (HC:0) (AT:1)	1 (HC:0) (AT:1)
de 100 à 199 m ²	8 (HC:3) (AT:5)	3 (HC:0) (AT:3)	3 (HC:1) (AT:2)	2 (HC:2)
de 200 à 299 m ²	7 (HC:5) (AT:2)	2 (HC:1) (AT:1)	4 (HC:3) (AT:1)	1 (HC:1)
de 300 à 399 m ²	11 (HC:9) (AT:2)	3 (HC:2) (AT:1)	7 (HC:6) (AT:1)	1 (HC:1)
de 400 m ² et plus	20 (HC:17) (AT:3)	5 (HC:1) (AT:4)	10 (HC:10)	5 (HC:4) (AT:1)
NSP/SR	6 (HC:1) (AT:5)	5 (HC:1) (AT:4)	1 (HC:0) (AT:1)	0

Base : 57 centres de soins avec hébergement dont 35 centres d'Hébergement Collectif, 22 Appartements Thérapeutiques

M - NOMBRE DE LITS AGREES

Question : "Combien de lits agréés compte le centre en hébergement collectif ?"

5 LITS	1
6 LITS	3
7 LITS	2
8 LITS	7
9 LITS	1 26
10 A 19 LITS	18
20 A 29 LITS	2
30 A 39 LITS	1
MOYENNE	11.6

(BASE : 35 CENTRES D'HEBERGEMENT COLLECTIF)

N - NOMBRE DE LITS

--> **NOMBRE DE LITS AGREES**

5 LITS OU MOINS.....	1
6 A 7 LITS.....	5
8 A 9 LITS.....	8
10 A 19 LITS	18
20 ET PLUS	3

MOYENNE : 11.6

MAXIMUM : 35

MINIMUM : 5

--> **NOMBRE DE LITS REELS**

5 LITS OU MOINS.....	-
6 A 7 LITS.....	5
8 A 9 LITS.....	10
10 A 19 LITS	15
20 ET PLUS	5

MOYENNE : 12.3

MAXIMUM : 40

MINIMUM : 6

(BASE : 35 CENTRES D'HEBERGEMENT COLLECTIF)

O - NOMBRE DE LITS

--> NOMBRE DE LITS EN CHAMBRES INDIVIDUELLES

AUCUN	7
1 A 2 LITS.....	5
3 A 5 LITS.....	4
6 A 9 LITS.....	9
10 A 19 LITS	7
20 ET PLUS	3

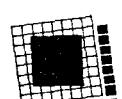
MOYENNE : 7.4

--> NOMBRE DE LITS EN CHAMBRES COLLECTIVES

AUCUN	13
2 LITS	3
3 A 5 LITS.....	4
6 A 9 LITS.....	10
10 A 19 LITS	5
20 ET PLUS	-

MOYENNE : 4.5

(BASE : 35 CENTRES D'HEBERGEMENT COLLECTIF)



DEMOGRAPHIE

**P - COMPARAISON DU NOMBRE DE LITS AGREES EN FONCTION
DU NOMBRE D'ADMISSIONS**

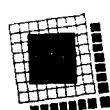
	Ensemble	Moins de 20	20 à 49	50 et plus
Ensemble	57 (HC:35) (AT:22)	21 (HC:7) (AT:14)	26 (HC:20) (AT:6)	10 (HC:8) (AT:2)
Nombre de lits agréés > nombre de lits réels	8 (HC:4) (AT:4)	3 (HC:0) (AT:3)	3 (HC:2) (AT:1)	2 (HC:2)
Nombre de lits agréés = nombre de lits réels	29 (HC:23) (AT:6)	12 (HC:7) (AT:5)	11 (HC:11)	6 (HC:5) (AT:1)
Nombre de lits agréés < nombre de lits réels	20 (HC:8) (AT:12)	6 (HC:0) (AT:6)	12 (HC:7) (AT:5)	2 (HC:1) (AT:1)

Base : 57 centres de soins avec hébergement dont 35 centres d'Hébergement Collectif, 22 Appartements Thérapeutiques

**Q - COMPARAISON DU NOMBRE DE LITS AGREES EN FONCTION
DE L'ANNEE DE CREATION DU CENTRE**

	Ensemble	Entre 1970-75	Entre 1976-80	Entre 1981-85	Après 1985	NSP/SR
Ensemble	57 (HC:35) (AT:22)	6 (HC:6)	19 (HC:15) (AT:4)	13 (HC:9) (AT:4)	18 (HC:4) (AT:14)	1 (HC:1)
Nb de lits agréés > nb de lits réels	8 (HC:4) (AT:4)	2 (HC:2)	2 (HC:1) (AT:1)	1 (HC:1)	3 (HC:0) (AT:3)	0
Nb de lits agréés = nb de lits réels	29 (HC:23) (AT:6)	3 (HC:3)	11 (HC:10) (AT:1)	9 (HC:7) (AT:2)	6 (HC:3) (AT:3)	0
Nb de lits agréés < nb de lits réels	20 (HC:8) (AT:12)	1 (HC:1)	6 (HC:4) (AT:2)	3 (HC:1) (AT:2)	9 (HC:1) (AT:8)	1 (HC:1)

Base : 57 centres de soins avec hébergement dont 35 centres d'Hébergement Collectif, 22 Appartements Thérapeutiques



DEMOSCOPIE

R - DESCRIPTION DES APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES

--> **NOMBRE D'APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES**

AUCUN	1
1 A 2 APPARTEMENTS.....	5
3 A 4 APPARTEMENTS.....	6
5 A 9 APPARTEMENTS.....	5
10 A 19 APPARTEMENTS	5

MOYENNE : 5.5

DONT :

--> **NOMBRE DE STUDIOS**

AUCUN	9
1 A 2 STUDIOS.....	4
3 A 4 STUDIOS.....	3
5 A 9 STUDIOS.....	4
10 A 19 LITS	2

MOYENNE : 3.4

(BASE : 22 CENTRES DE SOINS AVEC APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES)

S - DESCRIPTION DES APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES

--> NOMBRE DE F2/F3

AUCUN	10
1 A 2 F2/F3	5
3 A 4 F2/F3	5
5 A 9 F2/F3	2
10 ET PLUS F2/F3	-

MOYENNE : 1.7

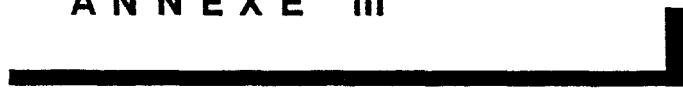
--> NOMBRE DE F4 ET PLUS

AUCUN	17
1 A 2 F4 ET +	4
3 A 4 F4 ET +	1
5 ET PLUS F4 ET +	-

MOYENNE : 0.3

(BASE : 22 CENTRES DE SOINS AVEC APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES)

ANNEXE III



BUDGET DES CENTRES D'HEBERGEMENT

A - MODES DE GESTION DES CENTRES D'HEBERGEMENT

	ENSEMBLE	HEBERG. COLLECTIF	APPART. THERAPEUT.
■REGIE DIRECTE.....	-	-	-
■ASSOCIATIF.....	56	34	22
■HOSPITALIER.....	1	1	-

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT DONT 35 CENTRES D'HEBERGEMENT COLLECTIF DONT 22 APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES)



DEMOSCOPIE

B - BUDGET DES CENTRES D'HEBERGEMENT

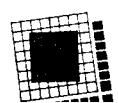
	Moyenne ensemble	Moyenne H.C.	Moyenne A.T.
(1) Budget 1991	2.295.000	3.071.500	1.208.000
(2) Frais de personnel	1.622.000	2.204.000	807.000
(3) Total dépenses	2.325.900	3.095.400	1.248.700
(4) Financement DDASS 1991	2.204.000	2.994.700	1.096.000

(1) "A combien s'est élevé le budget du centre en 1991 (total recettes 1991) (hors aides en nature) ?"

(2) "A combien se sont élevés les frais de personnel en 1991 (salaires + charges sociales et patronales + taxes sur salaires) ?"

(3) "A combien s'est élevé le total des dépenses en 1991 ?"

(4) "Quel a été le montant du financement DDASS (DGS) en 1991 ?"



C - REPARTITION DU PRODUIT DES ATELIERS DE PRODUCTION

	ENSEMBLE	HEBERG.	APPART.	COLLECTIF	THERAPEUT.
REDISTRIBUTION SUR LE RESIDENT		7	5		2
REINVESTISSEMENT (DANS LE FONCTION- NEMENT OU LA PRO- DUCTION).....		7	6		1
NON CONCERNE	12	6		6	
NSP/SR	34	21		13	
	—	—	—	—	—
	*	**		***	

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT DONT 35 CENTRES D'HEBERGEMENT
COLLECTIF DONT 22 APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES)

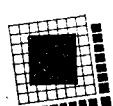
- * Total supérieur à 57, plusieurs réponses possibles)
- ** Total supérieur à 35, plusieurs réponses possibles)
- *** Total supérieur à 22, plusieurs réponses possibles)



DEMOSCOPE

D - BUDGET GLOBAL/LITS REELS (EN MOYENNE)
EN FONCTION DE L'ANNEE DE CREATION DU CENTRE

	Ensemble (N = 57)	Hébergement collectif (N = 35)	Appartements thérapeutiques (N = 22)
Entre 1970 - 1975	263.200 F	263.200 F	-
Entre 1976 - 1980	283.700 F	296.300 F	236.700 F
Entre 1981 - 1985	256.600 F	269.800 F	227.000 F
Après 1985	144.900 F	231.100 F	120.300 F



E - PART DE DIFFERENTES STRUCTURES DANS LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Question : "Parmi les structures suivantes, pouvez-vous indiquer, de manière approximative, quelle part revient à chacune dans votre budget de fonctionnement ? (hors aides en nature et crédits pour actions spécifiques)

A - DDASS (DGS)

	ENSEMBLE	HEBERG.- COLLECTIF	APPART. THERAP.
0 - 19 %.....	6	4	2
20 - 39 %	-	-	-
40 - 59 %	-	-	-
60 - 79 %	3	-	3
80 - 99 %	21	14	6
100 %	26 47	16	10
MOYENNE	85 %	87 %	83 %

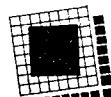
B - DDASS (DAS)

	ENSEMBLE	HEBERG. COLLECTIF	APPART. THERAP.
MOINS DE 10 %.....	49	31	18
10 - 20 %	1	-	1
30 - 49 %	1	-	1
50 - 69 %	-	-	-
70 - 89 %	1	1	-
90 - 100 %	5	3	2
MOYENNE	10.8 %	11.0 %	10,6 %

C - MINISTERE DE LA JUSTICE

	ENSEMBLE	HEBERG. COLLECTIF	APPART. THERAP.
MOINS DE 10 %.....	54	34	20
10 - 19 %	2	-	2
20 - 29 %	1	1	-
MOYENNE	0.9 %	1.1 %	0,7 %

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT DONT 35 CENTRES D'HEBERGEMENT
COLLECTIF ET 22 APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES)



DEMOSCOPE

(SUITE)

D - AUTRES ORGANISMES PUBLICS

	ENSEMBLE	HEBERG. COLLECTIF	APPART. THERAP.
MOINS DE 10 %.....	55	34	21
100 %.....	2	1	1
MOYENNE	3.6 %	3 %	4,7 %

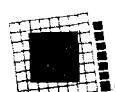
E - COLLECTIVITES LOCALES

	ENSEMBLE	HEBERG. COLLECTIF	APPART. THERAP.
MOINS DE 10 %.....	54	35	19
10 - 19 %	1	-	1
20 - 29 %	1	-	1
30 - 39 %	1	-	1
MOYENNE	1.5 %	0.1 %	3,7 %

F - ORGANISMES DE PRESTATIONS SOCIALES

	ENSEMBLE	HEBERG. COLLECTIF	APPART. THERAP.
MOINS DE 10 %.....	56	34	22
10 - 19 %	1	1	-
MOYENNE	0.4 %	0.6 %	0,1 %

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT DONT 35 CENTRES D'HEBERGEMENT COLLECTIF ET 22 APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES)



DEMOSCOPIE

(SUITE)

G - FONDATIONS/DONS

	ENSEMBLE	HEBERG. COLLECTIF	APPART. THERAP.
MOINS DE 10 %.....	56	34	22
NSP/SR.....	1	1	-
MOYENNE	%	%	%

H - AUTRES

	ENSEMBLE	HEBERG. COLLECTIF	APPART. THERAP.
MOINS DE 10 %.....	55	34	21
10 - 19 % %	2	1	1
MOYENNE	1.1 %	1.0 %	1,1 %

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT DONT 35 CENTRES D'HEBERGEMENT COLLECTIF ET 22 APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES)



DEMOSCOPIE

F - AIDES EN NATURE

Question : "Recevez-vous des aides en nature ?"

1.31 PERCEPTION D'AIDES EN NATURE

(loyer, charges locatives, assurance, téléphone, courrier...)

	ENSEMBLE	HEBERG. COLLECTIF	APPART. THERAP.
OUI.....	7	4	3
NON	50	31	19

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT DONT 35 CENTRES D'HEBERGEMENT COLLECTIF DONT 22 APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES)

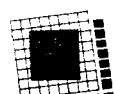
Question : "Si oui, lesquelles ?"

LOCAUX.....	5	3	2
VEHICULES	1	1	1
COURRIER, TELEPHONE.....	-	-	-
MATERIELS.....	2	2	1
AUTRES.....	-	-	-

—
*

(BASE : 7 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT AYANT DECLARE RECEVOIR DES AIDES EN NATURES)

* Total supérieur à 7, plusieurs réponses possibles)



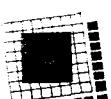
DEMOSCOPIE

**G - BENEFICIAIRES OU NON DE MESURES NOUVELLES
EN FONCTION DU BUDGET DU CENTRE**

Question : "Depuis les cinq dernières années, le centre de soins avec hébergement a-t-il bénéficié de "mesures nouvelles" ?"

	Ensemble	< 500.000 F	500.000 à moins 1MF	1 MF à moins 2MF	2 MF et plus
Ensemble	57 (HC:35) (AT:22)	6 (HC:1) (AT:5)	8 (HC:1) (AT:7)	8 (HC:4) (AT:4)	35 (HC:29) (AT:6)
OUI	23 (HC:10) (AT:13)	5 (HC:1) (AT:4)	4 (HC:0) (AT:4)	2 (HC:1) (AT:1)	12 (HC:8) (AT:4)
NON	30 (HC:23) (AT:7)	1	2	6	21
NSP/SR	4 (HC:2) (AT:2)	0	2	0	2

Base : 57 centres de soins avec hébergement dont 35 centres d'Hébergement Collectif, 22 Appartements Thérapeutiques



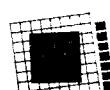
DEMOSCOPIE

**G - BENEFICIAIRES OU NON DE MESURES NOUVELLES
EN FONCTION DU BUDGET DU CENTRE**

Question : "Depuis les cinq dernières années, le centre de soins avec hébergement a-t-il bénéficié de "mesures nouvelles" ?"

	Ensemble	< 500.000 F	500.000 à moins 1MF	1 MF à moins 2MF	2 MF et plus
Ensemble	57 (HC:35) (AT:22)	6 (HC:1) (AT:5)	8 (HC:1) (AT:7)	8 (HC:4) (AT:4)	35 (HC:29) (AT:6)
OUI	23 (HC:10) (AT:13)	5 (HC:1) (AT:4)	4 (HC:0) (AT:4)	2 (HC:1) (AT:1)	12 (HC:8) (AT:4)
NON	30 (HC:23) (AT:7)	1	2	6	21
NSP/SR	4 (HC:2) (AT:2)	0	2	0	2

Base : 57 centres de soins avec hébergement dont 35 centres d'Hébergement Collectif, 22 Appartements Thérapeutiques



**H - BENEFICIAIRES OU NON DE MESURES NOUVELLES
EN FONCTION DU NOMBRE D'ADMISSIONS**

	Ensemble	Moins de 20	20 à 49	50 et plus
Ensemble	57 (HC:35) (AT:22)	21 (HC:7) (AT:14)	26 (HC:20) (AT:6)	10 (HC:8) (AT:2)
OUI	23 (HC:10) (AT:13)	14 (HC:5) (AT:9)	7 (HC:5) (AT:2)	2 (HC:0) (AT:2)
NON	30 (HC:23) (AT:7)	5 (HC:2) (AT:3)	17 (HC:13) (AT:4)	8 (HC:8)
NSP/SR	4 (HC:2) (AT:2)	2 (HC:0) (AT:2)	2 (HC:2)	0

Base : 57 centres de soins avec hébergement dont 35 centres d'Hébergement Collectif, 22 Appartements Thérapeutiques

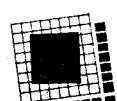


DEMOSCOPIE

**I - PART DES FRAIS DE PERSONNEL DANS LE BUDGET DU CENTRE
EN FONCTION DE L'ANNEE DE CREATION DU CENTRE**

	Ensemble	Entre 1970-75	Entre 1976-80	Entre 1981-85	Après 1985	NSP/SR
Ensemble	57 (HC:35) (AT:22)	6 (HC:6)	19 (HC:15) (AT:4)	13 (HC:9) (AT:4)	18 (HC:4) (AT:14)	1 (HC:1)
Moins de 75 %	35 (HC:20) (AT:15)	3 (HC:3)	10 (HC:7) (AT:3)	8 (HC:6) (AT:2)	13 (HC:3) (AT:10)	0
75 % et plus	21 (HC:14) (AT:7)	3 (HC:3)	(HC:8) 9 (AT:1)	5 (HC:3) (AT:2)	4 (AT)	1 (HC:1)
NSP/SR	1 (HC:1)	0	0	0	1 (HC)	0

Base : 57 centres de soins avec hébergement dont 35 centres d'Hébergement Collectif, 22 Appartements Thérapeutiques



DEMOSCOPIE

**J - PART DES FRAIS DE PERSONNEL DANS LE BUDGET DU CENTRE
EN FONCTION DU BUDGET DU CENTRE EN 1991**

	Ensemble	< 500.000 F	500.000 à moins 1MF	1 MF à moins 2MF	2 MF et plus
Ensemble	57 (HC:35) (AT:22)	6 (HC:1) (AT:5)	8 (HC:1) (AT:7)	8 (HC:4) (AT:4)	35 (HC:29) (AT:6)
Moins de 75 %	35 (HC:20) (AT:15)	3 (HC:0) (AT:3)	4 (HC:1) (AT:3)	5 (HC:2) (AT:3)	23 (HC:17) (AT:6)
75 % et plus	21 (HC:14) (AT:7)	2 (AT:2)	4 (AT:4)	3 (HC:2) (AT:1)	12 (HC:12)
NSP/SR	1 (HC:1)	1 (HC:1)	0	0	0

**PART DES FRAIS DE PERSONNEL DANS LE BUDGET DU CENTRE
EN FONCTION DU NOMBRE D'ADMISSIONS**

	Ensemble	Moins de 20	20 à 49	50 et plus
Ensemble	57(HC:35) (AT:22)	21 (HC:7) (AT:14)	26(HC:20) (AT:6)	10 (HC:8) (AT:2)
Moins de 75 %	35(HC:20) (AT:15)	11 (HC:3) (AT:8)	17(HC:12) (AT:5)	7 (HC:5) (AT:2)
75 % et plus	21(HC:14) (AT:7)	9 (HC:3) (AT:6)	9 (HC:8) (AT:1)	3 (HC:3)
NSP/SR	1 (HC:1)	1 (HC:1)	0	0

Base : 57 centres de soins avec hébergement dont 35 centres d'Hébergement Collectif, 22 Appartements Thérapeutiques



K - BESOINS NON COUVERTS

Question : "Y-a-t'il des besoins urgents du centre d'hébergement qui n'ont pas été couverts par les moyens dont vous disposiez en 1991 ?"

1.51 BESOINS URGENTS NON COUVERTS PAR LES MOYENS MIS A DISPOSITION EN 1991

	ENSEMBLE	HEBERG. COLLECTIF	APPART. THERAP.
OUI.....	46	27	19
NON.....	9	7	2
NSP.....	2	1	1

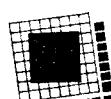
(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT DONT 35 CENTRES D'HEBERGEMENT COLLECTIF DONT 22 APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES)

	ENSEMBLE	HEBER. COLLECTIF	APPART. THERAP.
BESOINS EN PERSONNEL.....	34	19	15
BESOINS EN LOCAUX	16	8	8
VEHICULES	11	7	4
LIQUIDITES POUR REPONDRE A DES URGENCES MEDICALES	8	6	4
LIQUIDITES POUR REPONDRE A D'AUTRES TYPES D'URGENCE	11	6	5
FORMATION DU PERSONNEL ..	22	14	8
AUTRES.....	8	6	2

	*	**	***

(BASE : 46 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT AYANT DECLARE AVOIR EU DES BESOINS NON COUVERTS EN 1991 DONT 27 CENTRES D'HEBERGEMENT COLLECTIF DONT 19 APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES)

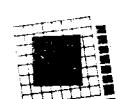
- * Total supérieur à 57, plusieurs réponses possibles)
- ** Total supérieur à 35, plusieurs réponses possibles)
- *** Total supérieur à 22, plusieurs réponses possibles)



**L - EXISTENCE OU NON DE BESOINS NON COUVERTS PAR LES MOYENS
DONT ON DISPOSAIT EN 1991
EN FONCTION DU BUDGET DU CENTRE**

	Ensemble	< 500.000 F	500.000 à moins 1MF	1 MF à moins 2MF	2 MF et plus
Ensemble	57 (HC:35) (AT:22)	6 (HC:1) (AT:5)	8 (HC:1) (AT:7)	8 (HC:4) (AT:4)	35 (HC:29) (AT:6)
OUI	46 (HC:27) (AT:19)	5 (HC:1) (AT:4)	8 (HC:1) (AT:7)	7 (HC:4) (AT:3)	26 (HC:21) (AT:5)
NON	9 (HC:7) (AT:2)	1 (HC:0) (AT:1)	0	0	8 (HC:7) (AT:1)
NSP/SR	2 (HC:1) (AT:1)	0	0	1 (HC:0) (AT:1)	1 (HC:1)

Base : 57 centres de soins avec hébergement dont 35 centres d'Hébergement Collectif, 22 Appartements Thérapeutiques



DEMOSCOPIE

ANNEXE IV

COMPOSITION DE L'EQUIPE

**A - COMPOSITION DE L'EQUIPE DE SALARIES/ETP EN MOYENNE
SUR L'ENSEMBLE DES CENTRES DU DISPOSITIF**

<u>Composition de l'équipe :</u>	Ensemble		Hébergement collectif		Appartements thérapeutiques	
	SAL	ETP	SAL	ETP	SAL	ETP
- Médecins	0,6	0,1	0,9	0,2	0,2	0
- Psychiatres	0,6	0,1	0,9	0,2	0,2	0
- Généralistes	0,2	0	0,3	0,1	0	0,3
- autres spécialistes	0	0	0	0	0	0
- Psychologues	0,8	0,4	0,8	0,5	0,6	0,3
- Paramédical	0,5	0,4	0,8	0,6	0,1	0,1
- Educateurs	4,3	3,9	5,5	5,1	2,5	2
- Assistantes sociales	0,1	0,1	0,1	0	0,3	0,1
- autres travailleurs sociaux	0,9	0,6	1,1	0,9	0,5	0,3
- Techniciens	0,6	0,4	0,8	0,7	0,1	0
- Administratifs	1,4	0,7	1,6	0,6	0,9	0,2
- autres	0,7	0,4	0,9	0,6	0,8	0,2

Base : 57 centres de soins avec hébergement dont 35 centres d'Hébergement Collectif, 22 Appartements Thérapeutiques

B - COMPOSITION DE L'EQUIPE DES SALARIES

Moyennes calculées sur la base des centres disposant de ce type de personnel

■ RESPONSABLE DU CENTRE :

	ENSEMBLE	HEBERG.	APPART.
	COLLECT.	THERAP.	
MOINS DE 1	23	14	9
1 A 1.9	31	21	10
NSP/SR	3	-	3

MOYENNE : 0.7

FORMATION :

	ENSEMBLE	HEBERG.	APPART.
	COLLECT.	THERAP.	
MEDICALE.....	6	3	3
PARA-MEDICALE.....	5	5	-
CARRIERE SOCIALE..	22	49	15
SCIENCE HUMAINE...	27	17	10
GESTION, COMPTA-			
BILITE	2	1	1
AUTRES.....	8	5	3
NSP/SR.....	3	-	3
	====	====	====
	*	*	*

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT DONT 35 CENTRES D'HEBERGEMENT COLLECTIF ET 22 APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES)

* Total supérieur à 100, plusieurs réponses possibles

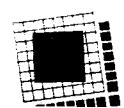
■ MEDECINS :

NOMBRE :

	ENSEMBLE	HEBERG. COLLECT.	APPART. THERAP.
AUCUN.....	35	17	18
1.....	13	10	3
2.....	5	4	1
3.....	2	2	-
4.....	1	1	-
6.....	1	1	-
MOYENNE..	1.8	1.9	1.3

EQUIVALENT TEMPS PLEIN :

	ENSEMBLE	HEBERG. COLLECT.	APPART. THERAP.
MOINS DE 1	55	33	22
2 A 2.9	2	2	-
MOYENNE..	0.4	0.5	0.2



-> MEDECINS PSYCHIATRES :

NOMBRE :

	ENSEMBLE	HEBERG.	APPART.
		COLLECT.	THERAP.
AUCUN.....	38	20	18
1.....	14	10	4
2 ET PLUS.....	5	5	-
MOYENNE..	1.9	2.1	1

EQUIVALENT TEMPS PLEIN :

	ENSEMBLE	HEBERG.	APPART.
		COLLECT.	THERAP.
MOINS DE 1	55	33	22
1 A 1.9	1	1	-
2 A 2.9	1	1	-
MOYENNE..	0.3	0.4	0.1



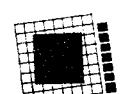
-> GENERALISTES :

NOMBRE :

	ENSEMBLE	HEBERG. COLLECT.	APPART. THERAP.
AUCUN.....	49	28	21
1.....	6	5	1
2.....	1	1	-
3.....	1	1	-
MOYENNE..	1.4	1.4	1

EQUIVALENT TEMPS PLEIN :

	ENSEMBLE	HEBERG. COLLECT.	APPART. THERAP.
MOINS DE 1	56	34	22
1 A 1.9	1	1	-
MOYENNE..	0.3	0.3	1.2



DEMOSCOPIE

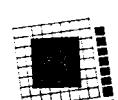
-> AUTRES SPECIALISTES :

NOMBRE :

	ENSEMBLE	HEBERG.	APPART.
	COLLECT.	THERAP.	
AUCUN.....	56	34	22
1.....	1	1	-
MOYENNE..	1	1	0

EQUIVALENT TEMPS PLEIN :

	ENSEMBLE	HEBERG.	APPART.
	COLLECT.	THERAP.	
MOINS DE 1	57	35	22
MOYENNE..	0.2	0.2	0



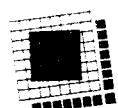
■ PSYCHOLOGUES :

NOMBRE :

	ENSEMBLE	HEBERG.	APPART.
	COLLECT.	THERAP.	
AUCUN.....	27	17	10
1.....	21	11	10
2.....	7	5	2
3.....	1	1	-
5.....	1	1	-
MOYENNE..	1.4	1.6	1.2

EQUIVALENT TEMPS PLEIN :

	ENSEMBLE	HEBERG.	APPART.
	COLLECT.	THERAP.	
MOINS DE 1	43	23	20
1 A 1.9	12	10	2
2 A 2.9	1	1	-
3 A 3.9	1	1	-
MOYENNE..	0.9	1.1	0.6



DEMOSCOPIE

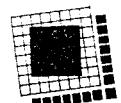
■ INFIRMIERS, INFIRMIERS PSYCHIATRES ET AUTRES PARA-MEDICAUX

NOMBRE :

	ENSEMBLE	HEBERG.	APPART.
	COLLECT.	THERAP.	
AUCUN.....	45	26	19
1.....	9	6	3
2.....	1	1	-
6.....	1	1	-
13.....	1	1	-
MOYENNE..	2.6	3.0	1

EQUIVALENT TEMPS PLEIN :

	ENSEMBLE	HEBERG.	APPART.
	COLLECT.	THERAP.	
MOINS DE 1	47	27	20
1 A 1.9	8	6	2
3 A 3.9	1	1	-
10 A 14.9	1	1	-
MOYENNE..	2.1	1	2.4
MAXIMUM..	11	11	1



DEMOSCOPIE

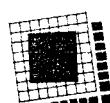
■ EDUCATEURS ET EDUCATEURS SPECIALISES :

NOMBRE :

	ENSEMBLE	HEBERG. COLLECT.	APPART. THERAP.
AUCUN.....	7	2	5
1 A 2	14	5	9
3 A 5	17	12	5
6 A 8	12	10	2
9 ET PLUS.....	7	6	1
MOYENNE..	5.1	5.9	3.3

EQUIVALENT TEMPS PLEIN :

	ENSEMBLE	HEBERG. COLLECT.	APPART. THERAP.
MOINS DE 1	11	3	8
1 A 2.9	15	6	9
3 A 4.9	9	6	3
5 A 7.9	13	12	1
MOYENNE..	4.7	5.5	2.9



DEMOSCOPIE

■ ASSISTANTES SOCIALES :

NOMBRE :

	ENSEMBLE	HEBERG. COLLECT.	APPART. THERAP.
AUCUN.....	49	33	16
1.....	8	2	6
MOYENNE..	1	1	1

EQUIVALENT TEMPS PLEIN :

	ENSEMBLE	HEBERG. COLLECT.	APPART. THERAP.
MOINS DE 1	56	35	21
1 A 1.9	1	-	1
MOYENNE..	0.5	0.4	0.5



DEMOSCOPIE

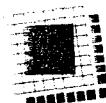
■ AUTRES TRAVAILLEURS SOCIAUX :

NOMBRE :

	ENSEMBLE	HEBERG.	APPART.
	COLLECT.	THERAP.	
AUCUN.....	38	20	18
1.....	7	6	1
2 A 3	8	6	2
5 A 7	4	3	1
MOYENNE..	2.7	2.7	2.7

EQUIVALENT TEMPS PLEIN :

	ENSEMBLE	HEBERG.	APPART.
	COLLECT.	THERAP.	
MOINS DE 1	42	22	20
1 A 1.9	9	8	1
3 A 4.9	3	3	-
5 ET PLUS.....	3	2	1
MOYENNE..	2.3	2.3	2.1



DEMOSCOPIE

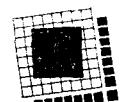
■ TECHNICIENS (AGRICULTEURS, MECANICIENS...) :

NOMBRE :

	ENSEMBLE	HEBERG.	APPART.
	COLLECT.	THERAP.	
AUCUN.....	45	24	21
1 A 2	6	6	-
3 A 4	4	5	1
5 A 6	2	2	-
MOYENNE..	2.6	2.6	-

EQUIVALENT TEMPS PLEIN :

	ENSEMBLE	HEBERG.	APPART.
	COLLECT.	THERAP.	
MOINS DE 1	47	25	22
1 A 1.9	3	3	-
2 A 2.9	5	5	-
3 ET PLUS	2	2	-
MOYENNE..	2.4	2.4	-



DEMOSCOPIE

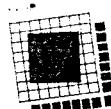
■ SECRETAIRES ET AUTRES ADMINISTRATIFS :

NOMBRE :

	ENSEMBLE	HEBERG. COLLECT.	APPART. THERAP.
AUCUN.....	15	0	10
1.....	22	16	6
2 A 3	16	11	5
4 A 6	4	3	1
MOYENNE..	1.8	1.9	1.7

EQUIVALENT TEMPS PLEIN :

	ENSEMBLE	HEBERG. COLLECT.	APPART. THERAP.
MOINS DE 1	38	21	17
1 A 1.9	14	9	5
2 A 2.9	4	4	-
3 A 3.9	1	1	-
MOYENNE..	1	1.1	0.8



DEMOSCOPIE

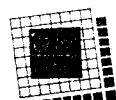
■ AUTRES :

NOMBRE :

	ENSEMBLE	HEBERG. COLLECT.	APPART. THERAP.
AUCUN.....	34	17	17
1.....	12	10	2
2.....	6	4	2
3 A 4	5	4	1
MOYENNE..	1.7	1.7	1.5

EQUIVALENT TEMPS PLEIN :

	ENSEMBLE	HEBERG. COLLECT.	APPART. THERAP.
MOINS DE 1.....	41	22	19
1 A 1.9	13	11	2
2 A 3.9	3	2	1
MOYENNE..	1.1	1.1	0.9



DEMOSCOPIE

**C - COMPOSITION DE L'EQUIPE DE SALARIES
EN FONCTION DE L'ANNEE DE CREATION DE LA STRUCTURE**

(Moyenne fournie sur l'ensemble des centres)

	Ensemble	Entre 1970-75	Entre 1976-80	Entre 1981-85	Après 1985
Médecins	0,6	2,2	0,7	0,2	0,2
Psychiatres	0,6	2,7	0,5	0,4	0,3
Généralistes	0,2	0,8	0,3	-	0,1
Autres spécialistes	0	0,2	-	-	-
Psychologues	0,8	0,7	0,9	0,8	0,6
Paramédical	0,5	1,2	0,8	0,3	0,2
Educateurs	4,3	8,8	4,7	4,1	2,7
Assistantes sociales	0,1	0,2	0,1	0,1	0,3
Autres travailleurs sociaux	0,9	0,5	1,2	1,2	0,2
Techniciens	0,6	1	1,2	0,1	0,1
Administratifs	1,4	2,5	1,5	1	1
Autres	0,7	1,2	0,6	0,8	0,4

Base : 57 centres de soins avec hébergement

**D - COMPOSITION DE L'EQUIPE DE SALARIES
EN FONCTION DU BUDGET DU CENTRE**

(Moyenne fournie sur l'ensemble des centres)

	Ensemble	< 500.000 F	500.000 à moins 1MF	1 MF à moins 2MF	2 MF et plus
Médecins	0,6	-	0,4	-	0,9
Psychiatres	0,6	-	0,3	0,1	0,9
Généralistes	0,2	-	0,1	-	0,3
Autres spécialistes	0	-	-	-	-
Psychologues	0,8	0,7	0,5	0,6	0,9
Paramédical	0,5	-	0,1	0,5	0,7
Educateurs	4,3	2,2	1,9	3,1	5,5
Assistantes sociales	0,1	0,3	0,1	-	0,1
Autres travailleurs sociaux	0,9	0,5	0,3	0,5	1,1
Techniciens	0,6	0,5	-	0,1	0,8
Administratifs	1,4	0,5	0,3	1,5	1,7
Autres	0,7	0,3	0,3	1	0,8

Base : 57 centres de soins avec hébergement



DEMOSCOPIE

E - MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL

Question : "Y-a-t'il des mises à disposition gracieuses de personnel ?"

	ENSEMBLE	HEBERG.	APPART.
	COLLECT.	THERAP.	
OUL.....	8	7	1
NON	43	25	18
NSP/SR	6	3	3

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT DONT 35 CENTRES D'HEBERGEMENT COLLECTIF ET 32 APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES)

NOMBRE :

	ENSEMBLE	HEBERG.	APPART.
	COLLECT.	THERAP.	
1 PERSONNE	3	2	1
2 PERSONNES.....	2	2	-
3 PERSONNES.....	2	2	-
+ DE 3 PERS.....	1	1	-
MOYENNE..	2.8	3	1

EQUIVALENT TEMPS PLEIN :

MOINS DE 1	4	3	1
1 A 1.9	3	3	-
2 A 2.9	1	1	-
MOYENNE..	0.8	0.9	0.8

(BASE : 8 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT AYANT DECLARE BENEFICIER DE PERSONNEL MIS A DISPOSITION DONT 7 CENTRES D'HEBERGEMENT COLLECTIF ET 1 APPARTEMENT THERAPEUTIQUE)

(SUITE)

—> TYPE DE PERSONNEL MIS A DISPOSITION :

	ENS.	HEBERG.	APPART.	COLLECT.	THERAP.
■ DIRECTEUR.....	2	2		-	
■ MEDECINS.....	-	-		-	
■ INFIRMIERS ET PARA-MEDICAL	1	1		-	
■ PSYCHOLOGOGUES	1	1		-	
■ EDUCATEURS SPECIALISES.	1	-		1	
■ AUTRES TRAVAILLEURS SOCIAUX	-	-		-	
■ ADMINISTRATIFS.....	2	2		-	
■ AUTRES	5	5		-	
	====	====	====		
	*	*	*		

—> STRUCTURE LES PRENANT EN CHARGE

	ENS.	HEBERG.	APPART.	COLLECT.	THERAP.
■ HOPITAL	1	1		-	
■ ORGANISMES PUBLICS.....	2	1		1	
■ COLLECTIVITES LOCALES....	-	-		-	
■ ORGANISMES DE PRESTATIONS SOCIALES (CPAM, CRAM, MUTUELLE, CAF).....	-	-		-	
■ AUTRES	5	5		-	

(BASE : 8 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT AYANT DECLARE BENEFICIER DE PERSONNEL MIS A DISPOSITION DONT 7 CENTRES D'HEBERGEMENT COLLECTIF ET 1 APPARTEMENT THERAPEUTIQUE)

* Total supérieur à 100, plusieurs réponses possibles



F - NOMBRE DE BENEVOLES INTERVENANT REGULIEREMENT

Question : "Par ailleurs, combien de bénévoles interviennent régulièrement dans votre centre et que représentent-ils en ETP ?"

NOMBRE :

	ENSEMBLE	HEBERG.	APPART.
	COLLECT.	THERAP.	
AUCUN.....	50	31	19
1 BENEVOLE.....	2	1	1
2 BENEVOLES	3	2	1
4 BENEVOLES	1	1	-
6 BENEVOLES	1	-	1
MOYENNE..	2.6	2.3	3

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT DONT 35 CENTRES D'HEBERGEMENT COLLECTIF ET 22 APPARTEMENT THERAPEUTIQUE)

(BASE : 7 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT AYANT DECLARE DISPOSER DE BENEVOLES)

EQUIVALENT TEMPS PLEIN :

	ENSEMBLE	HEBERG.	APPART.
	COLLECT.	THERAP.	
MOINS DE 1	7	4	3

(BASE : 7 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT AYANT DECLARE DISPOSER DE BENEVOLES)

(SUITE)

—> FONCTIONS OCCUPEES PAR LES BENEVOLES

	ENSEMBLE	HEBERG. COLLECT.	APPART. THERAP.
■ DIRECTEUR.....	-	-	-
■ MEDECINS.....	-	-	-
■ INFIRMIERS ET PARA-MEDICAL	-	-	-
■ PSYCHOLOGUES	2	1	1
■ EDUCATEURS.....	1	-	1
■ ASSISTANTES SOCIALES.	1	-	1
■ AUTRES TRAVAIL-LEURS SOCIAUX.....	1	1	-
■ ADMINISTRATIFS.....	1	1	-
■ PERSONNEL D'ENTRETIEN	-	-	-
■ AUTRES.....	-	-	-

4 CENTRES N'ONT PAS REPONDU A LA QUESTION.

(BASE : 7 CENTRES AYANT DECLARE DISPOSER DE BENEVOLES)

G - AGE DES SALARIES DES EQUIPES

■ MOINS DE 30 ANS

	ENSEMBLE	HEBERG.	APPART.
	COLLECT.	THERAP.	
AUCUN.....	19	9	10
1 SALARIE.....	14	9	5
2 A 3 SALARIES	16	9	7
4 A 7 SALARIES	8	8	-
MOYENNE..	1.6	2	1
TOTAL SAL.	90	69	21

■ 30-39 ANS

	ENSEMBLE	HEBERG.	APPART.
	COLLECT.	THERAP.	
AUCUN.....	3	1	2
1 A 2 SALARIES	9	2	7
3 A 5 SALARIES	22	14	8
6 A 8 SALARIES	14	12	2
9 SAL ET +	9	6	3
MOYENNE..	5.2	5.9	4
TOTAL SAL.	294	207	87

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENTS DONT 35 CENTRES D'HEBERGEMENT COLLECTIF ET 22 APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES)

(SUITE)

■ 40-49 ANS

	ENSEMBLE	HEBERG. COLLECT.	APPART. THERAP.
AUCUN.....	6	2	4
1 A 2 SALARIES	22	9	13
3 A 5 SALARIES	19	14	5
6 SAL ET +	10	10	-
MOYENNE..	3.3	4.3	1.6
TOTAL SAL.	186	150	36

■ 50 ANS ET PLUS

	ENSEMBLE	HEBERG. COLLECT.	APPART. THERAP.
AUCUN.....	35	16	19
1 SALARIE.....	15	12	3
2 SALARIES.....	5	5	-
3 SALARIES.....	2	2	-
MOYENNE..	0.5	0.8	0.1
TOTAL SAL.	31	28	3

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENTS DONT 35 CENTRES D'HEBERGEMENT COLLECTIF ET 22 APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES)

H - DUREE DE PRESENCE DES INTERVENANTS DANS LE CENTRE D'HEBERGEMENT

Question : "Parmi les intervenants salariés (y compris le directeur), combien sont en poste depuis ... ?"

■ MOINS D'1 AN

	ENSEMBLE	HEBERG.	APPART.
	COLLECT.	THERAP.	
AUCUN.....	21	13	8
1 A 2 SALARIES	22	12	10
3 A 5 SALARIES	12	8	4
6 SAL ET +	2	2	-

■ DE 1 A 3 ANS

	ENSEMBLE	HEBERG.	APPART.
	COLLECT.	THERAP.	
AUCUN.....	6	3	3
1 A 2 SALARIES	24	13	11
3 A 5 SALARIES	20	13	7
6 SAL ET +	7	6	1

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENTS DONT 35 CENTRES D'HEBERGEMENT COLLECTIF ET 22 APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES)

(SUITE)

■ DE 3 A 5 ANS

	ENSEMBLE	HEBERG.	APPART.
	COLLECT.	THERAP.	
AUCUN.....	19	8	11
1 SALARIE.....	15	8	7
2 A 4 SALARIES	16	13	3
5 A 7 SALARIES	7	6	1

■ DE 5 A 10 ANS

	ENSEMBLE	HEBERG.	APPART.
	COLLECT.	THERAP.	
AUCUN.....	17	6	11
1 A 2 SALARIES.....	18	9	9
3 A 5 SALARIES	15	13	2
6 SAL ET +	7	7	-

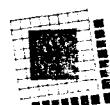
(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENTS DONT 35 CENTRES D'HEBERGEMENT COLLECTIF ET 22 APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES)

(SUITE)

■ 10 ANS ET PLUS

	ENSEMBLE	HEBERG.	APPART.
	COLLECT.		THERAP.
AUCUN.....	32	16	16
1 SALARIE.....	5	4	1
3 SALARIES.....	8	6	2
4 A 6 SALARIES....	7	5	2
7 SAL ET +	5	4	1

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENTS DONT 35 CENTRES D'HEBERGEMENT COLLECTIF ET 22 APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES)

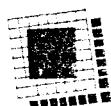


DEMOSCOPIE

I - AGE DES SALARIES DES EQUIPES
EN FONCTION DE L'ANNEE DE CREATION DE LA STRUCTURE (EN MOYENNE)

	Ensemble	Entre 1970-75	Entre 1976-80	Entre 1981-85	Après 1985	NSP/SR
Moins de 30 ans	2 (HC:2) (AT:1)	3 (HC:3)	1 (HC:1) (AT:0)	2 (HC:2) (AT:2)	1 (HC:3) (AT:1)	4 (HC:4)
30 à 39 ans	5 (HC:6) (AT:4)	9 (HC:9)	6 (HC:7) (AT:6)	4 (HC:4) (AT:4)	3 (HC:3) AT:3	8 (HC:8)
40 à 49 ans	3 (HC:3) (AT:2)	6 (HC:6)	5 (HC:5) (AT:2)	3 (HC:3) (AT:2)	2 (HC:2) (AT:2)	3 (HC:3)
50 ans et plus	1 (HC:1) (AT:0)	1 (HC:1)	1 (HC:1) (AT:1)	1 (HC:1)	0 (HC:0) (AT:0)	0

Base : 57 centres de soins avec hébergement dont 35 centres d'Hébergement Collectif, 22 Appartements Thérapeutiques



DEMOSCOPIE

**J - ANCIENNETE EN FONCTION DE L'ANNEE DE
CREATION DE LA STRUCTURE
(MOYENNES DE VALEURS MOYENNES)**

	Ensemble	Entre 1970-75	Entre 1976-80	Entre 1981-85	Après 1985
Moins d'un an	2 HC:2 AT:1	4 HC:4 AT:0	1 HC:1 AT:0	2 HC:2 AT:1	2 HC:2 AT:2
1 à 3 ans	3 HC:3 AT:2	6 HC:6 AT:-	2 HC:3 AT:2	3 HC:3 AT:3	2 HC:3 AT:2
3 à 5 ans	2 HC:2 AT:1	2 HC:2 AT:-	2 HC:2 AT:0	2 HC:2 AT:2	1 HC:2 AT:1
5 à 10 ans	2 HC:3 AT:1	4 HC:4 AT:-	3 HC:4 AT:2	2 HC:3 AT:1	1 HC:1 AT:1
10 ans et plus	2 HC:3 AT:1	2 HC:2 AT:-	5 HC:5 AT:3	1 HC:0 AT:1	0 HC:- AT:0

Base : 57 centres de soins avec hébergement dont 35 centres d'Hébergement Collectif, 22 Appartements Thérapeutiques



DEMOSCOPIE

K - ROTATION DU PERSONNEL

	Ensemble %	Hébergement collectif %	Appartements thérapeutiques %
Rotation du personnel (*)	24	26	22
<u>En fonction de l'année de création :</u>			
Entre 1970 - 1975	26	26	-
Entre 1976 - 1980	16	18	9
Entre 1981 - 1985	35	37	32
Après 1985	24	24	23
<u>En fonction du budget 1991 :</u>			
Moins de 500.000 F	4	-	5
500.00 à moins 1 MF	44	50	43
1 MF à moins 2 MF	14	12	16
2 MF et plus	26	28	17

Base : 57 centres de soins avec hébergement dont 35 centres d'Hébergement Collectif, 22 Appartements Thérapeutiques

(*) Rapport du nombre de salariés qui ont quitté la structure au cours des deux dernières années au nombre total de salariés de l'équipe (en %)

**L - SALARIES N'AYANT PAS DE QUALIFICATION INITIALE DANS
LE DOMAINE SANITAIRE ET SOCIAL EN MOYENNE**

	Ensemble %	Hébergement collectif %	Appartements thérapeutiques %
NOMBRE TOTAL DE SALARIES	1,7	2,1	0,9
<u>En fonction de l'année de création :</u>			
Entre 1970 - 1975	2,5	2,5	-
Entre 1976 - 1980	2,4	2,6	1,8
Entre 1981 - 1985	1,2	1,2	1
Après 1985	1	2,3	0,6
<u>En fonction du lieu d'implantation :</u>			
Milieu urbain	1,2	1,7	0,8
Milieu semi-urbain	3	3	-
Milieu rural	2,6	2,6	3

Base : 57 centres de soins avec hébergement dont 35 centres d'Hébergement Collectif, 22 Appartements Thérapeutiques



DEMOSTOPIE

ANNEXE V

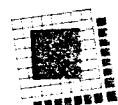
INDICATEURS D'ACTIVITE

A - NOMBRE DE COUPLES ADMIS EN 1991

	ENSEMBLE	H.C.	A.T.
NON CONCERNE	15	12	3
NSP/SR.....	21	15	6
1 A 9.....	21	8	13
COUPLE SANS ENFANT (*).....	16	5	11
COUPLE AVEC ENFANT (*).....	8	2	6
 NOMBRE D'ENFANT	37		

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT)

(*) NOMBRE DE CENTRE AYANT ADMIS DES COUPLES AVEC/SANS ENFANTS.



DEMOSCOPE

B - NOMBRE DE DEMANDES RECUES EN 1991

--> DEMANDES ECRITES

1 A 100.....	23
101 A 200.....	8
201 A 500.....	10
500 ET PLUS.....	11

MOYENNE : 253

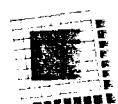
(BASE : 52 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT AYANT REPONDU)

—> DEMANDES PAR TELEPHONE

1 A 100.....	16
101 A 200.....	8
201 A 500.....	7
500 ET PLUS.....	6

MOYENNE..... 222

(BASE : 37 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT AYANT REPONDU)



DEMOSCOPIE

C - INDICATIONS NON SATISFAITES (FAUTE DE PLACE) EN 1991

—>

ENSEMBLE

SR/AUCUNE.....	14
1 A 50.....	16
51 A 100.....	6
101 A 300.....	10
301 A 500.....	6
501 ET PLUS.....	5

MOYENNE : 199.3

(BASE : 43 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT AYANT REPONDU)

—>

INDICATIONS ORIENTEES

SR/AUCUNE.....	25
5 A 20.....	12
21 A 50.....	7
51 A 100.....	6
101 ET PLUS.....	7

MOYENNE : 102.6

(BASE : 32 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT AYANT REPONDU)



DEMOSCOPIE

D - NOMBRE DE DEFAILLANCE A L'ADMISSION EN 1991

Question : "En 1991, combien de personnes admises ne se sont pas présentées au centre ?"

SR/AUCUNE.....	24
1 A 4.....	12
5 A 9.....	6
10 A 19.....	7
20 ET PLUS.....	8

MOYENNE : 6.5

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT)



DEMOSCOPIE

**E - DUREE MOYENNE DE SEJOUR DES RESIDENTS
EN FONCTION DU NOMBRE DE LITS REELS**

	Ensemble	Hébergement collectif	Appartements thérapeutiques
1 à 6	88 j	50 j	96 j
7 à 9	100 j	100 j	99 j
10 et plus	112 j	93 j	161

**DUREE MOYENNE DE SEJOUR DU RESIDENT
EN FONCTION DU BUDGET DU CENTRE**

	Ensemble	Hébergement collectif	Appartements thérapeutiques
Moins de 500.000 F	151 j	-	151 j
de 500 à moins 1 MF	79 j	19 j	87 j
de 1 à moins 2MF	148 j	128 j	169 j
2 MF et plus	104 j	94 j	173 j

Base : 57 centres de soins avec hébergement dont 35 centres d'Hébergement Collectif, 22 Appartements Thérapeutiques



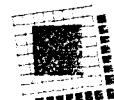
DEMOGRAPHIE

F - TAUX D'OCCUPATION OBTENU EN 1991 EN MOYENNE

Question : "Quel était le taux d'occupation en 1991 ? (journées réalisées/nombre de lits x 365 jours)"

	Ensemble %	Hébergement collectif %	Appartements thérapeutiques %
Taux d'occupation 1991	78	75	82
Taux d'occupation 1990	69	73	62
 <u>Taux d'occupation en fonction de l'année de création de la structure :</u>			
entre 1970 - 1975	71	71	-
entre 1976 - 1980	75	76	67
entre 1981 - 1985	79	79	81
après 1985	81	62	87
 <u>Taux d'occupation en fonction du budget du centre :</u>			
moins de 500.000 F	79	-	95
entre 500.000 et moins 1 MF	83	80	83
entre 1 MF et moins 2 MF	86	91	82
2 MF et plus	74	75	70

Base : 57 centres de soins avec hébergement dont 35 centres d'Hébergement Collectif, 22 Appartements Thérapeutiques



DEMOSCOPIE

ANNEXE VI

ENTREE DU RESIDENT DANS LE CENTRE

**A - PART DES DIFFERENTS ORGANISMES OU STRUCTURES
ADRESSANT DES TOXICOMANES AUX CENTRES D'HEBERGEMENT**

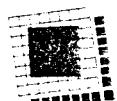
■ **CENTRE D'ACCUEIL SPECIALISE DU DEPARTEMENT**

	ENSEMBLE	HEBERG.	APPART.
	COLLECT.	THERAP.	
MOINS DE 10 %	28	21	7
10 A 19 %	11	7	4
20 A 29 %	6	3	3
30 % ET PLUS	10	2	8
NSP/SR	2	2	-
 MOYENNE.	16	10.2	24.8

■ **CENTRE D'ACCUEIL SPECIALISE HORS DEPARTEMENT**

	ENSEMBLE	HEBERG.	APPART.
	COLLECT.	THERAP.	
MOINS DE 10 %	15	4	11
10 A 29 %	15	6	9
30 A 49 %	8	7	1
50 A 69 %	10	10	23
70 A 99 %	6	5	1
100 %	1	1	-
NSP/SR	2	2	-
 MOYENNE.	32.1	45.2	12.6

(*BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT DONT 35 CENTRES
D'HEBERGEMENT COLLECTIF ET 22 APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES*)



DEMOSCOPE

(SUITE)

■ AUTRES CENTRES AVEC HEBERGEMENT

	ENSEMBLE	HEBERG.	APPART.
	COLLECT.	THERAP.	
MOINS DE 10 %.....	44	28	16
10 A 29 %.....	8	5	3
30 A 60 %.....	3	-	3
NSP/SR.....	2	2	-
MOYENNE.	5.5	3.7	8.2

■ PRISON

	ENSEMBLE	HEBERG.	APPART.
	COLLECT.	THERAP.	
MOINS DE 10 %.....	48	29	19
10 A 49 %.....	6	3	3
50 A 60 %.....	1	1	-
NSP/SR.....	2	2	-
MOYENNE.	3.7	4.1	3.2

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT DONT 35 CENTRES D'HEBERGEMENT COLLECTIF ET 22 APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES)



DEMOSCOPE

(SUITE)

■ JUSTICE

	ENSEMBLE	HEBERG.	APPART.
	COLLECT.	THERAP.	
MOINS DE 10 %.....	51	32	19
10 A 49 %.....	5	2	3
NSP/SR	1	1	-

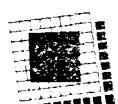
MOYENNE.

■ SERVICES SOCIAUX

	ENSEMBLE	HEBERG.	APPART.
	COLLECT.	THERAP.	
MOINS DE 10 %.....	42	26	16
10 A 19 %.....	9	5	4
20 A 29 %.....	3	2	1
30 A 39 %.....	1	-	1
NSP/SR	2	2	-

MOYENNE. 6.3 6.2 6.4

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT DONT 35 CENTRES D'HEBERGEMENT COLLECTIF ET 22 APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES)



DEMOSCOPE

(SUITE)

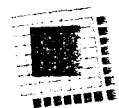
■ HOPITAL

	ENSEMBLE	HEBERG.	APPART.
	COLLECT.		THERAP.
MOINS DE 10 %	29	18	11
10 A 19 %	18	11	7
20 A 29 %	7	3	4
30 A 39 %	1	1	-
NSP/SR	2	2	-
MOYENNE.	8.5	8.1	9

■ MEDECINE EXTRA-HOSPITALIERE

	ENSEMBLE	HEBERG.	APPART.
	COLLECT.		THERAP.
MOINS DE 10 %	55	34	21
10 A 19 %	1	-	1
NSP/SR	1	1	-
MOYENNE.	1.5	1.6	1.3

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT DONT 35 CENTRES D'HEBERGEMENT COLLECTIF ET 22 APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES)



DEMOSCOPIE

(SUITE)

■ FAMILLE - ENTOURAGE

	ENSEMBLE	HEBERG. COLLECT.	APPART. THERAP.
MOINS DE 10 %.....	46	29	17
10 A 19 %.....	6	2	4
20 A 29 %.....	3	2	1
MOYENNE.	4.2	3.8	4.7

■ DEMANDE PERSONNELLE

	ENSEMBLE	HEBERG. COLLECT.	APPART. THERAP.
MOINS DE 10 %.....	29	19	10
10 A 29 %.....	14	8	6
30 A 49 %.....	5	4	1
50 A 69 %.....	4	1	3
80 A 100 %.....	3	1	2
MOYENNE.	17.2	13.5	22.6

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT DONT 35 CENTRES
D'HEBERGEMENT COLLECTIF ET 22 APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES)



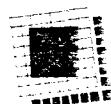
DEMOSCOPE

(SUITE)

■ AUTRES

	ENSEMBLE	HEBERG. COLLECT.	APPART. THERAP.
MOINS DE 10 %.....	50	31	19
10 A 19 %.....	3	2	1
20 A 39 %.....	2	1	1
40 A 49 %.....	1	-	1
MOYENNE.	2.9	1.9	4.5

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT DONT 35 CENTRES D'HEBERGEMENT COLLECTIF ET 22 APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES)



DEMOSCOPIE

**B - PART DES DIFFERENTS ORGANISMES OU STRUCTURES ADRESSANT
DES TOXICOMANES AUX CENTRES D'HEBERGEMENT
EN FONCTION DE L'ANNEE DE CREATION DE LA STRUCTURE**

(% moyens sur l'ensemble des centres)	Ensemble	Entre 1970-75	Entre 1976-80	Entre 1981-85	Après 1985
Centre d'accueil du département	16	14 hc:14 at:0	9 hc:7 at:16	15 hc:8 at:31	26 hc:28 at:26
Centre d'accueil hors département	32	43 hc:43 at:0	42 hc:47 at:23	35 hc:46 at:9	16 hc:42 at:11
Autres centres avec hébergement	10	7	3	6	8
Prison	4	3	6	4	2
Justice	2	3	2	3	2
Services sociaux	6	5	6	6	7
Hôpital	9	7	11	7	7
Médecine extra-hospitalière	2	1	1	1	2
Famille/entourage	4	3	3	5	4
Demande personnelle	17	9	17	15	23
Autres	3	5	3	2	3

Base : 57 centres de soins avec hébergement dont 35 centres d'Hébergement Collectif, 22 Appartements Thérapeutiques

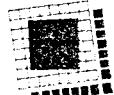


DEMOSCOPE

**C - PART DES DIFFERENTS ORGANISMES OU STRUCTURES ADRESSANT
DES TOXICOMANES AUX CENTRES D'HEBERGEMENT
EN FONCTION DU BUDGET DU CENTRE (% MOYENS)**

	Ensemble	< 500.000 F	500.000 à moins 1MF	1 MF à moins 2MF	2 MF et plus
Centre d'accueil du département	16	25	35	15	10
Centre d'accueil hors département	32	16	12	36	38
Autres centres avec hébergement	10	6	3	3	7
Prison	4	2	0	6	4
Justice	2	2	3	1	2
Services sociaux	6	2	6	10	6
Hôpital	9	11	7	7	9
Médecine extra-hospitalière	2	3	2	1	1
Famille/entourage	4	9	1	6	4
Demande personnelle	17	23	25	16	15
Autres	3	-	6	1	3

Base : 57 centres de soins avec hébergement dont 35 centres d'Hébergement Collectif, 22 Appartements Thérapeutiques

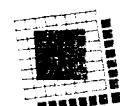


DEMOSCOPIE

D - EXISTENCE OU NON D'UNE LISTE D'ATTENTE

	ENSEMBLE	HEBERG.	APPART.	
	COLLECTIF	COLLECTIF	THERAPEUT.	
OUI.....	37	23	14	
NON.....	19	11	8	
NSP/SR	1	1	-	

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT DONT 35 CENTRES D'HEBERGEMENT COLLECTIF ; 22 APPARTEMENT THERAPEUTIQUES)



DEMOSCOPIE

E - MODALITES D'ADMISSION PRIVILEGIEES
EN FONCTION DE L'ANNEE DE CREATION DE LA STRUCTURE

	Ensemble	Entre 1970-75	Entre 1976-80	Entre 1981-85	Après 1985
Ensemble des centres	57	6	19	13	18
Séjour de pré-admission	6	1	4	-	1
Entretien préalable	34	3	7	10	13
Acceptation directe	10	2	4	2	2
Rencontre préalable	23	2	5	5	10
Suivi psychologique antérieur	7	-	1	-	6
Entretiens téléphoniques réguliers	28	4	10	6	7
NSP/SR	1	-	-	-	1

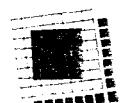
Base : 57 centres de soins avec hébergement dont 35 centres d'Hébergement Collectif, 22 Appartements Thérapeutiques

F - EXISTENCE OU NON D'UN SEJOUR DE PRE-ADMISSION

	ENSEMBLE	H.C.	A.T.
PAS DE SEJOUR.....	51	29	22
SEJOUR	5	5	-

SI SEJOUR : DUREE COMPRISE ENTRE 8 ET 9 JOURS.

*(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT DONT 35 CENTRES
D'HEBERGEMENT COLLECTIF ET 22 APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES)*

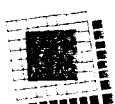


DEMOSCOPIE

G - MODALITES D'ADMISSION PRIVILEGIEES
EN FONCTION DU NOMBRE D'ADMISSIONS

	Ensemble	Moins de 20	20 à 49	50 et plus
Ensemble des centres	57	21	26	10
Séjour de pré-admission	6	3	2	1
Entretien préalable	34	13	16	5
Acceptation directe	10	3	4	3
Rencontre préalable	23	10	9	4
Suivi psychologique antérieur	7	5	1	1
Entretiens téléphoniques réguliers	28	8	16	4
NSP/SR	1	1	-	-

Base : 57 centres de soins avec hébergement dont 35 centres d'Hébergement Collectif, 22 Appartements Thérapeutiques



DEMOSCOPIE

**H - PROPOSITION OU NON D'UN "CONTRAT" AU MOMENT DE L'ADMISSION
EN FONCTION DU LIEU D'IMPLANTATION DE LA STRUCTURE**

Question : "Au moment de l'admission, un contrat explicite est-il proposé au postulant ,"

	Ensemble	Milieu urbain	Milieu semi-rural	Milieu rural
Ensemble	57	39	2	15
Contrat signé	29	22	1	5
Contrat passé oralement	24	14	1	9
Pas de contrat	4	3	0	1

Base : 57 centres de soins avec hébergement dont 35 centres d'Hébergement Collectif, 22 Appartements Thérapeutiques



DEMOSCOPIE

I - READMISSIONS AU CENTRE

—> POSSIBILITE OU NON DE READMISSIONS

	ENSEMBLE	HEBERG.	APPART.
	COLLECT.	THERAP.	
OUI.....	49	29	20
NON.....	8	6	2

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT DONT 35 CENTRES D'HEBERGEMENT COLLECTIF ET 22 APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES)

—> PROPORTION DES READMISSIONS PAR RAPPORT AUX ADMISSIONS EN 1991

	ENSEMBLE	HEBERG.	APPART.
	COLLECT.	THERAP.	
MOINS DE 10 %.....	28	15	13
10 A 19 %.....	15	11	4
20 A 29 %.....	2	-	2
30 A 49 %.....	1	1	-
50 ET PLUS.....	1	-	1
NSP/SR	2	2	-
MOYENNE.	9.4	9.9	8.7

(BASE : 49 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT AYANT DECALE PRATIQUES DES READMISSIONS DONT 29 CENTRES D'HEBERGEMENT COLLECTIF ET 20 APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES)



DEMOSCOPIE

(SUITE)

—> EXISTENCE OU NON D'UN DELAI MINIMUM ENTRE LA SORTIE DU CENTRE ET UNE NOUVELLE ADMISSION

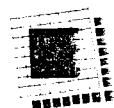
	ENSEMBLE	HEBERG.	APPART.
	COLLECT.		THERAP.
OUI.....	20	15	5
NON.....	29	14	15
NSP/SR.....	8	6	2

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT DONT 35 CENTRES D'HEBERGEMENT COLLECTIF ET 22 APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES)

—> DELAI ENTRE DEUX ADMISSIONS

MOINS D'UNE SEMAINE.....	5
15 JOURS A 1 MOIS	7
2 MOIS.....	2
3 MOIS.....	5
6 MOIS ET PLUS	2
NSP/SR.....	1

(BASE : 20 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT AYANT DECLARE PRATIQUER UN DELAI MINIMUM ENTRE DEUX ADMISSIONS)



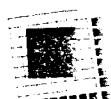
DEMOGRAPHIE

**J - ATTENTION PORTEE OU NON A LA COMPOSITION DU GROUPE
EN FONCTION DU LIEU D'IMPLANTATION
(NOMBRE DE CENTRES)**

Question : "Une attention particulière est-elle portée à l'équilibre de la composition du groupe ?"

	Ensemble	Milieu urbain	Milieu semi-urbain	Milieu rural
Ensemble des centres	57	39	2	15
OUI systématiquement	19	11	1	7
OUI parfois	21	12	1	7
NON	16	15	0	1
NSP/SR	1	1	0	0

Base : 57 centres de soins avec hébergement dont 35 centres d'Hébergement Collectif, 22 Appartements Thérapeutiques



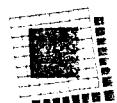
DEMOSCOPE

**K - EVALUATION DE L'ETAT DE SANTE DU RESIDENT A SON
ARRIVEE AU CENTRE SELON QU'IL Y A OU NON PRESENCE
D'UN MEDECIN DANS LA STRUCTURE**
(NOMBRE DE CENTRES)

Question : "Un bilan de santé est-il effectué à l'arrivée du résident ?"

	Ensemble	Présence de médecin dans la structure	Pas de médecin dans la structure
Ensemble des centres	57	17	40
Systématiquement	15	8	7
Au cas par cas	34	9	25
Jamais	7	-	7
NSP/SR	1	-	1

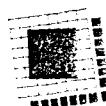
Base : 57 centres de soins avec hébergement dont 35 centres d'Hébergement Collectif, 22 Appartements Thérapeutiques



DEMOSCOPIE

**L - FACTEURS CONSTITUANT UN MOTIF DE REFUS SYSTEMATIQUE
D'ADMISSION AU CENTRE EN FONCTION DU NOMBRE DE LITS REELS**

	Ensemble	3 ou moins	4 à 6	7 à 9	10 à 19	20 et plus
Ensemble	57	3	9	16	23	5
Motivation jugée insuffisante	35	2	7	11	12	2
Sexe	1	0	1	0	0	0
Age	13	1	0	3	7	2
Non sevré	46	2	6	15	18	5
Pathologie médicale	4	0	0	0	2	1
Porteur VIH asymptomatique	0	0	0	0	0	0
Porteur VIH symptomatique	0	0	0	0	0	0
Handicap physique sévère	29	1	5	6	13	4
Couple	25	1	4	7	10	3
Présence d'enfants	30	0	3	13	11	3
Femme enceinte	6	0	1	2	2	1
Pathologie mentale	27	1	5	8	10	2
Nature de la structure qui l'envoie	2	0	0	0	0	2
Grand banditisme	19	2	3	3	10	1
Transexualité	3	0	1	0	1	1
NSP/SR	2	1	0	0	1	0



A N N E X E VII

SEJOUR DU RESIDENT

**A - PROPORTION D'HEBERGES PARTICIPANT
AUX FRAIS DE SEJOUR
(Moyenne)**

	ENS	HEBERG. COLLECTIF	APPART. THERAP.
	57.7	24.6	67.4

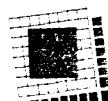
EN FONCTION DE L'ANNEE DE CREATION DE LA STRUCTURE

	ENS	HEBERG. COLLECTIF	APPART. THERAP.
ENTRE 1970-1975	50.0	50.0	-
ENTRE 1976-1980	31.6	16.5	41.7
ENTRE 1981-1985	39.0	20.0	51.7
APRES 1985	78.7	-	78.7

EN FONCTION DU LIEU D'IMPLANTATION DE LA STRUCTURE

	ENS	HEBERG. COLLECTIF	APPART. THERAP.
MILIEU URBAIN	59.7	16.0	67.4
MILIEU SEMI-URBAIN ...	-	-	-
MILIEU RURAL	50.0	50.0	-

*(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT DONT 35 CENTRES D'HEBERGEMENT COLLECTIF
ET 22 APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES)*



DEMOSCOPIE

(SUITE)

**PROPORTION D'HEBERGES PARTICIPANT
AUX FRAIS DE SEJOUR
(Moyenne)**

	ENS	HEBERG. COLLECTIF	APPART. THERAP.
	57.7	24.6	67.4

EN FONCTION DU BUDGET DU CENTRE EN 1991

	ENS	HEBERG. COLLECTIF	APPART. THERAP.
MOINS DE 500.000 F.....	80.0	-	80.0
DE 500 A MOINS 1 MF	67.2	-	67.2
DE 1 MF A - DE 2 MF.....	52.6	11.5	80.0
2 MF ET PLUS	47.8	33.3	55.0

EN FONCTION DU NOMBRE D'ADMISSIONS

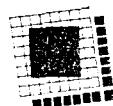
	ENS	HEBERG. COLLECTIF	APPART. THERAP.
MOINS DE 20.....	71.9	-	71.9
20 A 49.....	51.1	16.0	77.5
50 ET PLUS	30.0	37.5	22.5

*(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT DONT 35 CENTRES D'HEBERGEMENT COLLECTIF
ET 22 APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES)*

**B - MONTANT MENSUEL DE LA PARTICIPATION DES
RESIDENTS AUX FRAIS DE SEJOUR**

	ENSEMBLE	HEBERG. COLLECTIF	APPART. THERAP.
MOINS DE 200 F/MOIS	2	-	2
200 A MOINS DE 400 F/MOIS	4	2	2
400 A MOINS DE 600 F/MOIS	4	2	2
600 A MOINS DE 800 F/MOIS	3	-	3
800 A MOINS DE 1 000 F/MOIS	3	12	-
1 000 F ET PLUS/MOIS	6	1	5
MOYENNE	714,5	584	752,9

*(BASE : 22 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT AYANT DECLARE DEMANDER UNE
PARTICIPATION AU FRAIS DE SEJOUR AUX RESIDENTS)*



DEMOSCOPE

C - EXISTENCE OU NON D'UNE REMUNERATION OU D'UNE AIDE FINANCIERE POUR LES RESIDENTS

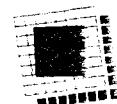
—> *Question : lorsqu'un résident participe à un atelier de production, touche-t-il pour cette activité :*

	ENSEMBLE	HEBERG. COLLECTIF	APPART. THERAP.
■ UN SALAIRE	4	-	4
■ UNE INDEMNISATION	5	5	-
■ RIEN	2	2	-
■ NON CONCERNE	29	18	11
■ NSP/SR	17	10	7

—> *Question : une aide financière est-elle systématiquement accordée au résident (en dehors de son travail en atelier) ?*

	ENSEMBLE	HEBERG. COLLECTIF	APPART. THERAP.
OUI	14	10	4
NON	37	23	14
NSP/SR	6	2	4

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT DONT 35 CENTRES D'HEBERGEMENT
COLLECTIF DONT 22 APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES)



DEMOSCOPE

(SUITE)

**EXISTENCE OU NON D'UNE REMUNERATION OU
D'UNE AIDE FINANCIERE POUR LES RESIDENTS**

ENS	OUI	NON	NSP/SR
57	14	37	6

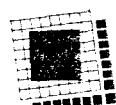
EN FONCTION DE L'ANNEE DE CREATION DU CENTRE

	ENS	OUI	NON	NSP/SR
ENTRE 1970-1975	6	2	4	0
ENTRE 1975-1980	19	10	9	0
ENTRE 1981-1985	13	1	11	1
APRES 1985	18	1	12	5

EN FONCTION DU LIEU D'IMPLANTATION DU CENTRE

	ENS	OUI	NON	NSP/SR
MILIEU URBAIN	39	7	26	6
MILIEU SEMI-URBAIN ...	2	0	2	0
MILIEU RURAL	15	7	8	0

*(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT DONT 35 CENTRES D'HEBERGEMENT COLLECTIF
DONT 22 APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES)*



DEMOSCOPE

D - ASPECT MEDICAL DU SEJOUR

"PROPOSEZ-VOUS SYSTEMATIQUEMENT..."

ENS	UN TEST DE DEPIS- TAGE DU VIH	UN TEST DE DEPIS- TAGE DE L'HEPATITE
57	27	17

EN FONCTION DU LIEU D'IMPLANTATION DU CENTRE

MILIEU URBAIN	39	16	10
MILIEU SEMI-URBAIN ...	2	2	1
MILIEU RURAL.....	15	9	6
NSP/SR.....	1	-	-

EN FONCTION DU NOMBRE D'ADMISSIONS

MOINS DE 20.....	21	8	6
DE 20 A 49	26	16	10
50 ET PLUS	10	3	1

EN FONCTION DE LA PRESENCE OU NON D'UN MEDECIN

OUI.....	17	9	4
NON.....	40	18	13

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT)



DEMOSCOPE

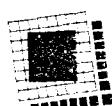
E - POSSIBILITE POUR LES RESIDENTS DE SUIVRE UN TRAITEMENT MEDICAMENTEUX

"Les résidents peuvent-ils suivre un traitement médicamenteux..."

	ENSEMBLE	HEBERG. COLLECTIF	APPART. THERAP.
■ POUR PROBLEMES SOMATIQUES	54	32	22
■ POUR PROBLEMES PSYCHIATRIQUES	33	12	21
■ NSP/SR	1	1	-
	---	---	---
	*	*	*

- (BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT DONT 35 CENTRES D'HEBERGEMENT
COLLECTIF DONT 22 APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES)

* Total supérieur à 100, plusieurs réponses possibles



(SUITE)

"LES RESIDENTS PEUVENT-ILS SUIVRE UN TRAITEMENT MEDICAMENTEUX"

ENS	POUR PROBLEMES SOMATIQUES	POUR PROBLEMES PSYCHIA- TRIQUES	NSP/SR
57	54	33	1

EN FONCTION DU LIEU D'IMPLANTATION DU CENTRE

MILIEU URBAIN	39	39	28	0
MILIEU SEMI-URBAIN ...	2	2	0	0
MILIEU RURAL.....	15	12	5	1

EN FONCTION DE LA PRESENCE OU NON DE MEDECIN

OUI.....	17	14	9	1
NON.....	40	40	24	0

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT)



DEMOSCOPIE

F - SUIVI MEDICAL OU PSYCHIATRIQUE DES RESIDENTS

"EN CAS DE BESOIN, LE SUIVI MEDICAL OU PSYCHIATRIQUE EST-IL ASSURE".

ENS	DANS LE CENTRE	A L'EXTERIEUR DU CENTRE
	57	28

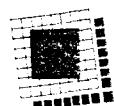
EN FONCTION DU NOMBRE D'ADMISSIONS

MOINS DE 20.....	21	11	17
20 A 49.....	26	10	7
50 ET PLUS	10	7	10

EN FONCTION DE LA PRESENCE OU NON DE MEDECINS

OUI.....	17	13	13
NON.....	40	15	35

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT)



DEMOSCOPE

G - FINANCEMENT DES DEPENSES DE SANTE

"LE FINANCEMENT DES DEPENSES DE SANTE DES RESIDENTS POSE-T-IL PROBLEME ?"

	ENS	SOUVENT	PARFOIS	RAREMENT	NSP/SR
	57	22	23	11	1

EN FONCTION DU NOMBRE D'ADMISSIONS

MOINS DE 20.....	21	7	8	5	1
20 A 49.....	26	10	12	4	0
50 ET PLUS	10	5	3	2	0

(*BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT*)



DEMOSCOPIE

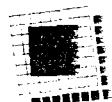
(SUITE)

"Votre trésorerie vous permet-elle d'assumer, le cas échéant, l'avance de ces frais ?"

	ENSEMBLE	HEBERG. COLLECTIF	APPART. THERAP.
OUI SANS PROBLEME	7	5	2
OUI MAIS CELA POSE QUELQUES PROBLEMES	26	14	12
		38	
OUI MAIS CELA POSE DE SERIEUX PROBLEMES	12	8	4
NON	8	6	2
NSP/SR	4	2	2

RESULTATS HOMOGENES SELON LES BUDGETS DES CENTRES ET LE NOMBRE DES ADMISSIONS AU CENTRE.

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT DONT 35 CENTRES D'HEBERGEMENT COLLECTIF DONT 22 APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES)



DEMOSCOPE

ANNEXE VIII

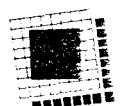
PRISE EN CHARGE

**A - MODALITES DE PRISE EN CHARGE
PRIVILEGIEES**

EN FONCTION DE L'ANNEE DE CREATION DE LA STRUCTURE

	ENS	ENTRE 1970-1975	ENTRE 1976-1980	ENTRE 1981-1985	APRES 1985	NSP SR
	57	6	19	13	18	1
PSYCHO- THERAPEUTIQUE	48	4	17	11	15	1
SOCIALE OU EDUCATIVE	55	6	17	13	18	1
DEMARCHES DE SOINS SOMATI- QUES	40	4	16	7	12	1
ACTIVITES OCCUPATION- NELLES.....	25	3	11	4	6	1
ATELIERS	10	1	5	2	2	0
FORMATIONS PRE-PROFES- SIONNELLES.....	8	1	1	1	4	1
SUIVI DE DOSSIERS DE DEMARCHES AD- MINISTRATIVES ET SOCIALES.....	52	6	15	13	17	1
ORGANISATION COLLECTIVE.....	35	6	14	9	5	1

(BASE : 56 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT)



DEMOSCOPE

(SUITE)

EN FONCTION DU LIEU D'IMPLANTATION DE LA STRUCTURE

	ENS	MILIEU URBAIN	MILIEU SEMI-URBAIN	MILIEU RURAL
	57	39	2	15
PSYCHO-THERAPEUTIQUE ..	48	33	2	12
SOCIALE OU EDUCATIVE.....	55	37	2	15
DEMARCHES DE SOINS SOMATIQUES	40	27	2	10
ACTIVITES OCCUPATION- NELLES.....	25	14	0	11
ATELIERS.....	10	4	2	4
FORMATIONS PRE-PRO- PROFESSIONNELLES.....	8	5	0	3
SUIVI DES DOSSIERS DE DEMARCHES ADMINIS- TRATIVES ET SOCIALES.....	52	35	2	14
ORGANISATION COLLEC- TIVE	35	20	2	12

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT)



DEMOSCOPIE

(SUITE)

EN FONCTION DU NOMBRE D'ADMISSIONS

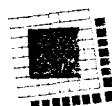
	ENS	MOINS DE 20	20 A 49	50 ET PLUS
	57	21	26	10
PSYCHO-THERAPEUTIQUE ..	48	20	23	5
SOCIALE OU EDUCATIVE.....	55	21	24	10
DEMARCHES DE SOINS				
SOMATIQUES	40	14	21	5
ACTIVITES OCCUPATION- NELLES.....	25	8	12	5
ATELIERS.....	10	4	4	2
FORMATIONS PRE-PRO- PROFESSIONNELLES.....	8	2	5	1
SUIVI DES DOSSIERS				
DE DEMARCHES ADMINIS- TRATIVES ET SOCIALES.....	52	20	22	10
ORGANISATION COLLEC- TIVE	35	10	18	7

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT)

**D - TRAVAIL AVEC LES FAMILLES ET L'ENTOURAGE
DES RESIDENTS**

	ENSEMBLE	HEBERG. COLLECT.	APPART. THERAP.
■ SYTEMATIQUE	1		1
■ COURANT	28	18	10
■ RARE	21	13	8
■ EXCEPTIONNEL	7	4	3

*(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT DONT 35 CENTRES D'HEBERGEMENT
COLLECTIF ET 22 APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES)*

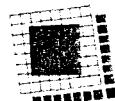


DEMOSCOPIE

B - SUIVI DES ANCIENS RESIDENTS

	ENSEMBLE	HEBERG.	APPART.
	COLLECT.		THERAP.
■ SYTEMATIQUE	3	1	2
■ COURANT	41	22	19
■ RARE.....	12	11	1
■ EXCEPTIONNEL.....	1	1	-

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT DONT 35 CENTRES D'HEBERGEMENT COLLECTIF ET 22 APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES)



DEMOSCOPIE

C - LE SUIVI DES ANCIENS RESIDENTS ...

	ENS	SYSTEMA- TIQUEMEN	COURANT	RARE	EXCEP- TIONNEL
--	-----	----------------------	---------	------	-------------------

ENSEMBLE	57	3	41	12	1
----------	----	---	----	----	---

EN FONCTION DE L'ANNEE DE CREATION DU CENTRE

ENTRE 1970-1975.....	6	0	6	0	0
ENTRE 1976-1980.....	19	0	11	7	1
ENTRE 1981-1985.....	13	1	8	4	0
APRES 1985.....	18	2	15	1	0

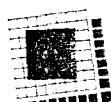
EN FONCTION DU LIEU D'IMPLANTATION DE LA STRUCTURE

MILIEU URBAIN	39	2	31	6	0
MILIEU SEMI- URBAIN	2	0	1	1	0
MILIEU RURAL.....	15	1	9	4	1

EN FONCTION DU NOMBRE D'ADMISSIONS

MOINS DE 20.....	21	1	16	3	1
20 A 49.....	26	2	17	7	0
50 ET PLUS.....	10	0	8	2	0

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT)



DEMOSCOPIE

**E - ACTIVITES TENDANT A SE DEVELOPPER
AU COURS DES 2 DERNIERES ANNEES**

Question : "Parmi les activités suivantes du centre, lesquelles ont eu tendance à se développer au cours des deux dernières années ?"

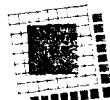
	ENS.	HEBERG.	APPART.
		COLLECT.	THERAP.
■ PRISE EN CHARGE PSYCHO- THERAPEUTIQUE	36	23	13
■ PRISE EN CHARGE SOCIALE OU EDUCATIVE	31	17	14
■ DEMARCHE DE SOINS SOMATIQUES.....	38	22	16
■ ACTIVITES OCCUPATION- NELLES.....	7	3	4
■ ATELIERS (DE PRODUCTION)	4	2	2
■ FORMATION PRE-PROFESSION- NELLE	2	1	1
■ SUIVI DES DOSSIERS DE DEMARCHE ADMINISTRATIVE ET SOCIALE.....	37	22	15
■ ORGANISATION COLLECTIVE (VIE DE L'INSTITUTION).....	8	7	1
■ TRAVAIL AVEC LES FAMILLES.....	18	11	7
■ SUIVI DES ANCIENS RESIDENTS	27	15	12
■ NSP/SR.....	1	-	1
	= = =	= = =	= = =
	*	**	***

(Base : 57 centres de soins avec hébergement dont 35 centres d'hébergement collectif et 22 appartements thérapeutiques)

* Total supérieur à 57, plusieurs réponses possibles

** Total supérieur à 35, plusieurs réponses possibles

*** Total supérieur à 22, plusieurs réponses possibles



DEMOSCOPIE

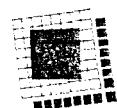
(SUITE)

ACTIVITES TENDANT A SE DEVELOPPER
AU COURS DES DEUX DERNIERES ANNEES

EN FONCTION DE L'ANNEE DE CREATION

	ENS	ENTRE 1970-1975	ENTRE 1976-1980	ENTRE 1981-1985	APRES 1985
	57	6	19	13	18
PRISE EN CHARGE PSYCHO-THERAPEU- TIQUE	36	3	11	12	10
PRISE EN CHARGE SOCIALE OU EDUCA- TIVE	31	3	5	9	14
DEMARCHES DE SOINS SOMATIQUES	38	5	14	8	11
ACTIVITES OCCUPA- TIONNELLES	7	0	2	0	5
ATELIERS	4	1	1	1	1
FORMATIONS PRE- PROFESSIONNELLES	2	1	0	0	1
SUIVI DE DOSSIERS DE DEMARCHES AD- MINISTRATIVES ET SOCIALES	37	4	12	9	11
ORGANISATION COL- LECTIVE (VIE DE L'INSTITUTION)	8	3	2	2	1
TRAVAIL AVEC LES FAMILLES	18	2	5	6	4
SUIVI DES ANCIENS RESIDENTS	27	3	8	6	9

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT)



DEMOSCOPIE

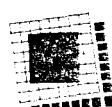
(SUITE)

**ACTIVITES TENDANT A SE DEVELOPPER
AU COURS DES DEUX DERNIERES ANNEES**

EN FONCTION DU NOMBRE D'ADMISSIONS

	ENS	MOINS DE 20	20 A 49	50 ET PLUS
	57	21	26	10
PRISE EN CHARGE PSYCHO- THERAPEUTIQUE	36	16	17	3
PRISE EN CHARGE SOCIALE OU EDUCATIVE	31	13	11	7
DEMARCHES DE SOINS SOMATIQUES	38	14	19	5
ACTIVITES OCCUPATION- NELLES.....	7	5	1	1
ATELIERS.....	4	2	1	1
FORMATIONS PRE-PRO- FESSIONNELLES.....	2	1	0	1
SUIVI DE DOSSIERS DE DEMARCHES ADMINISTRA- TIVES ET SOCIALES.....	37	15	14	8
ORGANISATION COLLEC- TIVE (VIE DE L'IN- STITUTION).....	8	2	3	3
TRAVAIL AVEC LES FAMILLES.....	18	8	6	4
SUIVI DES ANCIENS RE- SIDENTS	17	9	14	4

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT)



DEMOSCOPIE

**F - ACTIVITES TENDANT A REGRESSER AU COURS
DES 2 DERNIERES ANNEES**

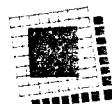
	ENS.	HEBERG.	APPART.
		COLLECT.	THERAP.
■ PRISE EN CHARGE PSYCHO-THERAPEUTIQUE	1	1	-
■ PRISE EN CHARGE SOCIALE OU EDUCATIVE	1	1	-
■ DEMARCHE DE SOINS SOMATIQUES.....	1	-	1
■ ACTIVITES OCCUPATIONNELLES.....	10	10	-
■ ATELIERS (DE PRODUCTION)	9	8	1
■ FORMATION PRE-PROFESSIONNELLE.....	3	2	1
■ SUIVI DES DOSSIERS DE DEMARCHE ADMINISTRATIVE ET SOCIALE.....	2	2	-
■ ORGANISATION COLLECTIVE (VIE DE L'INSTITUTION).....	5	2	3
■ TRAVAIL AVEC LES FAMILLES.....	3	3	-
■ SUIVI DES ANCIENS RESIDENTS	6	5	1
■ NSP/SR.....	29	13	16
	= = =	= = =	= = =
	*	**	***

(Base : 57 centres de soins avec hébergement dont 35 centres d'hébergement collectif et 22 appartements thérapeutiques)

* Total supérieur à 57, plusieurs réponses possibles

** Total supérieur à 35, plusieurs réponses possibles

*** Total supérieur à 22, plusieurs réponses possibles



DEMOSCOPIE

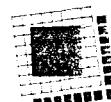
**G - PART DE CHACUNE DES ACTIVITES PARMI L'ENSEMBLE
DES ACTIVITES DU CENTRE**

(POURCENTAGES MOYENS)

EN FONCTION DE L'ANNEE DE CREATION DE LA STRUCTURE

	ENS	ENTRE	ENTRE	ENTRE	APRES
		1970-1975	1976-1980	1981-1985	1985
GESTION DU QUOTIDIEN	22	26	20	28	15
ACTIVITES OCCUPATIONNELLES.....	9	8	10	9	8
ACCOMPAGNEMENT DES SORTIES.....	9	7	8	10	12
ENCADREMENT DU GROUPE.....	8	8	11	7	6
ENTRETIENS COLLECTIFS INDIVIDUELS.....	19	18	18	18	23
GESTION ET TACHES ADMINISTRATIVES.....	8	6	10	8	7
COORDINATION INTERNE.....	7	9	7	4	8
COORDINATION INTER INSTITUTIONNELLE.....	4	4	3	4	4
ACTION DE FORMATION	2	3	1	1	2
ECHANGES PROFESSIONNELS	3	2	4	3	3
DOCUMENTATION, RECHERCHE.....	2	3	2	2	2
TRAVAIL AVEC LES FAMILLES.....	3	2	3	2	5
SUIVI DES ANCIENS RESIDENTS	4	5	3	4	7

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT)



DEMOSCOPIE

(SUITE)

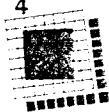
**PART DE CHACUNE DES ACTIVITES PARMI L'ENSEMBLE
DES ACTIVITES DU CENTRE**

(POURCENTAGES MOYENS)

EN FONCTION DU BUDGET DU CENTRE

	ENS	MOINS DE 500.000	DE 500 A MOINS 1MF	1 A MOINS 2 MF	2 MF ET PLUS
GESTION DU QUOTIDIEN	22	7	24	27	21
ACTIVITES OCCUPATIONNELLES	9	8	10	7	9
ACCOMPAGNEMENT DES SORTIES	9	7	12	12	9
ENCADREMENT DU GROUPE	8	3	2	9	10
ENTRETIENS COLLECTIFS INDIVIDUELS	19	37	20	14	19
GESTION ET TACHES ADMINISTRATIVES	8	10	7	5	9
COORDINATION INTERNE	7	7	5	5	7
COORDINATION INTER INSTITUTIONNELLE	4	5	6	3	3
ACTION DE FORMATION	2	-	1	3	2
ECHANGES PROFESSIONNELS	3	5	2	4	3
DOCUMENTATION, RECHERCHE	2	1	1	3	2
TRAVAIL AVEC LES FAMILLES	3	7	5	3	3
SUIVI DES ANCIENS RESIDENTS	4	4	6	6	4

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT)



DEMOGRAPHIE

(SUITE)

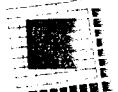
**PART DE CHACUNE DES ACTIVITES PARMI L'ENSEMBLE
DES ACTIVITES DU CENTRE**

(POURCENTAGES MOYENS)

EN FONCTION DU NOMBRE D'ADMISSIONS

	ENS	MOINS DE 20	20 A 49	50 ET PLUS
GESTION DU QUOTIDIEN	22	19	22	24
ACTIVITES OCCUPATIONNELLES.....	9	8	9	10
ACCOMPAGNEMENT DES SORTIES.....	9	8	11	7
ENCADREMENT DU GROUPE.....	8	5	11	8
ENTRETIENS COLLECTIFS INDIVIDUELS.....	19	28	15	14
GESTION ET TACHES ADMINISTRATIVES.....	8	8	8	9
COORDINATION INTERNE.....	7	5	7	9
COORDINATION INTER INSTITUTIONNELLE.....	4	5	3	4
ACTION DE FORMATION	2	1	2	3
ECHANGES PROFESSIONNELS	3	4	3	3
DOCUMENTATION, RECHERCHE.....	2	2	2	3
TRAVAIL AVEC LES FAMILLES.....	3	4	3	3
SUIVI DES ANCIENS RESIDENTS	4	4	5	4

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT)



DEMOGRAPHIE

ANNEXE IX

**RELATIONS AVEC LES STRUCTURES
DU RESEAU SPECIALISE ET DU RESEAU
SANITAIRE ET SOCIAL**

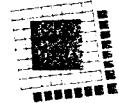
**A - TYPE DE RELATIONS ENTRETIENUS AVEC LES
CENTRES D'ACCUEIL**

(NOMBRE DE CENTRES)

EN FONCTION DE L'ANNEE DE CREATION DE LA STRUCTURE

	ENS	ENTRE 1970-1975	ENTRE 1976-1980	ENTRE 1981-1985	APRES 1985
	57	6	19	13	18
COUPLAGE INSTI- TUTIONNEL.....	17	3	3	4	7
RELATIONS RE- GULIERES AVEC UN RESEAU PER- SONNEL D'INTER- VENANTS.....	52	5	18	13	15
PEU DE RELA- TIONS EN DEHORS DE CONTACTS EPI- SODIQUES AU MO- MENT D'UNE AD- MISSION	10	1	6	2	1
ENVOI DE DOCU- MENTATION A LA DEMANDE.....	38	4	18	8	8
PARTICIPATION A DES COLLOQUES PROFESSIONNELS.....	46	6	18	11	11
PAS DE RELA- TIONS DIRECTES.....	1	-	-	-	1
AUTRES.....	7	2	3	-	2

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT)



DEMOSCOPE

(SUITE)

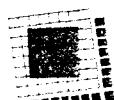
**TYPE DE RELATIONS ENTRETIENUS AVEC LES
CENTRES D'ACCUEIL**

(NOMBRE DE CENTRES)

EN FONCTION DU LIEU D'IMPLANTATION

	ENS	MILIEU URBAIN	MILIEU SEMI-URBAIN	MILIEU RURAL
	57	39	2	15
COUPLAGE INSTI- TUTIONNEL.....	17	14	-	3
RELATIONS RE- GULIERES AVEC UN RESEAU PER- SONNEL D'INTER- VENANTS.....	52	34	2	15
PEU DE RELA- TIONS EN DEHORS DE CONTACTS EPI- SODIQUES AU MO- MENT D'UNE AD- MISSION	10	5	-	5
ENVOI DE DOCU- MENTATION A LA DEMANDE.....	38	21	2	15
PARTICIPATION A DES COLLOQUES PROFESSIONNELS.....	46	29	2	15
PAS DE RELA- TIONS DIRECTES.....	1	1	-	-
AUTRES.....	7	4	-	3

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT)



DEMOGRAPHIE

(SUITE)

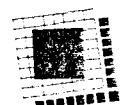
**TYPE DE RELATIONS ENTRETIENUS AVEC LES
CENTRES D'ACCUEIL**

(NOMBRE DE CENTRES)

EN FONCTION DU NOMBRE D'ADMISSIONS

	ENS	MOINS DE 20	20 A 49	50 ET PLUS
	57	21	26	10
COUPLAGE INSTI- TUTIONNEL.....	17	8	7	2
RELATIONS RE- GULIERES AVEC UN RESEAU PER- SONNEL D'INTER- VENANTS.....	52	19	25	8
PEU DE RELA- TIONS EN DEHORS DE CONTACTS EPI- SODIQUES AU MO- MENT D'UNE AD- MISSION	10	2	5	3
ENVOI DE DOCU- MENTATION A LA DEMANDE.....	38	11	19	8
PARTICIPATION A DES COLLOQUES PROFESSIONNELS.....	46	15	22	9
PAS DE RELA- TIONS DIRECTES.....	1	1	-	-
AUTRES.....	7	1	4	2

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT)



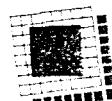
DEMOSCOPE

B - PROPORTION DES CENTRES D'ACCUEIL CONSIDERES COMME CORRESPONDANTS HABITUELS

Question : "Parmi les centres d'accueil qui vous adressent des clients, combien peuvent être considérés comme des correspondants habituels ?"

	ENSEMBLE	HEBERG. COLLECTIF	APPART. THERAP.
MOINS DE 20 %	16	9	7
20 A 39 %	7	4	3
40 A 59 %	10	10	-
60 A 79 %	13	8	5
80 A 99 %	8	3	5
100 % 1	1	-	
NSP/SR	2	1	1
MOYENNE :	44,1	41,7	47,8

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT AYANT DECARE PRATIQUES DES READMISSIONS DONT 35 CENTRES D'HEBERGEMENT COLLECTIF ET 22 APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES)



DEMOSCOPIE

(SUITE)

**PROPORTION DES CENTRES D'ACCUEIL CONSIDERES
COMME CENTRES CORRESPONDANTS HABITUELS**

EN FONCTION DE L'ANNEE DE CREATION DU CENTRE

MOYENNE

BASE :	ENS	ENTRE	ENTRE	ENTRE	APRES
		1970-1975	1976-1980	1981-1985	1985
	57	6	19	13	18
	44.1	50.8	27.4	55.8	50.5

EN FONCTION DU LIEU D'IMPLANTATION DE LA STRUCTURE

MOYENNE

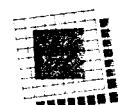
BASE :	ENS	MILIEU URBAIN	MILIEU SEMI-URBAIN	MILIEU RURAL
		39	2	15
	57	47	35	39.6
	44.1			

EN FONCTION DU BUDGET DU CENTRE

MOYENNE

BASE :	ENS	MOINS DE	DE 500 A	1 A MOINS	2 MF ET
		500.000	MOINS 1MF	2 MF	PLUS
	57	6	8	8	35
	44.1	54.2	53.6	53	38.2

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT)



DEMOSCOPE

**C - PROPORTION DE RESIDENTS ADRESSES PAR
LE OU LES CENTRES CORRESPONDANTS**

Question : "Quelle proportion approximative représentent les résidents adressés par ce ou ces centres correspondants ?"

	ENSEMBLE	HEBERG. COLLECTIF	APPART. THERAP.
MOINS DE 30 %	15	7	8
30 A 59 %	18	11	7
PLUS DE 60 %	20	15	5
MOYENNE :	46,5	50,1	40,6

*(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT AYANT DECARE PRATIQUES DES
READMISSIONS DONT 35 CENTRES D'HEBERGEMENT COLLECTIF ET 22
APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES)*



DEMOSCOPIE

(SUITE)

**PROPORTION DE RESIDENTS ADRESSES PAR
LE OU LES CENTRES CORRESPONDANTS**

EN FONCTION DE L'ANNEE DE CREATION DU CENTRE

MOYENNE

	ENS	ENTRE 1970-1975	ENTRE 1976-1980	ENTRE 1981-1985	APRES 1985
BASE :	57 46.5	6 58.3	19 43.6	13 50.5	18 43.8

EN FONCTION DU LIEU D'IMPLANTATION DE LA STRUCTURE

MOYENNE

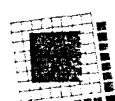
	ENS	MILIEU URBAIN	MILIEU SEMI-URBAIN	MILIEU RURAL
BASE :	57 46.5	39 42.4	2 80	15 54.4

EN FONCTION DU BUDGET DU CENTRE

MOYENNE

	ENS	MOINS DE 500.000	DE 500 A MOINS 1MF	1 A MOINS 2 MF	2 MF ET PLUS
BASE :	57 46.5	6 38.6	8 52.9	8 49.5	35 45.6

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT)



DEMOSCOPIE

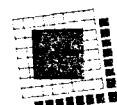
**D - FREQUENCE DES RELATIONS REGULIERES
AVEC LES STRUCTURES OU PROFESSIONNELS**

(NOMBRE DE CENTRES)

EN FONCTION DE L'ANNEE DE CREATION DE LA STRUCTURE

	ENS	ENTRE 1970-1975	ENTRE 1976-1980	ENTRE 1981-1985	APRES 1985
	57	6	19	13	18
CCAS	15	1	5	2	7
ASSISTANTE SO- CIALE	27	3	7	4	13
SERVICE PENI- TENTIAIRE	20	2	4	4	9
SERVICE JUDI- CIAIRE	17	3	4	2	7
SERVICES HOS- PITALIERS SPE- CIALISES EN IN- FECTIOLOGIE	39	3	14	9	13
SERVICES HOS- PITALIERS PSY- CHIATRIQUES	15	1	3	3	8
AUTRES SERVICES HOSPITALIERS	14	1	3	3	7
MEDECINS GENE- RALISTES	34	2	14	8	9
ENTREPRISES	2	0	0	2	0
ENTREPRISES D'INSERTION PAR L'ECONOMIQUE	7	1	1	4	1
ANPE	24	2	7	7	7
ORGANISMES DE FORMATION PRO- FESSIONNELLE	19	2	3	6	7
AUTRES	6	1	1	2	2

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT)



DEMOSCOPIE

(SUITE)

**FREQUENCE DES RELATIONS REGULIERES
AVEC LES STRUCTURES OU PROFESSIONNELS**

(NOMBRE DE CENTRES)
EN FONCTION DU LIEU D'IMPLANTATION

	ENS	MILIEU URBAIN	MILIEU SEMI-URBAIN	MILIEU RURAL
	57	39	2	15
CCAS.....	15	11	0	4
ASSISTANTE SOCIALE.....	27	22	0	5
SERVICE PENITENTIAIRE.....	20	17	0	2
SERVICE JUDICIAIRE.....	17	13	0	4
SERVICES HOSPITALIERS SPECIALISES EN INFECTIOLOGIE.....	39	26	2	10
SERVICES HOSPITALIERS PSYCHIATRIQUES.....	15	11	0	4
AUTRES SERVICES HOSPITALIERS.....	14	13	0	1
MEDECINS GENERALISTES.....	34	20	2	12
ENTREPRISES.....	2	1	0	1
ENTREPRISES D'INSERTION PAR L'ECONOMIQUE.....	7	7	0	0
ANPE	24	14	1	9
ORGANISMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE	19	16	0	3
AUTRES.....	6	5	0	1

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT)



DEMOGRAPHIE

(SUITE)

**FREQUENCE DES RELATIONS REGULIERES
AVEC LES STRUCTURES OU PROFESSIONNELS**

(NOMBRE DE CENTRES)

EN FONCTION DU NOMBRE D'ADMISSIONS

	ENS	MOINS DE 20	20 A 49	50 ET PLUS
	57	21	26	10
CCAS	15	5	8	2
ASSISTANTE SO- CIALE	27	14	9	4
SERVICE PENI- TENTIAIRE	20	6	10	4
SERVICE JUDI- CIAIRE	17	3	8	6
SERVICES HOS- PITALIERS SPE- CIALISES EN IN- FECTIONLOGIE	39	14	19	6
SERVICES HOS- PITALIERS PSY- CHIATRIQUES	15	6	8	1
AUTRES SERVICES HOSPITALIERS	14	7	3	4
MEDECINS GENE- RALISTES	34	11	18	5
ENTREPRISES	2	0	1	1
ENTREPRISES D'INSERTION PAR L'ECONOMIQUE	7	2	3	2
ANPE	24	9	12	3
ORGANISMES DE FORMATION PRO- FESSIONNELLE	19	8	7	4
AUTRES	6	3	2	1

(BASE : 57 CENTRES DE SOINS AVEC HEBERGEMENT)



DEMOSCOPIE

ANNEXE X

ETUDE DE CAS



DEMOSCOPIE

A - PROFIL DES RESIDENTS

1) SEXE

	ENS. N = 202	H.C. N = 139	A.T. N = 73
	%	%	%
HOMMES.....	63	58	70
FEMMES	37	42	30
TOTAL.....	100	100	100

2) AGE

PLUS DE 31 ANS....	14	8	22
31 ANS.....	5	7	3
30 ANS.....	6	8	2
29 ANS.....	6	60	57
28 ANS.....	11	15	5
27 ANS.....	11	8	14
26 ANS.....	7	7	6
25 ANS.....	13	13	13
24 ANS.....	5	6	4
23 ANS.....	7	40	45
22 ANS.....	2	3	1
21 ANS ET -.....	13	9	22
MOYENNE		27 ANS	28 ANS

(BASE : 202 CAS DE TOXICOMANES DONT 73 CAS EN APPARTEMENTS
THERAPEUTIQUES ET 129 CAS EN HEBERGEMENT COLLECTIF))

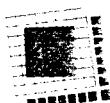


DEMOSCOPIE

(SUITE)

3) ORIGINE GEOGRAPHIQUE

	ENSEMBLE N=202	H.C. N=129	A.T. N=73
	%	%	%
■ DEPARTEMENT DU CENTRE D'HEBERGEMENT	23	12	42
■ DEPARTEMENTS LIMITROPHES	28	23	35
■ AUTRES DEPARTEMENTS	46	61	20
■ SDF	4	4	3
■ HORS FRONTIERES	0	0	0



DEMOSCOPE

(SUITE)

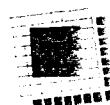
4) SITUATION FAMILIALE

	ENS N=202	H.C N=129	A.T. N=73
	%	%	%
■ CELIBATAIRE SANS ENFANT.....	68	68	69
■ CELIBATAIRE AVEC ENFANT	17	21	8
■ COUPLE SANS ENFANT	4	3	7
■ COUPLE AVEC ENFANT(S).....	11	8	16

5) ENVIRONNEMENT RELATIONNEL

■ ISOLE	30	25	38
■ RESEAU FAMILIAL CONSERVE....	61	63	57
■ RESEAU RELATIONNEL CONSERVE..... (HORS FAMILLE)	5	5	5
■ NSP/SR	4	7	0

(BASE : 202 CAS DE TOXICOMANES)



DEMOSCOPIE

**B - REFERENCE AUX RESULTATS DE L'ETUDE MENEES EN 1991
SUR L'EVALUATION DU DISPOSITIF DES CENTRES
D'ACCUEIL POUR TOXICOMANES**

■ SEXE

	CENTRE DE SOINS AVEC HEBERGEMENT	CENTRE D'ACCUEIL
	N = 202	N = 581
	%	%
- HOMME	63	74
- FEMME.....	37	26
 TOTAL	100	100



DEMOSCOPE

(SUITE)

■ AGE

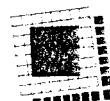
CENTRE DE SOINS
AVEC
HEBERGEMENT

N = 202

CENTRE
D'ACCUEIL

N = 581

PLUS DE 31 ANS....	14	17
31 ANS.....	5	6
30 ANS.....	6	6
29 ANS.....	6	7
28 ANS.....	11	8
27 ANS.....	11	10
26 ANS.....	7	7
25 ANS.....	13	9
24 ANS.....	5	5
23 ANS.....	7	6
22 ANS.....	2	5
21 ANS ET -.....	13	13
MOYENNE	27 ANS	27 ANS



DEMOSCOPIE

C - ANTERIORITE DU TOXICOMANE DANS CE TYPE DE STRUCTURE

Question : y a-t-il déjà eu hébergement dans une structure du réseau spécialisé ?

	ENS	H.C	A.T.
	202	129	73
	%	%	%
OUI.....	45	52	33

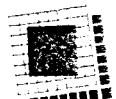
(BASE : 202 CAS DE TOXICOMANES)

1) HÉBERGEMENT DANS LA STRUCTURE

Question : "Si oui, le patient a-t-il déjà été hébergé dans votre centre ?"

	ENS	H.C	A.T.
	91	67	24
	%	%	%
OUI.....	27	18	54
NON.....	72	82	45

(BASE : 91 CAS DE TOXICOMANES AYANT DEJA ETE HEBERGES
DANS UNE STRUCTURE DU RESEAU SPECIALISE)



DEMOSCOPIE

(SUITE)

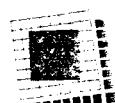
2) NOMBRE DE FOIS :

Question : "Si oui, combien de fois ?"

RESULTATS DONNES EN EFFECTIFS COMPTE TENU DE LA FAIBLESSE
DE L'ECHANTILLON (25)

	ENS	H.C.	A.T.
	25	12	13
1 FOIS	7	5	2
2 FOIS	9	2	8
3 FOIS	4	4	0
4 FOIS	0	0	0
5 FOIS	2	2	0
6 FOIS	0	0	0
8 FOIS	1	0	1
MOYENNE :	2.3	2.4	2.2

(BASE : 25 PERSONNES AYANT DEJA ETE HEBERGEES DANS LE CENTRE)



DEMOSCOPIE

3) HEBERGEMENT DANS UNE OU DANS D'AUTRES STRUCTURES

Question : "Le patient a-t-il été hébergé dans un ou dans d'autres centres ?"

	ENS	H.C.	A.T.
	91	67	24
	%	%	%
OUI.....	78	86	60
NON.....	20	12	40
NSP/SR.....	2	3	0

(BASE : 202 CAS DE TOXICOMANES)

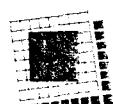
4) NOMBRE DE FOIS :

Question : "Si oui, combien de fois ?"

RESULTATS DONNES EN EFFECTIFS COMPTE TENU DE LA FAIBLESSE
DE L'ECHANTILLON (71) :

	ENS	H.C.	A.T.
	71	56	14
1 FOIS	34	27	7
2 FOIS	18	15	3
3 FOIS	8	7	1
4 FOIS	4	3	1
5 FOIS	0	0	0
6 FOIS	1	1	0
NSP/SR.....	6	4	2
MOYENNE :	1.6	1.7	1.5

(BASE : 85 CAS DE TOXICOMANES AYANT DEJA ETE HEBERGES DANS
D'AUTRES CENTRES)



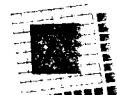
DEMOSCOPIE

E - ANCIENNETE DE LA PREMIERE PRISE DE DROGUE

Question : "A combien d'années remontait la première prise de drogue ?"

	ENS. 202 %	H.C. 129 %	A.T 73 %
1 AN	6	4	10
2 ANS	5	1	12
3 ANS	8	30	19
4 ANS	6	6	7
5 ANS	5	6	3
6 ANS	5	7	1
7 ANS	7	7	7
8 ANS	10	44	55
9 ANS	6	13	4
10 ANS	16	20	9
11 ANS	6	5	7
12 ANS	4	7	0
13 ANS	6	5	8
14 ANS	2	27	28
15 ANS	5	4	8
16 ANS ET PLUS	4	5	3
NSP/SR	0	0	0
	= = =	= = =	= = =
	100	100	100
MOYENNE	8 ANS	9 ANS	7 ANS
MINIMUM	1	1	1
MAXIMUM.....	26	26	22

(BASE : 202 CAS DE TOXICOMANES)

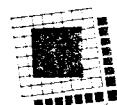


DEMOGRAPHIE

REFERENCE AUX RESULTATS DE L'ETUDE MENEES EN 1991 SUR
L'EVALUATION DU DISPOSITIF DES CENTRES D'ACCUEIL POUR TOXICOMANES

	CENTRE DE SOINS AVEC HEBERGEMENT N=202 %	CENTRE D'ACCUEIL N=581 %
1 AN	6	7
2 ANS	5	12
3 ANS	8	9
4 ANS	6	9
5 ANS	5	8
6 ANS	5	8
7 ANS	7	6
8 ANS	10	6
9 ANS	6	5
10 ANS	16	10
11 ANS	6	2
12 ANS	4	3
13 ANS	6	2
14 ANS	2	2
15 ANS	5	5
16 ANS ET PLUS ...	4	3
NSP/SR	0	3

(BASE : 202 CAS DE TOXICOMANES)



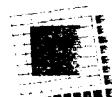
DEMOGRAPHIE

F - ANCIENNETE DU SEVRAGE

Question : "A quand remontait le dernier sevrage ?"

	ENS	H.C.	A.T.
	202	129	73
	%	%	%
ENTRE 1 ET 7 JOURS.....	13	19	3
ENTRE 8 ET 15 JOURS.....	20	22	15
ENTRE 15 ET 31 JOURS.....	28	29	27
ENTRE 1 ET 2 MOIS.....	7	7	8
ENTRE 2 ET 4 MOIS.....	9	7	14
ENTRE 4 ET 6 MOIS.....	7	3	14
PLUS DE 6 MOIS	3	2	5
NSP/SR	12	10	16
MOYENNE	45 J	34 J	65 J
MEDIANE.....	20 J	16.5 J	25 J

(BASE : 202 CAS DE TOXICOMANES)



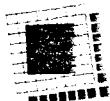
DEMOSCOPIE

G - ETAT DE SANTE DU RESIDENT

	ENS	H.C.	A.T.
	202	129	73
	%	%	%
PAS D'AFFECTION APPARENTE			
.....	47	43	54
PORTEUR VIH ASYMPTOMATIQUE			
.....	22	23	21
PORTEUR VIH SYMPTOMATIQUE			
.....	12	13	12
HEPATITE VIRALE EVOLUTIVE			
.....	10	9	11
AUTRES PATHOLOGIES			
.....	11	12	8
PROBLEMES DENTAIRES			
.....	36	37	36
TROUBLES PSYCHIATRIQUES			
.....	11	9	17
MST			
.....	1	1	1
HANDICAP PHYSIQUE MAJEUR			
.....	1	1	0
	====	====	====
	*	*	*

(BASE : 202 CAS DE TOXICOMANES)

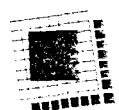
* Total supérieur à 100, plusieurs réponses possibles



H - COUVERTURE SOCIALE DU RESIDENT

	ENS 202	H.C. 129	A.T. 73
	%	%	%
SECURITE SOCIALE	61	65	54
AIDE MEDICALE	19	13	30
AUCUNE	19	22	15
NSP/SR	1	0	1
	====	====	====
	100	100	100

(BASE : 202 CAS DE TOXICOMANES)



DEMOSCOPIE

I - STRUCTURES ADRESSANT LES TOXICOMANES

	ENS 202 %	H.C. 129 %	A.T. 73 %
CENTRE D'ACCUEIL SPECIALISE DU DEPARTEMENT	17	21	9
CENTRE D'ACCUEIL SPECIALISE HORS DEPARTEMENT	30	41	11
AUTRES CENTRES AVEC HEBERGEMENT	2	1	4
PRISON.....	9	2	21
JUSTICE.....	8	4	15
SERVICES SOCIAUX.....	8	1	19
HOPITAL	10	13	5
MEDECINE EXTRA-HOSPITA- LIERE.....	-	-	-
FAMILLE/ENTOURAGE	9	3	20
DEMANDE PERSONNELLE	19	19	21
AUTRES	3	1	7
NSP/SR	2	2	0
	= = =	= = =	= = =
	*	*	*

(BASE : 202 CAS DE TOXICOMANES)

* Total supérieur à 100, plusieurs réponses possibles



J - SEJOUR DU TOXICOMANE

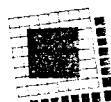
1) TYPE D'HEBERGEMENT PROPOSE

	ENS 202 %
HEBERGEMENT COLLECTIF	70
APPARTEMENT THERAPEU- TIQUE	24
APPARTEMENT RELAIS	5
NSP/SR	1

2) MODALITES D'HEBERGEMENT

SEUL.....	92	95	87
EN COUPLE.....	4	0	11
AVEC ENFANTS.....	2	2	3
NSP/SR	2	3	1

(BASE : 202 CAS DE TOXICOMANES)



DEMOSCOPIE

3) TYPES DE PRESTATIONS APPORTEES AU RESIDENT

	ENS 202 %	H.C. 129 %	A.T. 73 %
PRISE EN CHARGE PSYCHO-THERAPEUTIQUE.....	70	73	64
PRISE EN CHARGE SOCIALE OU EDUCATIVE.....	86	83	91
DEMARCHES DE SOINS SOMATIQUES	46	52	34
ACTIVITES OCCUPATIONNELLES	37	50	16
TRAVAIL SUR LE CORPS (SPORT, YOGA, RELAXATION)	41	54	18
ATELIERS DE PRODUCTION.....	22	21	24
FORMATION PRE-PROFESSIONNELLE	17	10	31
SUTVI DES DOSSIERS DE DEMARCHES ADMINISTRATIVES ET SOCIALES.....	82	78	88
NSP/SR	1	2	0
	====	====	====
	*	*	*

(BASE : 202 CAS DE TOXICOMANES)

* Total supérieur à 100, plusieurs réponses possibles



DEMOSCOPIE

(SUITE)

4) HOSPITALISATION OU NON PENDANT LE SEJOUR

	ENS	H.C	A.T.
	202	129	73
	%	%	%
OUI.....	21	21	22
NON.....	77	77	78
NSP/SR.....	1	2	0

(BASE : 202 CAS DE TOXICOMANES)

RESULTATS DONNES EN EFFECTIF DU FAIT DE LA FAIBLESSE DE L'ECHANTILLON (43) :

	ENS 43	H.C. 27	A.T. 16
HOSPITALISATION POUR PROBLEMES SOMATIQUES	23	18	6
HOSPITALISATION POUR PROBLEMES PSYCHIATRIQUES.....	5	1	3
SEVRAGE.....	16	6	10
NSP/SR	3	3	0
	====	====	====
	*	*	*

(BASE : 43 CAS DE TOXICOMANES AYANT ETE HOSPITALISES)

* Total supérieur à 100, plusieurs réponses possibles



K - SITUATION A LA FIN DU SEJOUR

1) QUESTION : LE RESIDENT EST-IL TOUJOURS PRESENT EN MARS 1992 ?

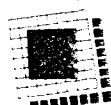
	ENS	H.C	A.T.
	202	129	73
	%	%	%
OUI.....	23	16	34
NON.....	77	84	65
NSP/SR.....	-	-	1

(BASE : 202 CAS DE TOXICOMANES)

2) DUREE DU SEJOUR

	ENS 155 %	H.C. 108 %	A.T. 47 %
1 MOIS ET MOINS.....	13	16	7
ENTRE 1 ET 2 MOIS.....	14	12	20
ENTRE 2 ET 3 MOIS.....	30	28	31
ENTRE 3 ET 6 MOIS.....	29	31	26
ENTRE 6 MOIS ET 1 AN	10	9	13
PLUS D'UN AN.....	3	5	-
NSP/SR	-	-	1
MOYENNE	116	116	116
MEDIANE	63 J	64 J	63 J

(BASE : 155 CAS DE TOXICOMANES AYANT QUITTE LA STRUCTURE EN MARS 1992)



DEMOSCOPIE

3) PREPARATION DE LA FIN DU SEJOUR

	ENS	H.C.	A.T.
	155	108	47
	%	%	%
OUI.....	62	57	75
NON.....	35	39	25
NSP/SR.....	3	4	0

*(BASE : 155 CAS DE TOXICOMANES AYANT QUITTE LA STRUCTURE
EN MARS 1992)*

4) QUESTION : "SI LA FIN DU SEJOUR N'A PAS ETE PREPAREE, LE DEPART A-T'IL ETE PROVOQUE PAR :"

*(RESULTATS DONNES EN EFFECTIF COMPTE TENU DE LA FAIBLESSE
DE L'ECHANTILLON (55))*

	ENS 55	H.C. 42	A.T. 12
LE CENTRE	35	30	5
LE RESIDENT	18	11	8
UN TIERS.....	1	1	0
NSP/SR	1	1	0
	====	====	====
	*	*	*

*(BASE : 55 CAS DE TOXICOMANES AYANT QUITTE LA STRUCTURE EN
1992 ET DONT LA SORTIE N'A PAS ETE PREPAREE)*

* Total supérieur à 100, plusieurs réponses possibles

L - PRODUITS UTILISES AVANT LE SEVRAGE

	ENS	H.C.	A.T.
202	129	73	
%	%	%	
HEROINE	88	96	74
AUTRES OPIACES	19	21	16
COCAINE.....	19	27	5
LSD.....	11	11	11
CANNABIS.....	39	32	53
MEDICAMENTS PSYCHOTROPES.....	38	34	45
ALCOOL.....	30	29	32
AUTRES	4	4	4
	====	====	====
	*	*	*

(BASE : 202 CAS DE TOXICOMANES)

(SUITE)

REFERENCES A L'ETUDE 1991
EVALUATION DES CENTRES D'ACCUEIL

■ PRODUITS UTILISES

	CENTRE DE SOINS AVEC HEBERGEMENT 202	CENTRE D'ACCUEIL 581
	%	%
HEROINE.....	88	76
AUTRES OPIACES.....	19	12
COCAINE	19	8
LSD	11	1
CANNABIS	39	38
MEDICAMENTS PSYCHOTROPES.....	38	34
ALCOOL.....	30	38
AUTRES.....	4	4
NSP/SR	-	2
	====	====
	*	*

* Total supérieur à 100, plusieurs réponses possibles

M - SUIVI ULTERIEUR DES TOXICOMANES
(POUR LES RESIDENTS DONT LE SEJOUR EST TERMINE).

1) SITUATION AU NIVEAU DU LOGEMENT

	ENS 155 %	H.C. 108 %	A.T. 47 %
LOGEMENT REGULIER CHEZ			
PARENTS	14	11	4
LOGEMENT REGULIER PERSONNEL	22	21	24
PARVIENT A SE LOGER A			
DROITE A GAUCHE.....	7	3	15
FOYERS	15	8	31
HEBERGEMENT DANS D'AUTRES			
STRUCTURES DU RESEAU			
SPECIALISE	12	15	5
SQUATTE	0	0	0
HOSPITALISATION	1	1	1
INCARCERE	5	6	3
PERDU DE VUE	26	29	18
DECEDE	4	5	0
NSP/SR	1	1	0
	====	====	====
	*	*	*

(BASE : 155 CAS DE TOXICOMANES AYANT QUITTE LA STRUCTURE EN MARS 1992)

* Total supérieur à 100, plusieurs réponses possibles



2) SITUATION AU NIVEAU DES RESSOURCES FINANCIERES

	ENS 155 %	H.C. 108 %	A.T. 47 %
PRISE EN CHARGE PAR LA FAMILLE			
FAMILLE	3	4	1
TRAVAIL REGULIER	29	20	50
PETITS BOULOTS	7	6	8
CHOMAGE	4	3	4
RMI	11	12	9
STAGE	11	8	19
SANS RESSOURCE	4	4	3
ALLOCATION ADULTE HANDICAPÉ	3	3	3
ALLOCATION PARENT ISOLE	5	6	4
MOYENS ILLÉGAUX	4	4	3
ORIGINE INCONNUE	0	0	1
PERDU DE VUE	25	28	17
DECEDE	3	5	0
NSP/SR	4	5	1
	====	====	====
	*	*	*

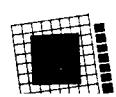
(BASE : 155 CAS DE TOXICOMANES AYANT QUITTE LA STRUCTURE EN MARS 1992)

* Total supérieur à 100, plusieurs réponses possibles

3) DEGRE D'INSERTION SOCIALE

	ENS	H.C.	A.T.
	155	108	47
	%	%	%
TRES MARGINALISE.....	5	7	1
	17	18	13
UN PEU MARGINALISE ...	12	12	12
ASSEZ BIEN INSERE.....	39	28	63
	50	42	68
TRES BIEN INSERE.....	11	14	5
PERDU DE VUE.....	27	30	18
DECEDE	3	5	0
NSP.....	3	4	0

(BASE : 155 CAS DE TOXICOMANES AYANT QUITTE LA STRUCTURE EN MARS 1992)



DEMOSCOPE

N - EVOLUTION DE LA SITUATION DU RESIDENT
(COMPARAISON AVANT/APRES LE CENTRE)

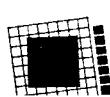
	A L'ARRIVEE AU CENTRE	APRES DEPART DU CENTRE
	202 %	155 %

1) DEGRE D'INSERTION SOCIALE

TRES MARGINALISEE.....	25	78	5	17
UN PEU MARGINALISEE	53	12		
ASSEZ BIEN INSERE.....	17	39		
TRES BIEN INSERE.....	4	21	11	50
PERDU DE VUE	-		27	
DECEDE.....	-		3	
NSP/SR.....	1		3	

2) ORIGINE DES RESSOURCES

PRISE EN CHARGE PAR		
LA FAMILLE	8	3
TRAVAIL REGULIER.....	12	29
PETITS BOULOTS	19	7
CHOMAGE	9	4
RMI.....	11	11
STAGE.....	-	11
SANS RESSOURCE	22	4
ALLOCATION ADULTE		
HANDICAPÉ	3	3
ALLOCATION PARENT		
ISOLE.....	7	5
MOYENS ILLEGAUX.....	21	4
ORIGINE INCONNUE.....	1	-
PERDU DE VUE.....	-	25
DECEDE.....	-	3
AUTRES.....	4	-
NSP/SR.....	4	4



A L'ARRIVEE AU CENTRE	APRES DEPART DU CENTRE
202 %	155 %

3) LOGEMENT

LOGEMENT REGULIER CHEZ PARENTS	26	14
LOGEMENT REGULIER PERSONNEL	19	22
PARVIENT A SE LOGER A DROITE A GAUCHE.....	20	7
FOYERS.....	5	15
HEBERGEMENT DANS D'AUTRES STRUCTURES DU RESEAU SPECIALISE	8	12
SQUATTE.....	5	0
HOSPITALISE	5	1
INCARCERE.....	15	5
PERDU DE VUE.....	-	26
DECEDE.....	-	4
AUTRES.....	1	-
NSP/SR.....	-	1



O - REFERENCE A L'ETUDE 1991
EVALUATION DES CENTRES D'ACCUEIL

SITUATION DU TOXICOMANE

ARRIVEE DU TOXICOMANE CENTRE DE SOINS AVEC HEBERGEMENT	CENTRE D'ACCUEIL
202 %	581 %

1) **ORIGINE DE SES RESSOURCES**

PRISE EN CHARGE PAR LA FAMILLE.....	8	25
TRAVAIL REGULIER	12	14
PETITS BOULOTS.....	19	14
CHOMAGE	9	8
RMI.....	11	14
STAGE.....	0	9
SANS RESSOURCE	22	11
ALLOCATION ADULTE HANDICAPE	3	4
ALLOCATION PARENT ISOLE.....	7	-
MOYENS ILLEGAUX.....	21	8
ORIGINE INCONNUE.....	1	10
PERDU DE VUE	-	10
DECEDE	-	1
AUTRES.....	4	1
	= = = *	= = = *

* Total supérieur à 100, plusieurs réponses possibles

(SUITE)

APRES SON DEPART OU SON PASSAGE DANS LA STRUCTURE	
CENTRE DE SOINS AVEC HEBERGEMENT	CENTRE D'ACCUEIL
155 %	581 %

2) SITUATION AU NIVEAU DU
LOGEMENT

LOGEMENT REGULIER CHEZ PARENTS	14	27
LOGEMENT REGULIER PERSONNEL	22	24
PARVIENT A SE LOGER A DROITE A GAUCHE	7	18
FOYERS	15	3
HEBERGEMENT DANS D'AUTRES STRUCTURES DU RESEAU SPECIALISE	12	12
SQUATTE	0	1
HOSPITALISATION	1	2
INCARCERE	5	1
PERDU DE VUE	26	12
DECEDE	4	1
NSP/SR	1	1

P - SITUATION, AU MOMENT DE LA PASSATION DES QUESTIONS, FACE A LA DROGUE

	ENS 155 %	H.C. 108 %	A.T. 47 %
EN SEVRAGE.....	2	2	1
ABSTINENT	43	38	54
DEPENDANCE MAJEURE	2	1	3
GERE SA TOXICOMANIE	20	20	20
PERDU DE VUE.....	29	31	23
DECEDE	3	5	0
NSP/SR	2	3	0

(BASE : 155 CAS DE TOXICOMANES AYANT QUITTE LA STRUCTURE EN MARS 1992)



DEMOSCOPIE

Q - EXISTENCE OU NON D'UN SUIVI

	ENS	H.C	A.T.
	155	108	47
	%	%	%
OUI.....	54	48	67
NON.....	41	45	33
NSP/SR.....	6	8	0

(BASE : 155 CAS DE TOXICOMANES AYANT QUITTE LA STRUCTURE EN MARS 1992)

MODALITES DU SUIVI :

RESULTATS DONNES EN EFFECTIFS COMPTE TENU DE LA FAIBLE TAILLE DE L'ECHANTILLON (N=83)

	ENS 83	H.C. 51	A.T. 32
CONTACTS OU ENTRETIENS REGULIERS AVEC UNE STRUCTURE RELAIS DU RESEAU SPECIALISE	26	22	4
CONTACTS REGULIERS (TELEPHONIQUES) AVEC UN MEMBRE DE L'EQUIPE DU CENTRE	36	24	12
ORIENTATION EN FAMILLE D'ACCUEIL	17	10	7
ORIENTATION EN CENTRE D'HEBERGEMENT COLLECTIF	12	5	7
ORIENTATION EN APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES.....	2	1	1
ORIENTATION EN APPARTEMENTS RELAIS	3	3	0
AUTRES SUIVIS	14	9	5
=====	=====	=====	
*	*	*	

(BASE : 83 CAS DE TOXICOMANES POUR QUI UN SUIVI EST REALISE)